

## Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud  
Spécialité/Mention: Développement Agricole et Rural au Sud  
Option/Parcours : Ressources, Systèmes Agricoles et Développement

**Quelles mobilisations des ressources territoriales dans les trajectoires d'installation en élevage pastoral ?**



par Charlotte SVAHN

Année de soutenance : 2019

Organisme d'accueil : INRA Montpellier, UMR Innovation

# **Mémoire de fin d'études**

**présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Systèmes Agricoles et  
Agroalimentaires Durables au Sud**

**Spécialité/Mention: Développement Agricole et Rural au Sud**

**Option/Parcours : Ressources, Systèmes Agricoles et Développement**

**Quelles mobilisations des ressources territoriales dans les  
trajectoires d'installation en élevage pastoral ?**



**par Charlotte SVAHN**

**Année de soutenance : 2019**

**Mémoire préparé sous la direction de :  
Marie-Odile Nozières-Petit**

**Présenté le : 24/10/2019**

**devant le jury :**

**Charles-Henri Moulin**

**Pascale Moity-Maizi**

**Laura Etienne**

**Organisme d'accueil : INRA  
Montpellier, UMR Innovation**

**Maître de stage : Marc Moraine**

## RESUME

L'élevage est aujourd'hui fortement remis en cause au sein de nos sociétés, en relation avec les enjeux environnementaux, climatiques et éthiques. Pourtant, certaines formes d'élevage peuvent se démarquer et alimenter un autre modèle. En partant du constat que l'élevage pastoral peut avoir un rôle structurant pour les territoires dans lesquels il s'insère, tout en leur rendant de nombreux services, l'UMT pasto travaille à conforter ce type d'élevage dans la zone méditerranéenne. En se penchant sur l'analyse des trajectoires d'installation et la mobilisation de ressources, ce travail a pour but d'apporter des éléments de compréhension sur les parcours à l'installation et renforcer l'accompagnement et la pérennité de cette activité. Une enquête qualitative a été réalisée sur vingt éleveurs dans l'ex-Languedoc-Roussillon. L'étude des trajectoires et la comparaison des monographies ont permis de mettre en évidence la co-construction de combinaisons de ressources et de projets de productions en fonction des types d'installations, et des territoires qui les supportent. Il est à noter que l'étude de la pérennité des exploitations avec la méthode IDEA laisse en suspens des questions méthodologiques concernant son adaptation à des systèmes pastoraux. L'ensemble de ce travail donne à voir de nouvelles pistes de recherches en élevage pastoral concernant l'analyse des réseaux sociaux des éleveurs, les stratégies économiques, l'organisation du travail et l'utilisation de la ressource pastorale.

### Mots clés

Trajectoire ; ressource ; pastoralisme ; installation ; durabilité ; territoire ; Occitanie ; France

Pour citer ce document : Svahn, Charlotte, 2019. Quelles mobilisations des ressources territoriales dans les trajectoires d'installation en élevage pastoral ?. Mémoire d'ingénieur SAADS option RESAD, Montpellier SupAgro. 83 pages.

## **ABSTRACT**

### **What sort of territorial resources mobilization in installation trajectories for pastoral farming?**

Livestock farming is today highly questioned within our societies, concerning environmental, climatic and ethical issues. However, some type of breeding systems can stand out and drive another model. Starting from the observation that pastoral breeding can have a structuring role for their territories, while rendering them many services, the UMT pasto works to strengthen this type of breeding in the Mediterranean zone. By the analysis of establishment trajectories and the mobilization of resources, this work aims to provide elements of understanding about the courses to the installation and to reinforce the accompaniment and the durability of this activity. A qualitative survey was conducted on twenty breeders in the Languedoc-Roussillon. The study of the trajectories and the comparison of the monographs made it possible to highlight the co-construction of combinations of resources and production projects according to the types of installations, and the territories which support them. In addition, the study of the durability of farms with the IDEA method open methodological issues about its adaptation to pastoral systems. All of this work shows new avenues of research in pastoral breeding concerning the analysis of the social networks of pastoralists, economic strategies, organization of work and the pastoral resource uses.

#### **Key words**

Trajectory ; resource ; pastoralism ; ; installation ; sustainability ; territory ; Occitanie region ; France

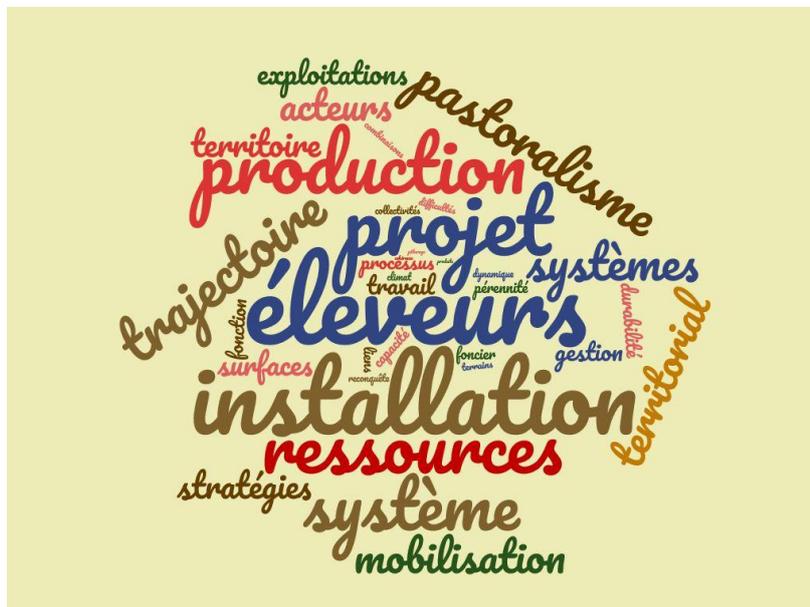
## REMERCIEMENTS

Je souhaite en premier lieu remercier Marc Moraine, mon maître de stage, pour l'encadrement averti et bienveillant qu'il m'a apporté et pour m'avoir encore un peu plus convaincue du fait que la recherche n'a de goût que si on l'aborde passionnément, avec détermination et persévérance. Merci également à Marie-Odile Nozières-Petit, Laura Etienne, Fabienne Launay d'avoir encadré ce stage et de s'être impliquées à des moments clés de la réflexion de mon stage.

Un grand merci ensuite à ceux qui sont la base de tout, dans cette étude comme dans nos sociétés, et sans qui, toute cette ébullition de matière grise n'existerait pas. Merci donc aux éleveurs qui m'ont reçue et m'ont livré leurs fameuses « trajectoires d'installation », et ont partagé à chaque rencontre leur immense savoir. Je n'oublierai pas leur accueil chaleureux autour de côtes d'agneaux, de fromages, ou bien le temps d'une garde en garrigues ou d'un pique-nique de transhumance. Je remercie également les agents des chambres d'agriculture et des structures d'accompagnement pour avoir participé à la construction de ce travail.

Je remercie chaleureusement le GIS Avenir Élevage pour le financement de ce stage. Merci également à toute l'équipe de l'UMR Innovation pour le cadre de travail et l'ambiance conviviale et qu'elle m'a proposés durant ce stage.

Enfin, merci à la formation RESAD (et à l'IRC), de m'avoir permis de réaliser ce parcours, nourrissant mes réflexions autour des enjeux agricoles et sociétaux qui m'ont passionnée, et qui continuent de le faire. Mais je retiendrai surtout les amitiés sincères et puissantes que j'ai pu nouer, avec ces gens d'ici et d'ailleurs, bons vivants et amoureux de la vie.



## Table des matières

Introduction .....	10
1 Contexte général de l'étude .....	11
1.1. Contexte en Occitanie .....	11
1.2. Déterminants du pastoralisme .....	14
2 Objectif de l'étude et méthode.....	16
2.1. Contexte institutionnel, la demande et stage .....	16
2.2. Problématique.....	17
2.3. Questions de recherche.....	18
2.4. Hypothèses .....	18
2.5. Cadre d'analyse .....	19
2.5.1. Trajectoires .....	19
2.5.2. Ressources .....	20
2.5.3. Evaluation de la pérennité des systèmes pastoraux .....	21
2.5.4. Ancrage territorial.....	22
2.6. Démarche générale de l'analyse.....	22
2.6.1. Bibliographie .....	22
2.6.2. Techniques d'échantillonnage et terrains d'enquête.....	23
2.6.3. Déroulement des enquêtes .....	32
2.6.4. Technique de production de données et méthode d'analyse individuelle.....	33
2.6.5. Analyse comparée.....	36
3 Résultats.....	39
3.1. Synthèse des enquêtes .....	39
3.2. Description de la typologie et trajectoire type.....	48
3.3. Combinaisons de ressources mobilisées.....	62
3.4. Evaluation de la pérennité .....	69
3.5. Mise en évidence de la dépendance aux acteurs publics.....	76
4 Discussion.....	78
4.1. Discussion sur la méthode.....	78
4.1.1. Les méthodes d'échantillonnage et d'enquête .....	78
4.1.2. Le cadre d'analyse .....	78
4.2. Discussion des résultats.....	80
4.2.1. Le relationnel, ressource pour les ressources .....	80
4.2.2. Des compétences professionnelles pour valoriser les ressources territoriales..	81
4.2.3. Des ressources en tension dans un contexte de changement .....	81
4.2.4. L'intervention publique et l'élevage pastoral.....	82
4.3. Vérification des hypothèses et atteinte des objectifs.....	83
Conclusion.....	85

## Table des illustrations

FIGURE 1 : DIAGRAMME OMBRO-THERMIQUE DE LAGRASSE (AUDE) (SOURCE DATA-CLIMATE.ORG) .....	11
FIGURE 2 : DIAGRAMME OMBRO-THERMIQUE DE MENDE (LOZERE) (SOURCE : DATA-CLIMATE.ORG).....	12
FIGURE 3 : CARTE DES ORIENTATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES DES COMMUNES SITUEES SUR L'ANCIEN LANGUEDOC-ROUSSILLON (NOZIERES-PETIT ET AL, 2017) .....	13
FIGURE 4 : TROUPEAU DE CHEVRES LAITIERE PENDANT UNE GARDE, SAINT ANDRE DE VALBORGNE (30) (SOURCE PERSONNELLE) .....	15
FIGURE 5 : UN TROUPEAU DE CAPRINS LAITIER (CHEVRES DU ROVES) EN PATURAGE SUR DES PARCOURS A SAINT MATTHIEU DE TREVIER (34) (SOURCE PERSONNELLE) .....	28
FIGURE 6 : QUELQUES VACHES AU PATURAGE EN LOZERE (SOURCE PERSONNELLE) .....	30
FIGURE 7 : CARTE DES ENQUETES REALISEES SUR LES DEPARTEMENTS DE L'EX LANGUEDOC-ROUSSILLON .....	31
FIGURE 8 : DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE DES INSTALLATIONS.....	48
FIGURE 9 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN ASSOCIATION, PRODUCTION OVINE.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
FIGURE 10 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN ASSOCIATION, PRODUCTION BOVINE .....	51
FIGURE 11 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN REPRISE D'EXPLOITATION CADRE FAMILIAL, PRODUCTION BOVINE.....	53
FIGURE 12 : TRAJECTOIRE DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN REPRISE HORS CADRE FAMILIAL, PRODUCTION CAPRINE.....	54
FIGURE 13 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN CREATION D'EXPLOITATION, PRODUCTION OVINE DE MOINS DE 5 ANS.....	56
FIGURE 14 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN CREATION D'EXPLOITATION, PRODUCTION CAPRINE, DE MOINS DE 5 ANS.....	57
FIGURE 15 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN CREATION D'EXPLOITATION, PRODUCTION OVINE DE PLUS DE 5 ANS .....	59
FIGURE 16 : TRAJECTOIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES A L'INSTALLATION EN CREATION D'EXPLOITATION, PRODUCTION CAPRINE DE PLUS DE 5 ANS .....	60
FIGURE 17 : COMPARAISON DES COMBINAISONS DE RESSOURCES, CLASSEES EN FONCTION DES TYPES .....	62
FIGURE 18 : COMPARAISON DES COMBINAISONS DE RESSOURCES, CLASSEES EN FONCTION DES TERRITOIRES .....	66
FIGURE 19 : EVALUATION DE LA CAPACITE PRODUCTIVE ET REPRODUCTIVE DE BIENS ET SERVICES PAR LES EXPLOITATIONS (IDEA v4) .....	70
FIGURE 20 : COMPARAISON DES DEPENDANCES DES EXPLOITATIONS AUX ACTEURS PUBLICS EN TERMES DE RESSOURCES MOBILISEES. .....	76

## Table des tableaux

TABLEAU 1 : CRITERES DE NOTATION CHOISIS POUR EFFECTUER LE GRAPHIQUE DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	37
TABLEAU 2 : SYNTHESE DES TRAJECTOIRES D'INSTALLATION ET DES SYSTEMES D'ELEVAGE ENQUETES .....	40
TABLEAU 3 : DESCRIPTION DES LEVIERS MAJEUR POUR LA MOBILISATION DE RESSOURCES .....	67
TABLEAU 4 : ANALYSE DES EFFICIENCES BRUTES DES EXPLOITATIONS AVEC SUFFISEMENT DE DONNEES. ....	75

## GLOSSAIRE

**Herbassiers** : « bergers sans terre », leur mode de vie s'apparente au nomadisme. Sans base fixe, ils emmènent les troupeaux sur des terres dont ils ne sont pas propriétaires et se déplacent avec une caravane, parcourant parfois de très longues distances sur une année pour aller chercher la ressource (Meuret, 2010).

## **SIGLES ET ACRONYMES**

**ADEAR** : Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

**CERPAM** : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

**DJA** : Dotation Jeunes Agriculteurs

**GDS** : Groupement de Défense Sanitaire

**IDEA** : Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles

## Introduction

Depuis le rapport des Nations Unies « Livestock's long shadow » sorti en 2006 (Steinfeld et al.), l'élevage a été décrit comme un élément menaçant pour l'environnement par les impacts qu'il entraîne. Les animaux d'élevage seraient à l'origine de 14,5% des émissions totales de gaz à effet de serre (Gerber et al., 2013). L'élevage, en utilisant de grandes surfaces agricoles, concurrencerait la production alimentaire humaine. Il serait également une des principales causes de la déforestation par l'extension des surfaces de pâturage.

Ces impacts sont évidemment effectifs pour le type d'élevage que l'on considère comme « conventionnel », issu d'un système biotechnique hérité d'une révolution agricole et industrielle, et faisant partie intégrante d'un système alimentaire mondialisé. Suite au développement du concept de multifonctionnalité des systèmes agricoles et d'élevage au sommet de Rio en 1992, ces systèmes se sont vu attribuer d'autres rôles que la simple production alimentaire (Duru et al., 2018).

La notion de services rendus aux territoires par les élevages voit le jour. On entend par services, les effets et contributions positives, fournis par un écosystème agricole sur l'agriculture elle-même et sur la société (Dumont et al., 2016). Ce concept inclut les services écosystémiques, les externalités positives de l'agriculture et la fourniture de biens marchands (Gómez-Baggethun et al., 2010). Ryschawy et al. (2015) ont recensé quatre catégories de services fournis par l'élevage dans les territoires : l'approvisionnement en produits animaux, la qualité environnementale (biodiversité, cycles biogéochimiques, diversité des paysages), la vitalité territoriale (dynamisme rural et emploi) et l'identité culturelle (gastronomie, identité des terroirs). En valorisant des systèmes biotechniques non pas basés sur les intrants extérieurs, qu'ils soient naturels ou non, mais sur l'intégration du système à son territoire, ces systèmes profitent des ressources offertes par la maximisation de la biodiversité et les interactions interspécifiques (Therond et al., 2017).

L'élevage pastoral semble être un « bon candidat » par son caractère extensif, par la valorisation de la biodiversité des milieux ouverts et celle de la ressource propre au terrain que le système occupe. De plus, dans un contexte où la mondialisation renforce des besoins d'identité et de régionalisme, le concept de ressources territoriales fait sens. Ces ressources concernent l'ensemble des biens communs qui n'ont pas forcément de valeur marchande, mais sont aussi le résultat d'une mobilisation autour de valeurs communes, permettant la valorisation et la requalification des objets du territoire (Lamara, 2009). Dans un contexte de déprise agricole nationale, la concentration des exploitations et du foncier est un phénomène qui va également à l'encontre des systèmes que la société semble vouloir promouvoir.

L'objectif de cette étude est donc de contribuer à l'accompagnement dans les processus d'installation en élevage pastoral et plus particulièrement en méditerranée. Pour cela, à partir d'enquêtes semi-directives menées sur l'ancien Languedoc-Roussillon, nous nous intéresserons aux ressources que les éleveurs mobilisent et combinent dans leur contexte d'installation propre et pour mener à bien leur projet tout au long de leur parcours. Pour avoir un regard sur la durabilité des pratiques, nous proposons aussi d'évaluer la pérennité des systèmes que nous aurons étudiés. Après avoir présenté le contexte de l'élevage pastoral en Occitanie, nous reviendrons sur la commande du stage et sur la problématique qui en découle. Nous explorerons la méthodologie qui a été spécifiquement mise en place pour le sujet avant d'aborder les résultats par les monographies des éleveurs en premier lieu, puis par l'analyse comparée des combinaisons de mobilisation de ressources et l'évaluation de la pérennité de ces exploitations. A l'issue de la discussion des résultats et de la méthode nous nous

attacherons à proposer des pistes d'améliorations méthodologiques pour ouvrir la discussion sur de nouveaux angles d'analyse et participer au mieux au maintien de l'activité pastorale.

# 1 Contexte général de l'étude

## 1.1. Contexte en Occitanie

Selon le rapport de Dumont et al. (2018), le territoire méditerranéen est défini comme : « des **territoires à forts enjeux naturels où l'élevage rend des services de régulation et de préservation de la biodiversité et des paysages**. De nombreux écosystèmes à forte valeur patrimoniale ont une origine anthropique et résultent d'une activité agricole qui a maintenu le milieu ouvert. Ce cas-type aborde les enjeux associés à la gestion des écosystèmes herbacés ouverts dans des milieux à haute valeur patrimoniale tels que l'élevage en prairie humide (marais Poitevin, marais du Cotentin, Culms du Devon et de Cornouailles) ou les systèmes transhumants de Méditerranée (élevage ovin dans la plaine de la Crau) ».

La zone méditerranéenne se caractérise par des territoires très variés au sein des cinq départements que sont l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées Orientales avec des amplitudes thermiques intra-annuelles et un déficit hydrique en été variable en fonction de l'altitude des territoires, en plus de l'hétérogénéité des sols engendrant des contextes agronomiques complexes (Figure 1 et Figure 2).

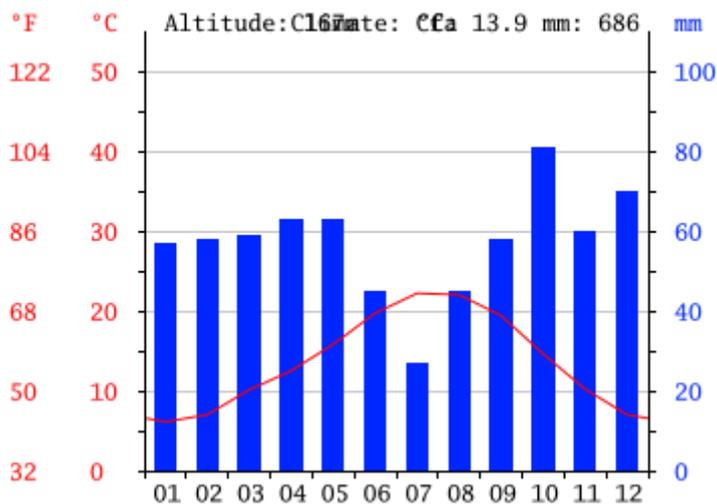


Figure 1: Diagramme ombro-thermique de Lagrasse (Aude) (source data-climate.org)

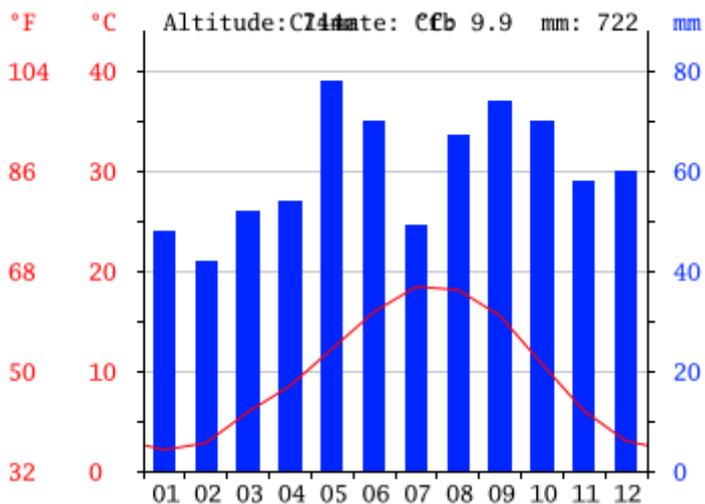


Figure 2 : Diagramme ombro-thermique de Mende (Lozère) (source : data-climate.org)

L'ancien Languedoc-Roussillon est un territoire marqué par ces cultures à forte valeur ajoutée (viticulture, arboriculture, plantes aromatiques) (Figure 3). Dans ce territoire, l'élevage reste un élément structurant du paysage mais, se retrouve de plus en plus concurrencé par les autres secteurs agricoles avec l'extension des surfaces dédiées à des productions labellisées par des signes de qualité. De ce fait, l'élevage pastoral se retrouve retranché dans des zones de moins en moins productives et insuffisantes pour assurer une sécurité dans l'accès à la ressource fourragère. Il reste pourtant l'un des moyens pour valoriser les surfaces de végétation spontanée poussant sur des terrains difficilement valorisables par d'autres activités agricoles. Le renouvellement insuffisant de cette activité d'élevage dans la région et le changement climatique croissant, se trouvent être également des facteurs menaçants rendant la maîtrise de la ressource alimentaire des troupeaux dans le temps et l'espace encore plus faible (Nozières-Petit et al., 2017).

## Orientation technico-économique de la commune

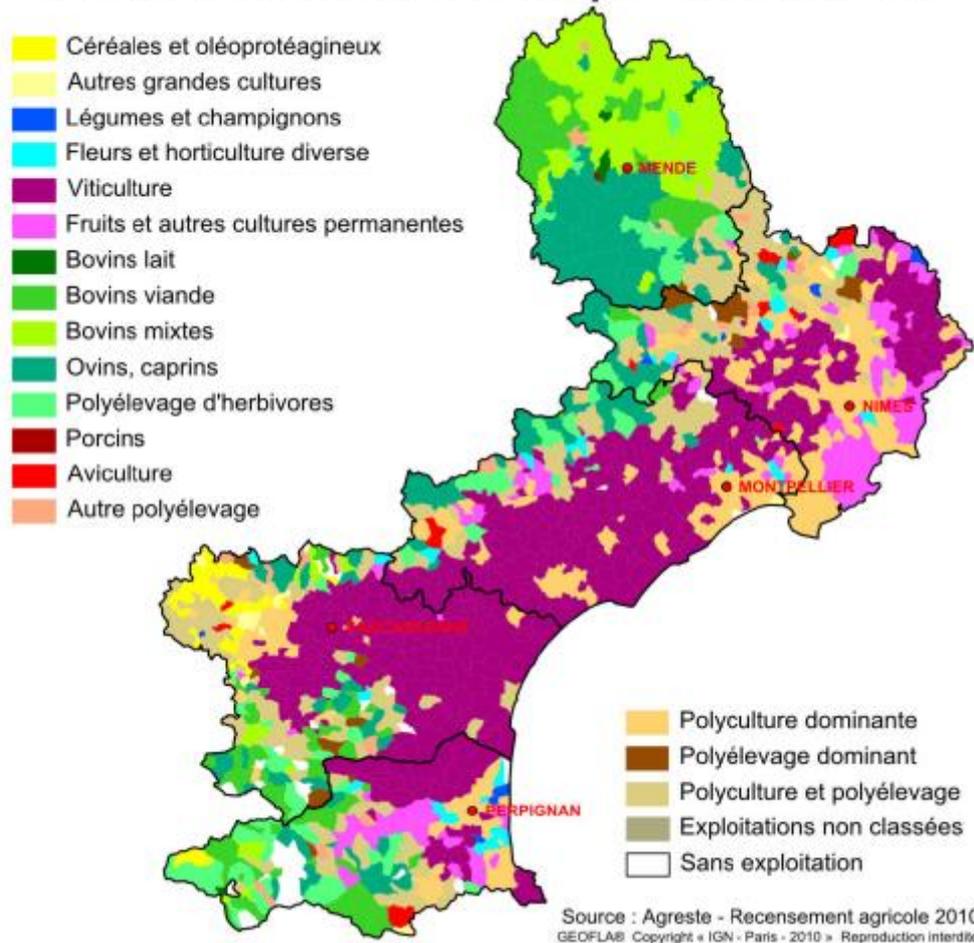


Figure 3 : Carte des orientations technico-économiques des communes situées sur l'ancien Languedoc-Roussillon (Nozières-Petit et al., 2017)

Enfin, la notion de services aux territoires est importante dans le contexte méditerranéen français grâce notamment aux institutions politiques très structurantes, engendrant parfois des situations de forte dépendance des élevages aux acteurs publics. Dans une logique de gestion des espaces naturels, l'élevage était historiquement gestionnaire de l'espace. Par la suite le transfert de la main-d'œuvre agricole vers l'industrie à la sortie de la deuxième guerre mondiale, a été l'un des déclencheurs de l'enfrichement de zones autrefois fortement mobilisées. Depuis, de nouvelles orientations et directives environnementales incitent l'élevage à reprendre ce rôle de gestionnaire. La prise de conscience du rôle du pastoralisme dans cette gestion territoriale par les élus locaux a permis de développer des politiques locales en faveur de l'installation, à travers la mise à disposition de foncier, par des études environnementales ou des diagnostics pastoraux ou bien par le soutien dans l'investissement d'infrastructures.

Tout ce cadre défini autour du pastoralisme donne les caractéristiques et les perceptions actuelles du métier d'éleveur pastoral. Ces caractéristiques que nous allons maintenant décrire ont pris des formes différentes en fonction des attentes de la société.

## **1.2. Déterminants du pastoralisme**

Le pastoralisme était autrefois principalement caractérisé par une certaine mobilité des troupeaux pour aller chercher la ressource pastorale non cultivée, aux endroits où elle était la plus disponible, tout au long de l'année. Cette pratique est aujourd'hui (en France et en Europe du moins) déterminée par les types de ressources que les troupeaux valorisent. Ainsi, selon le CERPAM le pastoralisme représente « l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels appelés communément parcours et alpages ».

Cette ressource pastorale peut être plus ou moins présente dans les systèmes fourragers et les moyens de les mobiliser peuvent être très variables en fonction des exploitations. Alors que certains baseront leur système sur les parcours dans le cas de l'élevage pastoral, d'autres n'y auront recours que comme surface d'appoint dans les élevages à composante pastorale (Jacquemain, 2017).

A cause de cette valorisation des ressources naturelles propres à des territoires spécifiques, on suppose qu'il existe des liens particuliers entre l'exploitation et le territoire du point de vue de ce que prélève le système à son territoire (des ressources mobilisées) et de ce qu'il rend à celui-ci (service). Par exemple, il est aujourd'hui reconnu que l'élevage pastoral, par la valorisation d'une végétation grossière, puisse rouvrir des espaces et/ou en maintenir l'ouverture tout en préservant une biodiversité intrinsèque à ces milieux.

Le service sous-jacent au premier est la lutte contre les incendies par le maintien de zones « pare-feu » par exemple. En outre, l'avantage du pastoralisme du point de vue de la production alimentaire réside dans la valorisation par les ruminants d'essences végétales à faible (voire nulle) valeur nutritionnelle pour les humains et poussant sur des surfaces non arables. De ce fait cette activité ne saurait concurrencer l'alimentation humaine comme pourraient le faire les élevages hors-sol et/ou intensifs où les animaux seraient nourris en majeure partie avec des céréales. De plus, l'élevage fondé sur une alimentation à l'herbe est reconnu pour produire des protéines animales de qualité (Dumont et al., 2018). L'intérêt du pastoralisme pour l'environnement et les territoires se retrouve également dans le maintien de l'emploi en zone rurale et par la promotion d'un patrimoine propre à chaque territoire. Cette pratique d'élevage était jugée mourante il y a quelque temps en France, mais elle retrouve un certain engouement du point de vue social en représentant une alternative à l'agriculture conventionnelle par son caractère extensif, mais aussi pour sa participation à la préservation de la biodiversité et pour le mode de vie particulier qui en découle pour l'éleveur (sorte de reconnexion à la nature). Du point de vue de la santé humaine, les avantages se retrouvent dans la promotion de races rustiques et adaptées aux conditions des milieux, évitant ainsi les épidémies et recours aux antibiotiques.



*Figure 4 : Troupeau de chèvres laitières pendant une garde, Saint André de Valborgne (30)  
(source personnelle)*

## **2 Objectif de l'étude et méthode**

### **2.1. Le contexte institutionnel, la demande de stage**

L'UMT Pasto tente de répondre aux multiples enjeux socio-économiques qui pèsent sur le pastoralisme en tentant de conforter ces formes d'élevage et leur contribution au développement durable des territoires méditerranéens et des filières.

De nombreux travaux ont déjà été effectués au cours du premier quinquennat (2014-2019). Une place centrale a été accordée à l'analyse de la diversité des exploitations dans leurs rapports aux territoires (Axe 1, action 1.3.). Les thèmes et problématiques qui sont ressortis traitent principalement de :

- L'utilisation des surfaces comme élément clé du rapport entre les exploitations et le territoire. De la diversité des pratiques identifiées ressort une complémentarité entre agriculture et élevage qui peut s'apparenter à de l'utilisation de surfaces additionnelles (vergers, vignes, sous-bois) ou du pacage en surfaces boisées.
- La contribution de la diversité des élevages au développement durable des territoires notamment en évaluant l'efficacité économique des systèmes qui privilégient la création de valeur ajoutée en fondant l'alimentation du troupeau par du pâturage et valorisent des écosystèmes qualifiés de difficiles. L'évaluation porte également sur la viabilité sociale de ces systèmes d'élevage, leur pertinence environnementale et leur insertion dans les systèmes alimentaires.

L'étude propose une exploration des freins et des leviers au renouvellement et à l'installation de nouvelles activités pastorales dans les territoires méditerranéens. Les premiers résultats se déclinent autour de l'identification des différentes formes d'installation (M. Rabassa, 2016).

Plusieurs difficultés ont été identifiées, qui justifient de s'intéresser de manière prioritaire à la pérennisation des installations. Il apparaît que les freins majeurs se trouvent au niveau de l'accès au foncier et de l'accès au logement. Dans ce domaine, les collectivités territoriales peuvent se mobiliser pour débloquer ces situations, avec plus ou moins de marges de manœuvre, de pertinence et de pérennité des solutions proposées.

De plus, la question du maintien des filières et des infrastructures d'élevage, notamment lorsque des investissements sont nécessaires (par exemple pour la mise aux normes des abattoirs), se pose face au constat qu'une part importante d'éleveurs s'installent avec un projet de vie prioritaire sur le projet productif, pour reprendre les catégories identifiées.

Enfin, la gestion du travail reste également primordiale dans un contexte où la pratique du pastoralisme exige des temps d'astreinte pour la garde, l'entretien et la gestion des espaces pastoraux, mais aussi un investissement important lorsque la vente directe est choisie comme circuit de commercialisation. Ces éléments nécessitent d'analyser les différentes dimensions favorisant ou limitant le développement de projets d'installation.

## 2.2. Problématique

Ce travail propose de prolonger les études précédentes en plaçant au cœur de l'analyse les différentes ressources mobilisées par les éleveurs pastoraux au cours de leur installation.

Rabassa (2016) montre en effet que la diversité des formes d'installation est principalement due à la nature du porteur de projet ou à la trajectoire d'installation qu'il emprunte. Il s'avère que la réflexion autour de la mise en place de l'atelier de production ne suffit pas. Le porteur du projet doit également s'entourer de soutiens et être attentif aux aspects sociaux et humains de son installation.

Avec les mouvements actuels qui appellent à des transitions agroécologiques et une relocalisation de l'alimentation, de nouveaux enjeux apparaissent pour les territoires en quête de revitalisation. Le développement depuis quelques années de systèmes plus territorialisés a mis en avant les services rendus par le pastoralisme qui se réimplante. On parle alors de reconquête pastorale qui s'avère non pas être poussée par les filières, mais bel et bien par les collectivités territoriales impliquées.

Alors que Duru et al. (2018) ont cherché à définir « *comment les caractéristiques sociales et écologiques au sein d'un territoire déterminent les actions des différents acteurs et in fine l'atteinte de différents objectifs et performances à l'échelle individuelle et collective* », nous nous penchons plus précisément sur la question de la mobilisation des ressources territoriales au cours des processus d'installation. Dans cette étude, nous avons abordé la question de manière dynamique et chronologique, avec une entrée par les territoires. En effet, les trajectoires d'installations et d'exploitation sont variées et les porteurs de projets ont recours à des combinaisons de ressources territoriales plus ou moins spécifiques (Colletis et Pecqueur, 2005) et hiérarchisées de différentes manières selon les systèmes socio-écologiques (Duru et al., 2018) et les contextes socio-économiques (Therond et al., 2017) dans lesquels ces candidats s'implantent.

Ces différentes trajectoires d'exploitation et la manière dont les éleveurs mobilisent des ressources variées et complémentaires peuvent impacter la pérennisation des exploitations. Il semble donc nécessaire d'évaluer la pérennité de l'exploitation au moment de l'enquête. Cela permet de faire le lien avec les travaux portant sur la pertinence de ces systèmes au sein des territoires. L'outil IDEA, à travers l'étude de *la capacité productive et reproductrice*, permettra de questionner la gestion plus ou moins durable des ressources naturelles et sociales par le système ainsi que sa performance économique et son rôle dans la dynamisation des territoires.

Dans un contexte national de faible renouvellement de l'activité agricole, en prenant en compte les services rendus par l'élevage pastoral et selon les enjeux sociaux actuels (environnement, bien-être animal, développement des territoires), nous nous posons donc les questions suivantes :

**Quels sont les processus de mobilisation des ressources, qui, en fonction des stratégies des porteurs de projet en élevage pastoral, contribuent à pérenniser l'activité au sein d'un territoire donné ? Comment ces ressources se combinent-elles au cours des différentes phases du projet d'installation lors de sa confrontation à la réalité ?**

## **2.3. Questions de recherche**

**Quelle est la diversité des ressources mobilisées par les porteurs de projets en élevage pastoral en zone méditerranéenne lors de la confrontation de ce projet à la réalité ?**

**Quelles stratégies de combinaison des ressources territoriales apparaissent dans les trajectoires d'installation des éleveurs pastoraux ?**

**Quelles sont les stratégies qui contribuent à de meilleures situations de pérennisation en fonction des contextes territoriaux ?**

**Le processus d'ancrage territorial observé à travers la combinaison de ressources sera également discuté.**

## **2.4. Hypothèses**

1. Il existe des combinaisons de ressources propres à assurer certaines **sécurités / consolidations** des trajectoires d'installation.
2. Il existe une **hiérarchie entre les ressources mobilisées à l'installation** en fonction du projet de vie du candidat et du territoire dans lequel il s'installe.
3. La **construction d'un ancrage territorial fort** favorise l'accès aux ressources nécessaires à l'installation.
4. Le **processus de mobilisation des ressources** est amené à évoluer au cours de la mise en place du projet d'installation

## 2.5. Cadre d'analyse

Ce travail participe à la construction de nouvelles références sur les processus d'installation en élevage pastoral. Nous proposons de mettre en évidence des dimensions de l'installation rarement prises en compte, notamment pour l'accompagnement à l'installation, en mettant en avant les stratégies de mobilisation de ressources s'établissant durant le processus d'installation (trajectoire d'installation et d'exploitation). Nous souhaitons mettre en évidence d'éventuels processus systématiques en tentant d'établir une typologie des stratégies de mobilisation de ressources, de hiérarchiser les ressources mobilisées entre elles et selon les territoires et enfin, de mettre en évidence les liens entre les ressources, les trajectoires et la pérennité des exploitations.

Notre cadre d'analyse est donc constitué de 4 volets d'analyse :

- 1- La dimension chronologique avec la trajectoire d'installation et la trajectoire d'exploitation
- 2- Les ressources mobilisées au cours de ces trajectoires
- 3- Les profils d'éleveurs en fonction des conditions d'installation (reprise, association ou création) et du contexte territorial
- 4- L'évaluation de la pérennité des installations

Une dimension complémentaire est apportée en questionnant l'ancrage territorial des exploitations, à un moment donné mais aussi la manière dont il s'est construit de manière dynamique. Nous observons ici les parcours à l'installation à l'échelle de l'individu qui mobilise des ressources dans un temps donné et qui les associe entre elles de manière spécifique pour répondre à ses objectifs et projets en fonction de ses priorités. Nous allons donc préciser les définitions théoriques des éléments de ce cadre d'analyse à partir de la bibliographie existante.

### 2.5.1. Trajectoires

Le concept de trajectoire est un outil permettant de mettre en avant des actions guidées par des motivations et des éléments de contexte et de notre point de vue réalisables à partir de la mobilisation adaptée de ressources.

On distingue deux types de trajectoires :

- Les trajectoires d'installation : ce sont « les étapes et les événements vécus par le porteur de projet, qui **précèdent son installation en agriculture**, et l'amènent à vouloir s'installer en agriculture » (Fiorelli et al., 2013)
- Les trajectoires d'exploitation : elles traduisent les **logiques propres des éleveurs** (objectifs et modalités de conduite de l'élevage) et se construisent autour de **processus d'élaboration de la production** selon différentes modalités et différentes phases de cohérence post installation (Ryschawy et al., 2015). A travers la représentation de trajectoires nous pouvons également accéder à des indices de stabilité en illustrant des trajectoires plus ou moins linéaires et qui mettraient en évidence les éventuels changements de cohérence.

A travers la trajectoire d'installation et la trajectoire d'exploitation on s'attachera à observer une certaine coévolution du projet et des ressources mobilisées et des leviers de pérennisation

des exploitations. Cette vision chronologique nous permet également de pouvoir prendre en compte le concept de dynamique d'ancrage territorial.

## 2.5.2. Ressources

Une **ressource** dans notre cas, se définit comme des éléments matériels ou immatériels que les porteurs de projets mobilisent dans leur environnement socio-écologique pour mener à bien leur installation ainsi que le bon fonctionnement de leur système de production.

Ces ressources peuvent être des objets du territoire ou de l'environnement de l'exploitation qui permettent de contourner une contrainte, de gérer des aléas (Rigolot et al., 2019), ou encore d'atteindre des objectifs. Les ressources selon Gafsi peuvent être de nature différente :

(i) les **ressources productives**, prises dans le sens large ; il s'agit des ressources matérielles (ressources naturelles, matériel, capitaux, etc.) et immatérielles (compétences, services, conseil...).

(ii) Les **ressources relationnelles** que ce soient des relations relevant de l'engagement professionnel de l'agriculteur (organismes professionnels, agents et organismes de développement, réseaux socioprofessionnels...), de la vie sociale locale (tissu social local, associations...) ou de la dynamique économique territoriale (autres secteurs d'activités).

(iii) Les **ressources symboliques** en rapport avec les caractères du territoire collectivement appropriés et le système commun de représentations, résultat de la trajectoire d'évolution de ce territoire. Ainsi à partir de cette dernière catégorie, certains auteurs parlent de Pastoralité : « au-delà de ses dimensions techniques, économiques et environnementales, le pastoralisme est considéré comme porteur d'une dimension culturelle et identitaire, véhiculée et incarnée par les acteurs pastoraux. La prise en compte de cette dimension socioculturelle fonde la notion de « pastoralité », qui renvoie aux valeurs et aux caractéristiques, réelles ou imaginées, associées au pastoralisme. » (Chabrat et al., 2014)

D'autres auteurs développent l'idée de processus de spécification des ressources par rapport à une notion de territorialisation. Selon Colletis et Pecqueur (2005), il faut faire la distinction entre des ressources ou des actifs pouvant être de nature générique ou spécifique.

« Des actifs ou des ressources **génériques** se définissent par le fait que leur valeur ou leur potentiel sont indépendants de leur participation à un quelconque processus de production. Les actifs ou ressources sont ainsi totalement transférables, leur valeur est une valeur d'échange. Le lieu de cet échange est le marché. Le prix est le critère d'appréciation de la valeur d'échange, laquelle est déterminée par une offre et une demande à caractère quantitatif. En d'autres termes, un facteur générique est indépendant du "génie du lieu" où il est produit.

Par contre, les actifs **spécifiques**, existent comme tels, mais leur valeur est fonction des conditions de leur usage. Alors qu'un actif générique est totalement transférable, un actif spécifique implique un coût irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert.

Les ressources **spécifiques** n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent en aucun cas être transférées. Ces ressources naissent de processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration. Elles constituent l'expression du processus cognitif qui est engagé lorsque des acteurs ayant des compétences différentes produisent des connaissances nouvelles par la mise en commun de ces dernières. Lorsque des connaissances et savoirs hétérogènes sont combinés, de nouvelles connaissances sont produites qui peuvent, à leur tour, participer de nouvelles configurations ».

La différence entre une ressource et un actif selon leur étude n'a pas été retenue. Elle faisait référence à une certaine latence, un potentiel concernant la ressource alors que l'actif serait

« en activité ». Nous avons considéré une ressource comme un élément mobilisé dans un but justifié par le projet de l'éleveur. En revanche la distinction entre générique ou spécifique a permis de nourrir notre volonté de mise en évidence ou non d'un ancrage territorial spécifique dans les systèmes d'élevages pastoraux.

### 2.5.3. Evaluation de la pérennité des systèmes pastoraux

Le terme de pérennité évoque la capacité à se maintenir dans le temps. Elle est donc liée à notre analyse par les trajectoires. Les systèmes pastoraux sont soumis à des difficultés particulières au moment de l'installation (Rabassa, 2016) :

- Mobilisation de foncier,
- Recherche d'un logement,
- Contraintes administratives,
- Conditions non optimales de reprise,
- Charge de travail mal appréhendée,
- Difficultés relationnelles ou encore recherche tardive de débouchés.

Nous faisons le postulat que les exploitations tentent de surmonter ces difficultés et de mener à bien leur projet par la mobilisation de ressources en conséquence (Rigolot et al., 2019). Ces difficultés renvoient au caractère interne de la durabilité (Gasselin et al., 2019). En effet, il est précisé que la durabilité restreinte est « autocentrée sur les seuls enjeux du projet, sur sa capacité à durer et traduisant une ambition de pérennité des activités. L'agriculture durable vise également à contribuer à la durabilité des territoires et des collectivités dans lesquelles elle s'inscrit. Il s'agit alors d'une durabilité étendue ».

A un niveau de précision supplémentaire la durabilité externe serait liée aux caractéristiques du territoire dans lequel le projet s'insère procurant une faible capacité d'action et de décision au porteur de projet. La durabilité interne serait alors le fait de la mobilisation d'éléments propres au système d'activité « tant au niveau du porteur de projet, de ses ressources et de ses activités que dans l'interaction entre ces entités. En effet, les savoir-faire du porteur de projet, son capital économique, ses terres et son équipement, son appartenance à des réseaux sociaux constituent autant de ressources internes sur lesquelles il a une capacité d'action et de décision ».

Pour le réseau Inpact, les **5 grands facteurs de pérennisation** (S'installer et après ? Réflexions paysannes pour durer) sont :

- La maîtrise globale du projet : notion de combinaison de compétences et de savoirs (techniques, économiques, relationnels) et nécessité de prise de recul pour penser les stratégies d'évolution
- L'entourage
- L'organisation du travail : concilier temps, pénibilité, autonomie

- La combinaison d'activités ou d'ateliers : la gestion de systèmes complexes mais qui peut être motivante pour certains
- Les stratégies d'investissement et de taille d'activité : efficacité dans le travail et viabilité en adéquation avec les idéaux du porteur de projet

Ces facteurs de pérennisation illustrent des stratégies mises en œuvre de manière consciente ou non selon l'accompagnement en amont de l'installation ou bien du milieu d'où est issu le porteur de projets. Les stratégies de pérennisation ont pour fonction de surmonter les difficultés en mobilisant des ressources. Nous proposons déjà d'observer cela à travers la mobilisation de ressources au cours des trajectoires. On tente d'évaluer la **capacité productive et reproductive d'une exploitation (IDEA v4) afin d'observer si ces stratégies apportent de la pérennité au système.**

#### **2.5.4. Ancrage territorial**

« **L'ancrage territorial** d'une EA caractérise **la nature et l'intensité des liens** [...] que l'exploitation **construit** avec son territoire, ses habitants et ses acteurs, son groupe social de vie (IDEA v4). Une exploitation agricole aurait un fort ancrage territorial si elle mobilise, et surtout co-produit avec d'autres acteurs, des ressources territoriales appartenant aux trois familles distinguées ci-dessus. Elle aurait un faible ancrage territorial, si elle se limite à la mobilisation des ressources productives, voire certaines des autres types de ressources mais dans une logique productiviste et sectorielle. » (Gafsi, 2002).

Les **questions d'ancrage et de ressources territoriales** ont été étudiées à l'échelle du territoire sous les modalités des signes de qualité avec des filières AOC, AOP etc... (Frayssignes, 2001 ; Chabrat et al. 2014). Nous souhaitons réadapter la définition de ressources et d'ancrage territorial à l'échelle de l'exploitation et du point de vue de l'installation et de la trajectoire d'exploitation de l'éleveur pastoral en zone méditerranéenne. L'hypothèse soutenue est que les différents terrains d'études supportent des territoires variés. Cela met en avant des déterminants plus ou moins forts qui sous-tendent les stratégies mises en œuvre par les éleveurs. Ces stratégies peuvent être appuyées par des relations avec les acteurs du territoire et le système de production peut chercher à valoriser à travers ses produits une certaine image de ce territoire.

## **2.6. Démarche générale de l'analyse**

### **2.6.1. Bibliographie**

Le stage s'est construit de manière à ce que de nouveaux points de vue émergent à partir de la méthode d'observation des problématiques à l'installation en élevage pastoral. Il a donc fallu en premier lieu s'imprégner de la bibliographie autour des grandes thématiques de ce stage et recouper les méthodes d'analyse au sujet des ressources et de l'ancrage territorial, ce dernier étant souvent abordé du point de vue des filières.

Cette phase de bibliographie avait également pour but de construire le dispositif d'enquête permettant d'obtenir les éléments clés correspondant à notre cadre d'analyse. Les sources portaient beaucoup sur les méthodes d'accompagnement à l'installation déjà existantes,

comme les outils Trajectoire et Cartapp (Gasselin et al., 2013), leur but étant d'accompagner le projet en cours de construction du porteur de projet. Ici, nous nous en sommes inspirés pour les utiliser de manière rétrospective. Nous avons réutilisé ces outils pour mobiliser des concepts, des objets du territoire et du système de production afin d'analyser les trajectoires d'installation (période entre l'idée et l'installation effective) et le début de la trajectoire d'exploitation (premières années d'activité) des porteurs de projet.

Ces outils renseignent également sur des postures à adopter dans les entretiens pour nourrir une analyse qualitative. Dans ces outils d'accompagnement, c'est l'entretien compréhensif qui est préconisé pour ses aptitudes à montrer et discuter des manières d'agir et de penser de l'enquêté. Cependant, pour les besoins de l'étude, son calibrage (nombre d'enquêtes désiré et temps imparti pour le traitement des données) nous avons choisi de rester sur l'entretien semi-directif. En effet, contrairement à un entretien non directif qui laisserait primer l'acceptation de tout ce qui est dit ou non, ici nous souhaitons rester sur des thèmes préalablement définis dans le guide d'entretien. En revanche, nous avons conservé la pratique d'une attitude impliquée. Elle se définit par exemple par l'approbation ou bien par l'introduction d'un autre point de vue à ce qui vient d'être dit, ou encore de mettre en exergue l'implication par l'émotion qui peut s'apparenter à se laisser aller au rire par exemple. L'engagement et le soutien de l'enquêté par l'enquêteur dans sa réflexion permet à l'enquêté de sentir que « l'on s'intéresse à ce qu'il dit non pas sur son opinion mais sur le savoir qu'il possède et que l'enquêteur n'a pas » (Fiorelli et al. 2013). Cette posture entraîne une certaine irrégularité dans la richesse des entretiens en fonction de l'attitude de l'enquêteur, du tempérament de l'enquêté, mais également de la limite induite par le besoin et la volonté d'aborder tous les thèmes présélectionnés en pouvant casser le discours de l'enquêté. Cependant, un des avantages non négligeables de la méthode semi-directive est d'assurer une certaine base d'éléments recueillis, grâce à la redirection de la discussion préétablie : il permet ainsi plus facilement la comparabilité des résultats.

## **2.6.2. Techniques d'échantillonnage et terrains d'enquête**

Nous nous sommes en premier lieu intéressés à comprendre les contextes généraux de cette région d'étude à travers des entretiens que nous qualifions « d'entretiens d'experts » en interrogeant les acteurs du pastoralisme et de l'accompagnement à l'installation par département. Cependant, nous gardons en tête le fait qu'un territoire n'est pas le simple fait de limites administratives mais plutôt issu d'un système socio-environnemental particulier.

Nous avons donc contacté la chambre régionale Occitanie et les chambres départementales d'agriculture, ainsi que les ADEAR. Ces discussions traitaient des formes que prenait le pastoralisme aux yeux des experts, en fonction des déterminants du milieu, qu'ils soient naturels, économiques ou de l'ordre de l'organisation sociale. Il s'agissait d'obtenir des chiffres, statistiques formelles ou tendances à dire d'experts sur l'installation au niveau départemental. Nous mettions également l'accent sur les contraintes que rencontrait ce type d'élevage. Enfin, nous essayions de discuter des projets en cours autour de la protection et du développement du pastoralisme pour voir si des initiatives étaient prises par les acteurs locaux. Nous avons également pu avoir un entretien avec un éleveur des Cévennes, installé depuis 1982, pour avoir une vision un peu historique du métier dans la région.

La sélection des éleveurs à rencontrer s'est faite en cascade à partir des listes de contacts que les experts nous ont transmises. Tout en veillant à respecter les critères d'ancienneté d'installation et une certaine diversité dans les systèmes de production, une certaine parité a également été recherchée. Nous avons réalisé entre trois et cinq enquêtes par zone. Cette

méthode consistant à démarcher des gens volontaires pour parler de leur histoire et de l'état de leur exploitation induit cependant un biais dans l'échantillon. Nous n'avons eu aucun cas d'exploitation en grande difficulté en ce moment, ce qui nous aurait permis de comprendre les freins et les risques auxquels s'exposent les éleveurs à l'installation. Néanmoins nous avons quatre cas où des phases d'instabilité marquée ont eu lieu. A la suite des entretiens auprès des experts, nous avons pu caractériser nos territoires.

*Zone de moyenne et haute montagne des Pyrénées orientales :*

*Les Fenouillèdes (Fosse), le Vallespir (Prats de mollo), le Conflent (Canigou) (entretien Emmanuel Leroy, conseiller pastoralisme CA P.-O.)*

Le climat des Pyrénées-Orientales est un climat de type méditerranéen près des côtes se dégradant en climat montagnard avec l'altitude. Cette zone montagnaise est depuis très longtemps occupée par des activités d'élevage pour les surfaces pastorales qu'elle offre. La surface agricole utilisée par les éleveurs est aujourd'hui composée à 95% de prairies permanentes dont 94% d'entre elles sont des parcours ou des estives (113000ha). La majorité de ces surfaces de parcours (61%) sont soumises à l'usage collectif contre 38% à l'usage individuel et elles sont à 2/3 des parcours boisés (Rencontre Nationale Des Acteurs du Pastoralisme, 2019). Pour la partie privative, les terrains sont très morcelés et les éleveurs négocient bien souvent leur autorisation d'usage avec des accords verbaux. Parfois même les propriétaires des terrains utilisés sont inconnus. Cette non formalisation de l'usage des terres est source de fragilisation de l'assise foncière pour les éleveurs.

Depuis la loi pastorale de 1972, ont été créées des Associations Foncières Pastorales (AFP), des Groupements Pastoraux (GP) et des conventions pluriannuelles de pâturage (contrat en zone de montagne différents des baux à la ferme et qui sont incitatifs pour le propriétaire pour permettre l'usage des terres aux éleveurs). Cette loi pastorale a été déterminante d'une certaine gestion concernant les zones d'estives, qui sont soit communales soit domaniales. L'AFP fonctionne comme un syndicat, avec une sorte de copropriété dans un périmètre donné. Dans le cas où les propriétaires et la mairie sont à plus de 50% propriétaires sur la zone en question, ils auront, lors de ventes, le droit d'orienter la prochaine acquisition foncière.

L'élevage dans cette zone s'oriente principalement vers de la production de viande et surtout des bovins allaitants (260 éleveurs bovins contre une centaine en ovins) (Rencontre Nationale Des Acteurs du Pastoralisme, 2019) et se caractérise par le fait que 95% des troupeaux de la zone sont transhumants. On compte environ cinquante éleveurs fromagers toutes espèces confondues qui sont en partie en parcours avec complément de foin.

Concernant les installations, on en compte environ quinze par an avec 45% d'installation réalisées par des femmes. Les zones de montagne sont surtout touchées par des phénomènes de reprises d'exploitations alors que sur les zones de piémonts (que l'on n'a pas enquêtées) on retrouve des situations de reconquête pastorale avec beaucoup plus de créations d'exploitations. Dans le secteur du Vallespir l'élevage est traditionnel alors que dans d'autres zones, la reconquête pastorale part de zéro depuis les années 80-90.

50% des installations sont des cas Hors Cadre Familial (HCF). La réforme de la PAC de 2015, en reconnaissant les surfaces de parcours a permis un meilleur accès aux Droits au Paiement de Base (DPB) facilitant les conditions économiques des éleveurs. Cependant, les principales difficultés pour l'installation en pastoralisme dans les Pyrénées-Orientales sont :

- La capacité à maîtriser le foncier c'est-à-dire à être propriétaire sur la zone de bâti et d'hivernage ainsi que la zone où il y a de la fauche

- L'altitude (climat) et la pente (accessibilité)
- L'investissement et l'aménagement des infrastructures.

Le territoire est rude mais reste attractif, « la situation ressemble à de l'élevage péri-urbain en termes de services ». De plus, il n'y a pas de problème majeur de transmission avec les cédants.

Du point de vue commercial, on parle de circuits courts et locaux mais pas forcément de vente directe. En effet, il y a sur le territoire une filière locale avec un abattoir qui gère une bonne partie de la production en viande. Pour les fromagers, il y a un peu plus de problèmes de transmission à cause du coût de la reprise dû à la taille des exploitations.

Les questions majeures et les sources d'incertitudes pour les éleveurs gravitent autour des questions des ressources pastorales dans le contexte d'un climat méditerranéen, le réchauffement climatique se faisant de plus en plus ressentir sur la production d'herbe. La concurrence sur la ressource pastorale avec les grands ongulés (cerfs, mouflons, sangliers) et le risque de prédation (chiens errants, loups) soulèvent également de nombreuses questions. C'est également l'incertitude des perspectives politiques qui peut inquiéter. Pourtant, il y a une volonté non négligeable de la part des communautés de communes de favoriser l'activité pastorale avec par exemple la réalisation d'un diagnostic de territoire sur la communauté de communes des Fenouillèdes suite à un incendie, avec des crédits de l'Europe et de la région.

#### *Les Corbières*

Le climat des Corbières est tempéré chaud dans cette zone, en partie située en moyenne montagne. L'activité viticole est bien développée et l'appellation associée est plutôt renommée. Les zones en plaine du département sont productrices de foin.

Les surfaces utilisées par l'élevage sont surtout pastorales. On recense plus de 36000 ha de landes et parcours à titre individuel, c'est-à-dire 59% de la surface fourragère principale du département. On compte également environ 8000 ha de surfaces collectives qui se trouvent exclusivement sur le massif. Cette zone est devenue un élément majeur pour l'équilibre de la ressource alimentaire dans les systèmes fourragers des éleveurs. Une centaine d'éleveurs utilisent ces surfaces collectives qui sont devenues indispensables pour certaines exploitations individuelles. 66% des éleveurs sont dans des systèmes extensifs et dans une démarche de valorisation des surfaces pastorales par l'utilisation de landes et parcours. On note également que beaucoup d'éleveurs pastoraux sont utilisateurs d'estives dans le département voisin des Pyrénées Orientales. (CA de l'Aude).

La zone de l'AOP Pélardon englobe une partie de ce terrain.

Certaines zones de l'Aude comptent une très faible densité de population, néanmoins des réseaux paysans se montent et l'attractivité touristique participe à dynamiser l'économie.

#### *Les Cévennes*

*Entretien Rémi Leenhardt, éleveur dans les Cévennes, Emmanuelle Genevet, CRA Occitanie*

C'est un climat allant de méditerranéen à montagnard que l'on rencontre dans le massif des Cévennes en fonction de l'altitude. Aujourd'hui, les acteurs du territoire commencent à prendre conscience de l'effet structurant du pastoralisme suite aux revendications des éleveurs et de la recherche-action menée dans la zone. Cela a permis d'aboutir à un contrat connu sous le nom de Pacte pastoral mis en place par la communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes en 2015. Il assure une intégration du pastoralisme au territoire et un maintien du lien social entre les acteurs de la commune et du pastoralisme par le biais d'innovations

juridiques et par le droit à la négociation entre acteurs concernant l'accès au foncier par les éleveurs pastoraux. D'autre part, la reconnaissance des zones inondables et le fait d'en interdire certaines à la construction a permis de préserver une partie des prés de fond de vallée utilisés pour la fauche par les éleveurs qui se voyaient perdre toutes leurs ressources en fourrage.

Les installations dans les Cévennes sont souvent caractérisées par une volonté de limiter les investissements et d'utiliser au maximum la ressource pastorale par manque de moyens ou à cause de refus de crédits par les banques. Il y a un problème de transmission du côté des cédants qui évoquent la difficulté de laisser à quelqu'un d'autre le résultat d'un projet de toute une vie. Cette situation semble très culturelle et conduit à des problèmes de renouvellement de l'activité.

La pratique du brûlis se pratique toujours sur dérogations des collectivités territoriales, pour rouvrir les espaces fermés suite à la déprise de l'élevage autrefois bien plus présent. Il y a beaucoup de contrats de location et gestion de terrains avec l'ONF. Les groupements pastoraux existants dans la zone permettent la mutualisation du travail et sont composés de bergers salariés ou d'éleveurs et les transhumances sont toujours très pratiquées. Elles peuvent aller jusqu'en Lozère pour pallier le manque de ressources estivales dans les plaines.

La zone des Cévennes est comprise dans l'AOP Pélardon. Lors de l'introduction de cette AOP, les éleveurs ont vu un intérêt marqué de se détourner de l'élevage ovin allaitant et de la race locale, la raïole, au détriment de races de chèvres productives comme l'alpine. Aujourd'hui le syndicat de races menacées Rouges-Raïole-Causse œuvre pour la préservation de ces races locales au potentiel de valorisation des surfaces pastorales intéressant, entre autres pour leur forte adaptation en termes d'alimentation. On parle de croissance compensatrice, c'est-à-dire que ces brebis peuvent rattraper un retard sur une période où l'alimentation a manqué, « *elles sont capables de manger 8h d'affilée pour rattraper* ».

Concernant la filière viande, le projet de reprise de l'abattoir du Vigan a eu un certain succès et permet à 60 élevages sur plusieurs départements de bénéficier de ce service d'entraide autorisant une maîtrise de la transformation. Douze éleveurs sont aujourd'hui investis dans le pilotage de l'abattoir sachant qu'il faut six tâcherons de manière légale pour ouvrir l'abattoir. Cette organisation questionne le temps disponible des éleveurs pastoraux et leur capacité à s'investir dans des projets collectifs. Ainsi, le tissu local se désagrège à certains endroits et l'entraide qui pouvait exister entre éleveurs disparaît petit à petit, comme par exemple les CUMA qui étaient beaucoup plus présentes auparavant.

#### *Les Garrigues*

*(Entretiens Sylvain Micola, Emmanuelle Genevet de la CRA Occitanie et Gard et Guillaume Massein de l'ADDEAR-G)*

Cette zone s'étend à la fois sur le département du Gard et de L'Hérault. Le climat est qualifié de méditerranéen chaud. En termes de population d'agriculteurs, la majorité provient du secteur viticole en Hérault. Il y a une bonne dynamique de renouvellement avec les éleveurs et les viticulteurs, cependant on remarque une certaine érosion de l'élevage dans la zone et une concentration en viticulture plus marquée.

La composante foncière est non pérenne sur la zone, surtout pour des jeunes exploitants en production d'ovins allaitants pastoraux, qui s'installent sans investissement sur le terrain, en pratiquant beaucoup la garde et la mise en place d'aménagements temporaires comme les

clôtures. Le but est de minimiser les risques financiers à l'installation surtout pour les productions d'ovins allaitants.

Les accords verbaux avec les propriétaires sont fréquents. Il s'avère que ces derniers ont un comportement hésitant à l'idée de signer un contrat écrit, ils se sentent coincés comme s'ils craignaient de ne plus pouvoir reprendre leurs droits d'usage sur leurs terres. Dans cette zone on parle également beaucoup de reconquête pastorale, mais sur des zones pas forcément reconnues par l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels). Dans ces projets de reconquête, les collectivités donnent toujours une part de foncier en guise de point de départ mais bien souvent, ce n'est pas suffisant. De plus, les exigences de ces collectivités envers les porteurs de projet peuvent être un frein par les contraintes qu'elles génèrent (AB, visites pédagogiques, alimentation des restaurants collectifs...).

Il y a peu de ce que l'on appelle des « herbassiers ». Ces éleveurs se caractérisent par leur non possession de foncier. Cependant, l'ensemble des éleveurs pastoraux de la zone sont rarement de gros propriétaires. Ils possèdent seulement quelques hectares sur le terrain où se trouve le bâtiment.

En revanche, dans les zones de l'arrière-pays (hauts cantons, Larzac), l'élevage existe de manière constante depuis longtemps et il y a eu maintien d'un système de mise à disposition du foncier par fermage plus important. Les conventions pluriannuelles de pâturage, les commodats pour mise à disposition et droit d'usage, ou encore les accords verbaux sont les contrats alternatifs que l'on retrouve majoritairement dans les systèmes pastoraux de la zone. On en déduit une forte variabilité dans l'assise foncière en termes de droits et de temps. Cette situation est le résultat d'une spéculation foncière forte induite par la concurrence des autres activités comme la viticulture ou l'élevage équin de loisir en zone péri-urbaine. Cependant, comme dans l'ensemble du territoire français, la réforme de la PAC a fortement participé à faciliter les installations par opportunité financière.

Depuis cinq ans, il y a une vague d'installation en caprins fromagers en Hérault. Ce type d'exploitation mise sur la valeur ajoutée des produits mais pâtit d'un manque de main-d'œuvre en général pour gérer l'ensemble de processus de production, de la traite à la transformation et à la vente. Il est donc difficile de s'installer seul. Ces élevages caprins laitiers sont complètement sédentaires, le cheptel est plus petit que les ovins et ils ressentent moins la contrainte du foncier et de l'usage de ressources naturelles. Sur le département du Gard, peu d'élevages bovins sont historiquement présents, on remarque cependant dernièrement que des élevages de brebis allaitantes se diversifient avec quelques vaches dans le cas où l'assise foncière est suffisamment solide et avec la possibilité de parquer. On retrouve aussi des cas de pâturage de la vigne, avec des conventions souvent précaires entre les éleveurs et les producteurs viticoles. En zone de plaine, la complémentarité existe aussi avec les vergers. Cependant ils ne sont pas déclarables à la PAC comme surfaces pastorales pour l'obtention d'aides.



*Figure 5 : Un troupeau de caprins laitier (chèvres du Roves) en pâturage sur des parcours à Saint Matthieu de Trévières (34) (source personnelle)*

Les installations dites Hors Cadre Familial n'ont pas tout le relationnel de base qui aurait pu exister dans une transmission familiale, ce qui génère de l'isolement. En effet, en Hérault, il n'y a quasiment plus de collectifs qui regroupent les agriculteurs (coopératives, abattoirs, CUMA, syndicats, et associations) comme on pouvait les connaître quelques décennies auparavant. La tendance est plus individuelle aujourd'hui. Cependant, si les porteurs de projet sont des locaux possédant un certain réseau dans le secteur, la mobilisation de terres cultivables s'avère bien plus facile. Sur cette zone (Gard, Hérault), le réseau d'éleveurs reste peu dense et n'a pas la culture de travailler en commun contrairement à l'Aveyron, la Lozère ou les Pyrénées Orientales, alors que le temps est précieux et limité par la garde du troupeau. Il semblerait qu'il y ait tout de même une prise de conscience des jeunes installés sur l'importance des relations et des échanges. Ils s'organisent donc pour dégager du temps, participent aux formations, adhèrent au réseau de connaissances et groupements pastoraux pour les transhumances.

Le département de la Lozère se découpe en trois zones : l'Aubrac, le Causse noir calcaire et les massifs du Mont Lozère, de la Margeride et des Cévennes. Nous prenons en compte deux d'entre elles à savoir l'Aubrac et la Margeride/Cévennes.

- L'Aubrac à l'ouest, est constitué d'exploitations avec une composante pastorale peu importante. Les systèmes sont plutôt herbagers (et donc cultivés)
- Le Causse noir calcaire compte de nombreuses surfaces pastorales très utilisées. Les installations se font souvent par transmission dans le cadre familial.
- Les Cévennes, le Mont Lozère, la Margeride : les terrains sont particulièrement acides et se démarquent par une végétation bien différente des autres zones, du fait des différences d'exploitation des terrains. Les Cévennes sont particulièrement boisées, embroussaillées. Il y a peu d'installations dans le cadre familial dans les Cévennes par rapport aux autres zones.

En Lozère le climat est sous l'influence de deux flux. Un flux océanique sur la partie ouest, l'Aubrac principalement, et un flux méditerranéen. On retrouve également plusieurs microclimats à l'intérieur de cette zone qui est pour une partie montagnarde. L'activité agricole dominante est l'élevage avec des systèmes relativement diversifiés par la présence de surfaces cultivées permettant la distribution d'aliments aux animaux. Il n'y a pas de concurrence avec d'autres secteurs agricoles et donc pas de complémentarité entre secteurs puisque quasiment toutes les surfaces sont dédiées à l'élevage.

De manière générale on retrouve de nombreuses installations dans le cadre familial sur l'ensemble de la zone sauf dans la partie Cévennes. La chambre d'agriculture est souvent sollicitée pour mettre en lien les communes où il n'y a plus d'agriculteurs et les porteurs de projets cherchant à s'installer. Le renouvellement de l'activité se place donc ici dans un cadre assez institutionnalisé, et on compte de telles opérations une fois tous les deux ans.

Sur la Margeride ouest, les bovins laitiers sont minoritaires car ils utilisent peu de surfaces pastorales. Il y a une importante structuration de la répartition géographique des productions. Les ovins valorisent mieux les surfaces herbagères. Les caprins laitiers sont à moindre composante pastorale en Lozère par rapport à d'autres zones. Il y a quelques élevages transhumants qui viennent du Gard et de l'Hérault pour les estives. Les estives sont privées ou gérées par des Groupements Pastoraux (GP), les animaux qui y sont envoyés sont des génisses qui ne reviennent pas à l'exploitation agricole, elles sont directement vendues après.

Le milieu n'est pas morcelé mais reste très extensif au niveau des parcs. Les surfaces pastorales restent stables par grandes filières car le territoire est contraignant pour cultiver les espaces disponibles. Les exploitations en bovins allaitants se sont intensifiées même si on n'aboutit pas à un produit fini suite au problème de coût de production pour cette filière. Dans cette zone, les éleveurs ne voient pas l'intérêt des surfaces pastorales et préfèrent largement la gestion technique d'une prairie artificielle ou permanente. La perception du pastoralisme est bien différente de celle constatée sur les autres terrains d'étude. A part dans les Cévennes, il y a un capital important pour le bâtiment que ce soit en production bovine ou ovine et on compte peu de cas en plein air intégral.

Il y a beaucoup d'installations car l'agriculture est le secteur d'activité majoritaire mais il y a très peu de cultivateurs. Les CUMA sont très organisées et dynamiques sur le territoire témoignant d'un certain esprit de travail collectif. Par exemple certains éleveurs imaginent regrouper leurs troupeaux pour la répartition du temps de travail (surtout en ovins), mais cela entraîne des difficultés dans les déclarations pour les aides de la PAC. Cette volonté de

regrouper les troupeaux est exacerbée par la présence du loup. La filière est très structurée pour les éleveurs et se décline autour de plusieurs cahiers des charges :

- Ovin viande : IGP Elovel crée sur l'agneau en 1990
- Génisse Fleur d'Aubrac
- A Hyelza la marque Fedou
- AOP Pélardon
- Lait de brebis de Margeride
- AOC Roquefort
- Duo Lozère



*Figure 6 : Quelques vaches au pâturage en Lozère (source personnelle)*

Mais c'est la filière lait de vache qui est la plus intégrée avec notamment une laiterie indépendante (filiale AOP Laguiole). Il existe malgré tout des situations de transformation à la ferme ainsi qu'une filière spécialisée en bovin viande sur la Margeride et le mont Lozère.

Les productions de fromages de chèvres hors AOP Pélardon utilisent beaucoup la vente directe. Il existe des différences d'interprétation des cahiers des charges, par exemple sur la sortie des animaux ou sur le fourrage ce qui fait que tous ne sont pas dans l'AOP Pélardon.

Les principaux freins à l'élevage sur ce terrain sont l'altitude et la pression foncière entre éleveurs. On retrouve aussi un problème de densité de population qui engendre des difficultés pour écouler les stocks de vente directe, surtout en hiver. Le tourisme constitue une ressource partielle pour écouler la production. Il y a souvent une dualité intensif/extensif, typiquement lorsque le bâtiment est limitant à l'agrandissement du cheptel. Les éleveurs ont envie de se diriger vers des systèmes plus intensifs basés sur les prairies. Mais le relief constitue un frein à des mises en œuvre techniques telles que la mise en place de clôtures, en parallèle d'un manque de main d'œuvre pour la garde.

Les enquêtes ont été réalisées auprès d'une certaine catégorie d'éleveur-se-s. Sont ciblées les personnes installées depuis environ 5 ans et moins de 10 ans. Cela permet d'accéder à une mémoire assez précise du projet d'installation et de sa confrontation à la réalité, afin de mettre en avant les adaptations mises en œuvre. Cependant, nous cherchons à voir une diversité de cas d'installation. Nous souhaitons donc explorer des territoires variés, sur plusieurs types de production et dans des conditions d'installation différentes. Nous avons ciblé l'ex-Languedoc-Roussillon avec un total de vingt enquêtes (Figure 7) afin d'étudier plusieurs cas par territoire et par situation d'installation. Ce terrain regroupait des territoires d'élevage traditionnels, des territoires en reconquête pastorale, certains avec de l'élevage péri-urbain et enfin des zones où l'interaction agriculture-élevage était potentiellement importante comme par exemple dans l'Aude ou la zone de l'AOC Pic Saint Loup avec la viticulture qui s'est fortement implantée et où l'élevage était autrefois présent, l'idée étant de mettre en avant des problématiques propres à chaque territoire (orientation des politiques publiques locales, pression foncière, innovations organisationnelles entre secteurs de production, conditions d'installation favorisées...).

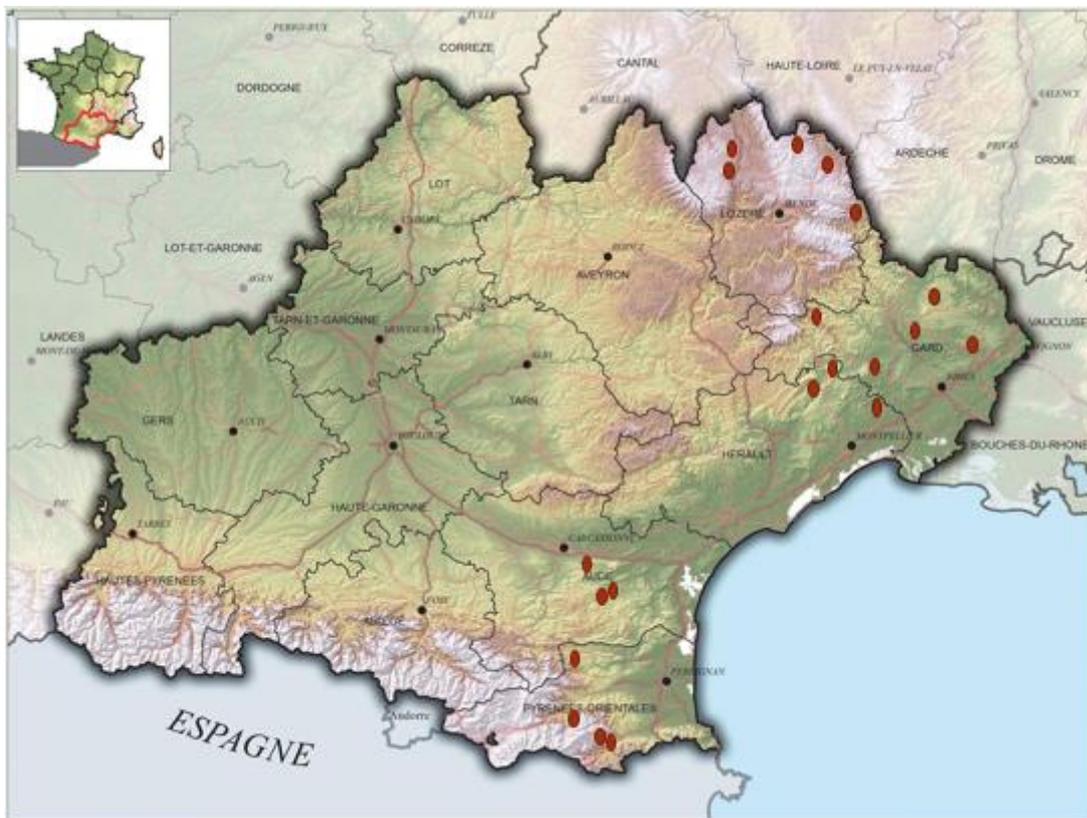


Figure 7 : Carte des enquêtes réalisées sur les départements de l'ex Languedoc-Roussillon

### 2.6.3. Déroulement des enquêtes

Les enquêtes sont menées suivant un guide d'entretien (Annexe 2), permettant la compréhension du fonctionnement d'un système agricole, et complétées en amont par une importante phase de description chronologique et spatiale de l'installation de l'éleveur.

Une première phase de présentation du projet et de nos objectifs est suivie d'une consigne très large à propos de ce que l'on souhaite aborder dans l'entretien. A la fin d'une explication, la reformulation synthétique fait office de transition et de passage à un autre thème si elle est acceptée par l'enquêté. Sinon, laisser approfondir la personne permet d'explorer ce que l'enquêté ressent comme mal compris ou pas assez exploré dans ce qu'il cherche à exprimer.

Sur une base de deux heures d'entretien enregistrées et après une présentation sommaire du système de production, nous avons choisi d'orienter en premier lieu les entretiens sur la chronologie de la trajectoire de l'éleveur, pour que dès le début l'on soit dans une logique d'enchaînement temporel des différents événements et situations, afin de mettre au maximum en avant les liens de cause à effet qui pourraient exister. L'entretien démarre donc par une question du type : « *Comment en êtes-vous arrivé là ?* » ou encore « *Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en agriculture ?* ». A l'issue de cette partie, l'enjeu est d'avoir connaissance de la trajectoire et des grandes étapes du projet de l'éleveur pour pouvoir à tout moment compléter celles-ci de manière située dans le temps avec les éléments qui peuvent apparaître dans la suite de l'entretien.

La deuxième partie de l'entretien est une entrée par l'espace centrée sur le le présent, essentiellement avec une représentation spatiale des éléments du système, réalisée par l'éleveur. Cette approche induit de nombreux éléments qui peuvent ne pas être énoncés dans la première partie de l'entretien. Notamment, concernant la perception personnelle des espaces utilisés. Ainsi on demande à l'éleveur de représenter le territoire occupé par son activité. A partir d'un premier repère, il peut expliquer les liens entre les espaces qui vont être dessinés, leur origine et leur fonction. Ensuite on cherche à comprendre l'utilisation des espaces tout au long de l'année. Initialement, cet outil constitue un support d'entretien à part entière qui peut être très poussé et donc durer bien plus longtemps que ce que nous avons mis en œuvre. Pour nous, cela constitue surtout un outil qui servira à la compréhension et à l'analyse individuelle des systèmes en mettant en exergue des problématiques spatiales qui peuvent être de l'ordre du voisinage, des acteurs publics, etc. Selon les cas, le dessin peut être très précis, certains vont jusqu'à recopier leur déclaration PAC (qui peut être un frein cependant, puisqu'on n'obtient pas la perception de l'espace par l'éleveur) alors que d'autres produisent des représentations très schématiques qui peuvent être très explicites. Cet exercice est réalisé sur feuille blanche A3 avec des crayons de couleurs à disposition de l'enquêté, sans obligation d'utilisation. Il est important de laisser l'enquêté libre lors du dessin et de ne pas trop intervenir en premier lieu pour rester dans l'esprit de l'entretien non directif. Dans un second temps, on pourra revenir sur les éléments qui posent question et qui seront l'objet de relances au même titre que les questions préparées dans la première partie.

Enfin, pour finir l'entretien, nous abordons la compréhension du système avec des questions technico-économiques en essayant toujours autant que possible de situer les pratiques et les ressources changeantes dans le temps. On aborde ainsi les systèmes de cultures en tant qu'espaces gérés, les systèmes d'élevage et les espaces utilisés associés et enfin les aspects techniques concernant la gestion de l'élevage, la transformation et la commercialisation des produits. En pratique, cette partie s'apparente surtout à une banque de questions thématiques pour relancer la discussion et avoir une vision plus complète du fonctionnement de l'exploitation. Finalement, c'est à partir de l'enregistrement audio, de la prise de note et des cartes mentales que seront réalisées les retranscriptions d'entretien.

## 2.6.4. Technique de production de données et méthode d'analyse individuelle

### *Analyse des trajectoires*

En suivant notre cadre d'analyse, les questions qui étaient en suspens pour le traitement de l'information étaient les suivantes :

- Comment identifier une ressource à partir de mes retranscriptions ?
- Pourrait-on représenter l'évolution de la mobilisation des ressources au cours des trajectoires avant et après l'installation ?
- Comment mettre en évidence les liens de cause à effet entre ressources et des effets d'activation ou de déclenchement des ressources ?
- Peut-on représenter une certaine hiérarchie entre ressources ?

Pour répondre à la première question et en suivant la définition théorique de ressources nous avons adapté à notre échelle d'étude la définition de ressource comme « une stratégie, un objet, un lien social, ou encore une opportunité que les porteurs de projets mobilisent dans leur environnement socio-écologique pour mener à bien leur projet d'installation et leur trajectoire d'exploitation et assurer ainsi le bon fonctionnement de leur système de production ». Cette définition se décline en plusieurs sous-catégories de ressources.

- **Leviers majeurs et ressources de « fonctionnement ».** Ces leviers majeurs sont spécifiques car ils apportent un changement structurel et/ou fonctionnel dans l'exploitation. Le changement peut être positif ou négatif vis-à-vis du projet de l'éleveur. Ce projet est décelable grâce à la méthode d'entretien qui laisse apprécier les enjeux personnels placés derrière ce projet d'installation agricole. Les leviers majeurs sont généralement à l'origine de la mobilisation d'autres ressources, leur rôle stratégique réside donc dans leur pouvoir d'« activation » de ressources.
- **Ressources qui participent à l'amélioration du système de production et ressources qui contournent un problème**
- **Ressources génériques et ressources spécifiques** (non exploitées dans l'analyse)

Une deuxième possibilité pour classer les ressources est de rentrer par grandes thématiques : ressources naturelles, économiques, techniques et relationnelles. Ce classement servira à l'analyse transversale par la suite.

La production de données exploitables et l'analyse individuelles se sont déroulées comme suit.

Le travail a commencé par la retranscription des enquêtes enregistrées. Sans faire du mot à mot, l'objectif était de mettre sur le papier des informations les plus précises possible autour des ressources en retenant tout de même des verbatim évocateurs.

A partir de ces retranscriptions il s'agissait de créer une liste regroupant l'ensemble des ressources, comme défini plus haut, qui ont été mobilisées dans le passé et qui ne le sont plus, mais aussi celles qui perdurent dans le présent, et celles mobilisées plus récemment. L'enjeu était de donner un sens à ces ressources par rapport au projet des éleveurs. Ainsi, pour chaque individu, des listes de ressources ont été établies auxquelles correspondaient l'origine de leur

mobilisation ainsi que leur fonction particulière pour chaque individu. La relecture des cartes mentales en complément a mis en évidence des liens de cause à effet et des stratégies de mobilisation des ressources en fonction de la configuration du territoire utilisé par l'éleveur. Dans le même esprit, des verbatim caractéristiques et éloquents ont servi à mettre encore plus de cohérence dans la hiérarchisation des ressources.

Pour illustrer la temporalité de la mobilisation des ressources, mais aussi leur filiation, des frises chronologiques ont été réalisées à partir de ces listes (Annexe 3). Elles illustrent les trajectoires d'installation et d'exploitation et remontent aussi loin que le discours de l'éleveur nous a renseignée. En complément, nous proposons une mise en évidence de cohérences des exploitations observées avec une brève description du fonctionnement de leur système technico-économique (Moulin et al., 2008). De plus, un calendrier permet de mettre en lien les informations apportées par les représentations géographiques et le fonctionnement du système de production. Cet outil nous permet ici de comprendre la gestion du temps par les éleveurs : il s'agit d'un élément de questionnement dans la demande qui a été effectuée pour ce stage.

Tous ces éléments descriptifs sont là pour garder en tête le contexte de mobilisation des ressources et la place que chacune prend dans les trajectoires respectives des éleveurs. En effet, une même ressource peut être perçue de manière totalement différente selon l'environnement, le type de production ou encore l'histoire personnelle du porteur de projet. Finalement, un choix de simplification des frises chronologiques pour l'analyse a été effectué, mettant en avant les stratégies ayant lieu tout au long de la trajectoire. Un focus a été fait sur les leviers majeurs activant d'autres ressources, et sur les ressources stratégiques de chaque projet (cf. définition plus haut). La distinction de phases dans les trajectoires permet de résumer brièvement l'enchaînement des stratégies en cours.

L'idée a ensuite été de représenter l'accumulation des ressources tout au long des trajectoires sous forme de courbes. Ces courbes sont le résultat de la somme des ressources qui apparaissent ou disparaissent chaque année. Ces ressources sont considérées comme activées, ou autrement dit valorisées dans le système de production de l'éleveur, en opposition au caractère latent que peut avoir une ressource (Colletis et Pecqueur, 2005). Ces courbes ne traduisent pas une évaluation de la qualité de la ressource pour l'éleveur – cette distinction ayant été faite dans le travail précédent – mais plutôt la comptabilité des ressources stratégiques mobilisées. Pour résumer, ces schématisations des trajectoires accompagnées des courbes mettent en avant l'évolution de la cohérence de l'exploitation, par la comptabilisation dynamique des ressources dites structurantes.

Après cette compréhension très personnalisée des monographies, l'étalonnage des courbes va permettre un travail de comparaison entre les différents cas et aboutir à une typologie en fonction des conditions d'installation (création, reprise, association en GAEC), de la production réalisée et de la date d'installation. A partir de là, des explications communes aux types de mobilisation des ressources apparaissent et les leviers activant des ressources mis en évidence sont reliés à des thématiques d'ordre économique, relationnel, naturel ou technique.

La méthode IDEA a été choisie car calibrée pour permettre de situer les exploitations agricoles entre elles via un système de notation. L'objectif pour cette étude était de pouvoir évaluer si les systèmes de production étaient pérennes vis-à-vis des ressources naturelles qu'ils mobilisent, démontrant leur reproductibilité dans le temps mais aussi de voir si la production réalisée par ces exploitations permettait de faire fonctionner ces systèmes. *La capacité productive et reproductive* se définit comme « la capacité d'une exploitation à produire et reproduire dans un temps long et de la manière la plus efficace possible une production atteignable de biens et services, sans dégrader sa base de ressources naturelles et sociales ». C'est parce que notre analyse se concentre sur l'exploitation agricole dans son territoire que nous avons retenu le fait que cette dimension fait partie du pool des dimensions de la durabilité restreinte. Nous ne négligeons pas l'importance des services que peut rendre l'élevage au territoire, mais ce n'était pas l'objet d'étude ici. Le système de notation se décompose en trois notes portant respectivement sur les thématiques agroécologiques, socio-territoriales et économiques. Chacune de ces parties se décline en différentes propriétés.

Partie A : Agroécologiques :

- Gestion de la biodiversité
- Utilisation raisonnée de l'eau
- Attention à favoriser la fertilité des sols

Partie B : Socio-territoriale :

- Production alimentaire de l'exploitation
- Qualité de la production alimentaire
- Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
- Travail collectif
- Qualité de vie

Partie C : Économique :

- Capacité économique
- Poids de la dette
- Taux d'endettement structurel
- Efficacité brute du processus productif

Chacune de ces propriétés est notée en répondant à des items pour lesquels la méthode d'évaluation est décrite précisément. La démarche consiste à attribuer un maximum de points si le système évalué est concerné par la situation la plus durable.

Par exemple pour la gestion de la biodiversité, le premier item concerne le « Mode de gestion des zones non productives » (haie, bande enherbée, jachère fleurie...). Le barème est plafonné à deux pour cet item et il y a trois possibilités :

- gestion sans traitement phytosanitaire et entretien écologique..... 2
- gestion sans phyto et autre entretien intensif 1
- gestion avec traitements phytosanitaires .... 0

Chaque propriété est composée d'un ou plusieurs items qui constituent la note de la propriété avec un barème plafonné, considérant qu'à partir d'un certain seuil, l'exploitation est durable. En outre, le système de notation repose également sur le fait que si une action n'est pas mise

en œuvre car elle n'est pas concernée par la problématique elle n'obtient pas de point pour cet item. C'est le cas pour l'évaluation de la gestion de l'érosion des sols par exemple, pour lequel aucun point n'est attribué s'il n'y a pas de problèmes d'érosion.

Il faut cependant considérer que cette évaluation n'est pas spécifiquement adaptée pour des systèmes pastoraux qui, par leur utilisation des espaces dévalorisés entre autres, ne peuvent pas être abordés de la même manière que des exploitations plus conventionnelles. Il en résulte que les notes de la catégorie A sont relativement élevées. Les catégories B et C sont plus justifiables. Néanmoins, pour la partie économique, l'évaluation se fait par rapport à des résultats basés sur un seuil de durabilité relatif au critère du SMIC, cette référence peut être remise en cause par rapport aux objectifs personnels des éleveurs qui n'ont peut-être pas les mêmes attentes que d'autres parties de la société.

### **2.6.5. Analyse comparée**

Afin de prendre du recul sur les monographies, on compare les profils types en croisant différentes formes d'analyse.

#### *Graphique de mobilisation des ressources*

Dans un premier temps, nous avons voulu mettre en évidence la notion de combinaisons de ressources par une approche transversale de nos enquêtes. En préservant le cadre théorique de ressources, nous les avons agrégées en quatre catégories autour de l'économie, des ressources naturelles, des ressources relationnelles et enfin techniques. Pour cela il a fallu procéder à une agrégation des ressources en thématiques puis en catégories. Le but de ces thématiques était d'établir des critères de notation (Tableau 1) pour quantifier le poids de chaque ressource dans le système de production des éleveurs. Les notes attribuées se situent entre 0 et 4 pour chaque ressource. Si elles sont quantifiables, on ramène la part de ces ressources à un pourcentage (0 : n'existe pas ; 1 : >0 - 24% ; 2 : 25% - 49% ; 3 : 50% - 74% ; 75% - 100%). Par exemple concernant le type de foncier, cette catégorie se décline de la manière suivante : Propriété, GFA, Location, Convention de pâturage, Accords oraux, mise à disposition, échange de parcelles, communaux, Groupement Pastoraux, coopérative d'estives, Bail à ferme. Nous avons choisi de le placer dans la catégorie ressources naturelles car il indique un accès spécifique au support de production principal de l'éleveur, la terre. Nous avons donc fait le ratio des surfaces concernées par chaque déclinaison sur la surface totale utilisée par l'éleveur. Si l'exploitation a 50% de ses terres en propriété et 25% en location et 25% en convention de pâturages, on lui attribuera la note de 3 pour la déclinaison « propriété » et 2 pour la déclinaison « location » ainsi que pour « convention de pâturage ». Pour obtenir la note « foncier », on fera ensuite la somme de ces trois notes. Ainsi ce cas aura une note de 7 pour cette thématique. Ce type de notation fait donc ressortir que plus les ressources sont diversifiées plus la note peut être élevée (le maximum étant 8 par exemple pour cette thématique), surtout pour des thématiques comme le « diversité des espaces productifs ». Pour d'autres thématiques, pour lesquelles les critères de notation sont plus subjectifs, les notes vont également de 0 à 4 mais sont divisées en trois gammes. La note est 0 si la ressource n'est pas mobilisée, la note est 2 si la ressource est mobilisée mais qu'elle n'a pas une grande importance relativement au projet de l'éleveur et 4 si cette ressource prend une place importante dans la trajectoire d'installation/exploitation ou bien représente un aspect de la stratégie que l'éleveur met en place par rapport à son projet.

Tableau 1 : Critères de notation choisis pour effectuer le graphique de mobilisation des ressources

Catégories	Thématiques	Critère de notation
Économique	Débouchés	Part de la production destinée à ces catégories
	Soutiens économiques	Importance relative au discours noté 0, 2 ou 4. Concernant les subventions on regarde la part de l'EBE qui en est constitué.
	Démarche de valeur ajoutée produits	Importance relative au discours noté 0, 2 ou 4.
Naturel	Ressources liées aux configurations territoriales	Existence ou absence noté 0 ou 1
	Foncier	Part de la SAU correspondant aux différents modes d'utilisation
	Bio ressources	Importance relative au discours noté 0, 2 ou 4. Pour les amendements naturel on considère la part de la SAU qui reçoit ces amendements.
	Diversité espaces productifs	Note sur le temps passé par le troupeau par an sur les surfaces concernées ou bien pour les surfaces cultivées, ce qu'elles représentaient sur la surface cultivée totale de l'exploitation.
Relationnel	Relations travail	Comptage du nombre de personnes ressources
	Acteurs territoriaux	
	ressources cognitives	
Technique	Variable vérification: intrants	Part que représente l'intrant en question sur la totalité utilisée sur l'exploitation (exemple : combien de foin acheté sur tout le foin donné)
	Ressources génétiques	Importance relative au discours concernant le choix de la race et la provenance du cheptel de départ. 0/2/4
	Matériel - équipement	Importance relative au discours pour savoir si la ressource en question est un point clé dans l'organisation du système

L'ensemble de ces notes sont une nouvelle fois sommées pour obtenir une combinaison de types de ressources plus ou moins fortement mobilisées dans la trajectoire de l'éleveur. Il faut rappeler qu'ici l'ensemble des ressources est comptabilisé et qu'il n'y a pas d'approche dynamique dans le temps. C'est-à-dire que des ressources qui ne participent plus aujourd'hui au projet mais qui ont eu un rôle pour l'installation sont prises en compte dans la notation. A l'issue de cela, on fait la moyenne des notes pour chaque catégorie afin d'observer des écarts à la moyenne par individu. De cette manière, par rapport à un échantillon donné, on peut hiérarchiser les ressources et voir quels individus se distinguent par une utilisation plus forte ou plus faible des grandes catégories de ressources. Il faut noter que les ressources en-dessous de la moyenne sont des ressources quand même mobilisées mais en moindre mesure par rapport au groupe d'enquêtés.

L'analyse de ce graphique est réalisée en parallèle d'une approche par type et par monographies qui permet de se détacher d'une vision dépersonnalisée donnant peu de liens dans la large diversité de combinaisons de ressources qui apparaît. L'approche transversale

par thématique, et figée dans le temps, se lie en parallèle de l'approche personnalisée et dynamique des monographies : on fait ainsi apparaître des liens entre les leviers majeurs qui activent d'autres ressources, et les combinaisons de ressources par type d'installation. Ces liens participent à la compréhension de l'existence de telles stratégies. Enfin nous tenterons d'expliquer si certaines combinaisons de ressources participent à une meilleure pérennisation des exploitations.

*Graphique de dépendance aux acteurs publics, une deuxième vision de la pérennisation.*

Une dernière observation est proposée. Elle concerne la dépendance des éleveurs aux acteurs publics. Ce graphique de dépendance aux acteurs publics permet d'illustrer en partie la place qu'ils peuvent prendre dans les démarches d'installation en fonction des parcours de chacun. Pour établir cette observation, j'ai procédé de la même manière que pour l'approche par combinaison de ressources en ne prenant en compte que les ressources concernant les acteurs publics. On retrouve donc la part du foncier qui provient des collectivités territoriales, les apports économiques issus des subventions et aides publiques et enfin les relations liées à ces acteurs publics. Un écart à la moyenne a également été réalisé pour lire, de la même manière que précédemment, quels sont les individus qui ont recours plus que les autres à des ressources provenant des acteurs publics.

Pour rappel, nous travaillons du point de vue de l'éleveur, la dépendance que nous évaluons ici est relative aux ressources que l'éleveur mobilise dans son projet. Cependant, les initiatives éventuelles de chaque territoire vis-à-vis de l'installation d'élevage ne sont pas prises en compte.

## 3 Résultats

### 3.1. Synthèse des enquêtes

La synthèse réalisée ici (Tableau 2) permet d'avoir une idée générale sur les enquêtes, servant à la compréhension de leur trajectoire, du fonctionnement des exploitations et à l'appréhension des éléments du contexte. Après cette description synthétique et la contextualisation de leur trajectoire nous présenterons la typologie établie à partir de la mise en évidence de redondances, de tendances stratégiques et de profils particuliers.

Ce premier tableau indique dès à présent la nomenclature utilisée afin de permettre au lecteur d'y faire référence par la suite et tout au long de l'analyse des résultats.

Les types qui y sont détaillés sont les suivants :

AO : Association production Ovine

AB : Association production Bovine

RCF : Reprise Cadre Familial (production bovine)

RHCF : Reprise Hors Cadre Familial (production caprine)

COV1 : Création d'exploitation production Ovin Viande, installée depuis moins de 5 ans

COV2 : Création d'exploitation production Ovin Viande, installée depuis plus de 5 ans

CCL1 : Création d'exploitation production Caprin Lait/Laine, installée depuis moins de 5 ans

CCL2 : Création d'exploitation production Caprin Lait, installée depuis plus de 5 ans

**Elovel - IGP Agneau de Lozère** : marque créée en 1990 par Michel Maurin, éleveur au GAEC du Roure (1AO). Cette IGP couvre les quatre territoires de la Lozère (Causses, Margeride, Aubrac, Cévennes). Elle garantit par une filière courte (producteurs-boucheries) issue de la race Blanche du Massif Central, adaptée à la valorisation de parcours, des agneaux élevés sous la mère jusqu'à l'abattage. L'alimentation des animaux doit être « de proximité » provenant de l'exploitation ou bien de la zone de l'IGP et contrôlée par une liste d'aliments agréés. L'IGP est associée à la coopérative Célia qui est un actionnaire de la filiale Languedoc Lozère Viande, assurant le ramassage des animaux jusqu'à la distribution sur tout le territoire français.

**Abattoir du Vigan** : Suite à sa fermeture en 2016, pour cruauté envers les animaux, un groupe d'une vingtaine d'éleveurs s'est constitué en coopérative pour reprendre la gestion de l'abattoir du Vigan, dédié aux circuits courts. Ils assurent eux-mêmes le fonctionnement (tâcherons : éleveurs coopérateurs rémunérés à la tâche, s'apparente plus à du bénévolat en terme de rémunération) et permettent ainsi de préserver cet élément essentiel du tissu économique local, en offrant le seul lieu d'abattage et de transformation de la viande dans le secteur.

Tableau 2 : Synthèse des trajectoires d'installation et des systèmes d'élevage enquêtés

Identifiant	Terrain / Production	Sexe et âge de l'enquêté	Synthèse des trajectoires, du principe de l'EA qui guide l'action, des cohérence et des projets
1AO	Lozère Cévennes Ovin viande	M 26ans	<b>Installation il y a 4 ans sans DJA</b> , en s'associant au GAEC (créé en 1970) pour lequel il chargeait les agneaux en travaillant pour la coopérative Célia (voir encadré). Cette ferme en production d'ovins allaitants procède à une <b>intégration filière très importante</b> avec Languedoc Lozère Viande, filiale de la coopérative Célia, mais aussi par la marque Elovel (voir encadré) (créée par le père d'un des associés) pour faire face au très fort <b>isolement de la zone</b> . Le cheptel est composé de 1150 brebis mères de race <b>Blanche Massif Central</b> (BMC), élevées sur 700 ha de SAU (1500ha avec les estives au Mont Lozère). 11% de la SAU appartiennent respectivement aux 3 associés du GAEC. Cette exploitation est également dotée d'une forte <b>composante pastorale (71%</b> de landes et parcours). Le reste est propriété d'un GFA récemment créé, en location ou en bail à ferme. Pour s'adapter aux besoins des coopératives, des pratiques ciblées sont mises en place. On retrouve par exemple le <b>désaisonnement</b> des brebis qui permet d'avoir des agneaux toute l'année afin de répondre à la demande et de lisser la trésorerie. Le fait que le GAEC se retrouve « isolé » permet en revanche l' <b>autonomie fourragère de l'exploitation</b> avec des surfaces suffisamment grandes et productives pour cultiver du foin et des céréales. <b>Agrandissement</b> récent du site suite à l'installation de l'enquêté.
2AO	Lozère Margeride Ovin lait	M 25 ans et F 23 ans	<b>Installation il y a 4 ans</b> en remplaçant l'associé de son père dans le GAEC ; sa compagne, elle, a remplacé son beau-père l'année dernière ( <b>installation DJA</b> ). Historiquement, c'est l'une des premières exploitations à avoir développé la production laitière ovine au moment où la viande ne produisait plus assez de revenus. Après avoir longtemps <b>intensifié la production laitière</b> , cela n'a plus suffi à compenser les charges qui augmentaient. L'association du couple l'année dernière, a permis d'orienter la stratégie vers un <b>projet de valorisation</b> avec de la <b>transformation de fromage</b> à la ferme en <b>vente directe</b> , en complément d'une production <b>lait de brebis</b> pour la <b>coopérative Sodiaal</b> . Une bonne partie de la traite est encore vendue à la <b>coopérative</b> le temps de confronter le projet de transformation à la réalité. Le cheptel est composé de 310 brebis mères (race <b>Lacaune</b> ), sur 100 ha de SAU. Seulement 6% de la SAU sont la propriété des deux associés, le reste est en location au père ou en fermage. La <b>composante pastorale est de 50%</b> avec des parcours herbeux. <b>L'insémination artificielle</b> largement pratiquée sur le troupeau avec des semences de race <b>Suffolk</b> sur les primipares permet d'inciter les agneaux à aller vers leur mère pour une race considérée comme peu maternelle. Pour les multipares, l'insémination se fait avec la race Lacaune. Cependant, dans la même logique de <b>désintensification</b> pour diminuer les charges, les nouveaux associés projettent l'arrêt des inséminations artificielles très coûteuses et avec seulement 50% de réussite.
3AB	Lozère Aubrac Bovin lait	F 39 ans	<b>Installation il y a 3 ans</b> (installation <b>DJA</b> + aide à l'installation par la coopérative) en rejoignant le GAEC de ses beaux-parents et après avoir vécu sur la ferme plusieurs années. La ferme est en production bovin lait rattachée à la <b>coopérative Jeune Montagne</b> (valorisation avec <b>AOP Laguiole</b> ). Le troupeau est composé de 55 <b>Simmental</b> et 4 <b>Aubrac</b> qui sont élevées sur 115 ha dont 60% sont

			la propriété des beaux-parents, le reste est en fermage. La <b>composante pastorale est 50%</b> de parcours sur la ferme. La coopérative est un levier, activateur de nombreuses ressources (financières, matérielles, logistique, génétique). <b>La production efficiente</b> de lait passe par une optimisation de la production de <b>foin</b> dans cette zone de montagne, avec le froid et la neige l'hiver. Les solutions adoptées ici sont souvent d'ordre technique avec l'emploi <b>d'engrais sur les prairies</b> , quelques rotations, et surtout le <b>séchage du foin</b> en grange. Très forte dépendance à la coopérative qui est leur seul client. Le cahier des charges impose de pâturer nuit et jour en été (sur 6 mois). Ils voudraient plus d'autonomie fourragère. Les projets aujourd'hui sont donc de diminuer le nombre de génisses par le vêlage à 2 ans, permettant l'arrêt de la location des estives (coopérative d'estives du Limon, Aveyron) et avec des améliorations en termes d'équipement.
4AB	Lozère Aubrac Bovin viande	M 25 ans et F (mère)	<b>Installation il y a 3 ans (DJA)</b> en association avec le GAEC familial après une installation individuelle « à partir de rien » (rachat de terres, bâtiment, troupeau), mais non loin de la ferme familiale. Le choix de l'association s'est fait par praticité comptable et économique. La ferme élève un troupeau de 100 mères de race <b>Aubrac</b> sur 195 ha de SAU. Plus de <b>90% de la surface sont la propriété</b> du GAEC dont les 30 ha d'estives privées dans le Cantal en plus des estives louées. Forte sécurisation du foncier mais <b>faible composante pastorale (15%)</b> . <b>Pratiques traditionnelles</b> , sur une ferme tenue depuis trois générations. Le principe est d'alimenter exclusivement les vaches au <b>pâturage l'été</b> et de leur apporter du fourrage à l'attache pendant 6 mois (voire plus selon les années) l'hiver en <b>étable entravée</b> . Pour obtenir une production d'herbe constante et suffisante, les pâturages sont amendés (fumier) et <b>fertilisés (ammonitrate)</b> . Les pratiques et les équipements sont économiquement rationalisés. Stratégie autour de la valorisation des produits en ne faisant partir de la ferme que des <b>produits finis</b> (rarement possible pour des grands pastoraux) et avec <b>3 signes de qualité différents</b> (Fleur d'Aubrac, Bœuf fermier d'Aubrac et veaux label rouge). <b>Relations filière importante</b> avec le réseau technique, moins avec les voisins. Aujourd'hui le système est à l'équilibre.
5RCF	Lozère Margeride Bovin viande	M 32 ans	<b>Installation il y a 4 ans (DJA)</b> . <b>Reprise de la ferme familiale</b> après y avoir travaillé en tant qu'aide familial, puis exploitant bûcheron. La production principale est l'élevage de vaches <b>Aubrac</b> (38 mères) pour la vente de génisses de 3 ans, de broutards de 1 an et de veaux. En parallèle les parents qui travaillent toujours sur la ferme s'occupent de la partie maraîchage. Le troupeau est élevé sur 80 ha dont plus de 90% sont la propriété des parents de l'enquêté. Seulement 21% de ce foncier est du parcours ( <b>faible composante pastorale</b> ) mais de nombreuses surfaces sont cultivées (45 ha de prairies fauchées, 17 ha de céréales, 1.5 ha de jardin). L'objectif à terme de la ferme est d'être autonome (en passant par l'amendement et la fertilisation des prairies) avec une volonté <b>d'économies de charges sur certains postes</b> « <i>Tout l'argent qu'on gagne, on le garde</i> » (pas de labels, pas d'inscription de la race, ni GDS, comptable privé moins cher...). Ils disposent pour cela d'un <b>système de culture de céréales</b> , ils ajustent la taille du troupeau à la capacité productive de la ferme. Ils ne cherchent pas à pousser trop la génétique des animaux (risques à la mise bas, perte de rusticité...) mais cherchent un minimum de conformité pour leurs veaux. Les parents, en gérant la partie maraîchage, constituent une main-d'œuvre importante, mais limitée dans le temps (durabilité du système ?). Récemment, un projet de construction d'un

			nouveau bâtiment a été réalisé pour améliorer les conditions de travail de l'éleveur et donc l'efficacité technique du système.
6RCF	PO Fenouillèdes Bovin viande	M 31 ans	<b>Installation il y a 6 ans avec la DJA. Reprise</b> des moyens de production de la <b>ferme parentale</b> conduite dans la vallée voisine. Production de vaches pure race <b>Aubrac</b> (« <i>par amour de la race et de la <b>tradition</b> de la transhumance</i> ») pour la vente de génisses de reproduction et de veaux en AB (80 mères et 2 taureaux). La SAU est de 200 ha (plus 1500 ha d'estives collectives). La moitié de la SAU est en propriété, le reste est en contrat verbal. La composante pastorale s'élève à 85% de la SAU. Agrandissement du foncier depuis l'installation par récupération et <b>entretien de terres abandonnées</b> (sorte de reconquête pastorale individuelle). Le système est basé sur les mêmes moyens de production et fonctionnement que ses parents, à part al'arrêt de la production de grains, qui attirait les sangliers sur la ferme (destruction des parcelles). En revanche, la situation de ses pâturages est plutôt avantageuse pour les Pyrénées-Orientales car la ferme n'est pas trop haute en altitude et permet de sortir les animaux un maximum (11 mois sur 12). Conduite simplifiée mais gestion stratégique de la reproduction avec le nouveau bâtiment (gestion des chaleurs et des <b>misés bas groupées</b> , et éviter le gaspillage du foin en hiver au champ) « <i>c'est le point clé</i> ». Entretien des parcours pour rester <b>au maximum autonome en fourrage</b> . L'exploitation est aujourd'hui à vitesse de croisière.
7RCF	PO Vallespir Bovin viande	M 27 ans	<b>Installation il y a 2 ans (DJA). Reprise</b> de l'exploitation stable de son oncle et de sa tante. Élevage de vaches race <b>Aubrac</b> (45 mères) pour la vente de génisses labellisées <b>Rosées des Pyrénées. L'éleveur passe par la coopérative catalane des éleveurs de Cerdagne</b> . Sur les 320 ha de SAU, 70% sont loués à son oncle et à sa tante, le reste est en location à d'autres propriétaires. On compte 300 ha de parcours et d'estives privées ( <b>composante pastorale à 90%</b> ). Depuis l'installation il n'y a pas eu de changement dans le système (pratiques, produits, matériel, foncier identique). L'oncle et la tante de l'enquêté travaillent parfois sur la ferme et représentent un important soutien en terme de main-d'œuvre (mais pour combien de temps ?). La forte concurrence sur le foncier disponible due à la diminution du nombre d'éleveurs dans la zone (passage de 30 à 15) et à l'agrandissement des exploitations est un frein majeur à l'extension du foncier. Pour la suite, l'éleveur cherche donc plutôt à <b>optimiser sa production</b> . L'éleveur mobilise son réseau pour le fonctionnement technique de la ferme, issu de sa profession antérieure dans le <b>contrôle de performance bovin</b> .
8RHCF	Aude Corbières Caprin lait	M 43 ans	<b>Installation il y a 10 ans</b> en tant que conjoint collaborateur ( <b>DJA pour sa compagne</b> ) et après une carrière d'environnementaliste. Cas particulier de création d'exploitation à caractère de reprise : <b>location d'un CPIE</b> et des moyens de production (bâtiments fonctionnels et foncier) au <b>conseil départemental</b> pour 18 ans. Production de caprins laitiers (100 chèvres du <b>Rove</b> reproductibles, mais pas toutes reproductrices) avec transformation en fromage à la ferme et vente directe par plusieurs canaux de distribution. Choix de l'orientation de la production motivé par la compagne. Les animaux sont élevés sur les 110ha du CPIE. 90% du foncier sont composés de parcours plus ou moins boisés, donnant une composante pastorale assez importante. Fortes démarches <b>militantes</b> pour la <b>protection de l'environnement</b> tout au long de sa trajectoire d'installation et d'exploitation. Développement progressif du réseau militant et diversification des activités. Aujourd'hui, volonté de se donner plus de temps « pour vivre » avec le lancement de projets collectifs, avec les réseaux de voisins et les amis agriculteurs.

9COV1	Aude Corbières	M 35 ans et F 27 ans	<p><b>Installation du couple il y a 2 ans</b>, après une carrière d'environnementalistes, raison pour laquelle ils se sont orientés vers la production de viande (pas besoin de complémentation) plutôt qu'une production laitière. Cette <b>création d'exploitation</b> a été fortement supportée par leurs <b>amis éleveurs</b> proches de là où ils se sont installés. <b>Pas de DJA</b>, la possibilité de faire valoir les DPB dès le début a suffi comme ressource financière. Le cheptel est composé de <b>40 brebis rouges du Roussillon, 55 brebis raïoles et 20 chevreaux du Rove</b> à l'engraissement (provenant de l'élevage voisin, arrangement). L'élevage est conduit sur <b>300 ha</b> dont 20 ha sont la propriété de la cheffe d'exploitation et de son conjoint. 60 ha appartiennent au GFA qu'ils ont monté à l'installation et le reste est composé de communaux et d'accords verbaux. La <b>composante pastorale</b> à base de landes boisées constitue <b>26% de la SAU</b>. Il n'y a pas d'estives. Ils sont amis avec les éleveurs 8RCHF et ont des ambitions similaires concernant la protection de l'environnement. Volonté d'alléger le travail par le développement de projets collectifs (avec voisins et amis) pour dégager du temps libre. Ils sont autosuffisants en foin avec 5 ha de prairies fauchées, ils tentent de diminuer les surplus car la vente de foin ne suffit pas à couvrir les charges de la production. Ils font de l'échange de matériel, de services et d'intrants (paille) avec les paysans du coin. Système quasi en plein air intégral (seul l'agnelage est à l'intérieur) avec une stratégie de traitement naturel et par le développement de l'auto résistance des animaux suite à une période de grosse épidémie (chlamydie) à cause de l'achat extérieur de bêtes.</p>
10COV1	Hérault Garrigues Ovin viande	F 37 ans	<p><b>Installation il y a 4 ans</b> avec l'aide « <b>s'installer autrement</b> » (<b>région, ADEAR</b>). Reconversion après un doctorat en environnement. Elle suit une formation à l'école de bergers de Salon de Provence. Elle habitait déjà au village dans lequel elle s'est installée en tant qu'éleveuse. Élevage de <b>brebis raïoles</b> (120 brebis à la lutte) et quelques <b>chèvres du Rove</b> pour la vente d'agneaux de printemps, de broutards et de mâles reproducteurs. La SAU est de 700ha (210 ha de contrats oraux, 190 ha de conventions de pâturage, 300ha de location à un unique propriétaire) et le troupeau est conduit en estive au col de Salidès. Le terrain est de qualité variable entre les bords de rivières, les landes boisées, les prairies naturelles (non cultivées, parquées) mais l'exploitation est à <b>100% pastorale</b>. <b>Herbassière</b> (sans propriété foncière), elle choisit la création d'un système avec très peu d'intrants, en <b>plein air intégral et autonome en fourrage</b> : « <i>la brebis est un animal biologiquement pas rentable, donc l'alimentation doit être peu coûteuse, d'où la valorisation au maximum de la garrigue des prairies naturelles, d'anciennes vignes, de prairies de fauches et résidus de cultures. C'est une hérésie de produire sur des terres arables de l'alimentation animale</i> ». Actuellement, elle développe son assise foncière et s'investit dans la <b>vie syndicale</b> de l'élevage de sa région. Elle est tâcheronne à <b>l'abattoir du Vigan</b>.</p>
11COV1	Gard Garrigues Ovin viande	M 37 ans	<p><b>Installation il y a 5 ans en création d'exploitation</b>, sans aide à l'installation et après une carrière d'environnementaliste dans la région. Cheptel composé de 135 brebis raïoles dont 60 mâles castrés, 25 <b>mérinos précoces</b>, 40 <b>chèvres du Rove</b> dont 10 mâles castrés, <b>21 caprins Massif Central</b>. <b>450 bêtes au total</b> dont 220 bêtes à laine. <b>1000 ha sont déclarés à la PAC</b>, et seulement 300 sont valorisés par les DPB. Ce sont uniquement des contrats oraux (même pour son logement) sur des zones très variées (clairières, sous-bois, alpages, inter vigne, garrigues). Il n'y a aucun contrat signé et l'exploitation est à <b>100% pastorale</b>. C'est l'un des seuls</p>

			<p><b>herbassiers</b> du coin « <i>on n'est vraiment pas nombreux dans ce fonctionnement. Clément lui, vient de l'autre côté du Rhône, où c'est plus répandu</i> », et cette pratique est mal vue « <i>on ne donne pas l'herbe aux étrangers</i> », pourtant l'élevage était présent avant le développement de l'AOC Pic Saint Loup qui induit une sorte d'accaparement du foncier. Son installation part d'un « <b>besoin de cohérence</b> » et de son envie de faire revivre des <b>pratiques traditionnelles</b> sur la zone. « <i>Vendre localement des bêtes élevées localement</i> ». Démarche de « <b>reconquête pastorale</b> » sur les zones Pic Saint Loup et Roquefort (zone d'estives). Il joue sur les <b>accords oraux</b> pour aller sur un maximum de surfaces, il a de grosses difficultés à <b>obtenir des contrats moins précaires</b>. De ce fait, sa zone de parcours est très variable d'une année sur l'autre, il change régulièrement sa déclaration PAC. Il compte postuler au GFA du Larzac pour asseoir une partie du foncier et avoir une sécurité pour le logement. Stratégie de <b>diversification</b> sur les produits (valorisation laine et cuir) et <b>développement de produits rémunérateurs</b> (mouton de « luxe » pour grands restaurants à Montpellier, réseau « les Chefs d'Oc). Sa compagne souhaite développer un projet d'atelier de transformation fromagère (chèvres).</p>
13COV1	Gard Garrigues Ovin viande	M 32 ans	<p><b>Installation il y a 3 ans</b>, issu de l'école du Merle qui lui donne un réseau technique. Il crée son exploitation sans aide à l'installation. Son cheptel est composé de 300 brebis mérinos d'Arles (240 mères) pour la vente d'agneau à des marchands. Il élève ses bêtes sur 227 ha avec 5 ha de propriété seulement à l'endroit où il dispose ses tunnels d'élevage pour les agnelages. La majorité du foncier est sous une convention avec l'ONF. Il y a quelques parcelles en baux verbaux et d'autres en location. Ces dernières parcelles sont la partie cultivée servant à faire du foin. La composante pastorale forte (90%) est constituée de garrigues principalement. <b>Herbassier, il occupe le territoire progressivement</b> « <i>pour que les gens sachent que je suis là</i> ». Il y a des terrains de garrigues non arables donc pas prisés par d'autres secteurs agricoles. Les terres arables sont par contre très prisées, notamment pour des élevages de chevaux. « <i>Dans le coin, c'est la guerre de l'herbe avec les proprios de haras</i> ». Mais la densité d'éleveurs reste faible il y a donc toujours possibilité de s'étendre. Stratégie de <b>minimiser les charges</b> : rester au micro BA tant qu'il peut, même si son objectif d'un cheptel de 400 brebis l'obligera à employer et passer au réel. L'un des leviers majeurs de l'installation a été l'opportunité de pouvoir profiter des terrains de luzerne d'un voisin. Il a assez de foin pour gérer librement son troupeau notamment pour la garde et les agnelages. Il a laissé tomber petit à petit la vente directe pour des <b>marchands en gros</b> dans une logique de diminution de la valeur ajoutée sur le produit compensée par la diminution des charges (abattoir + découpe) et du gain de temps.</p>
12COV2	PO Vallespir Ovin viande	M 37 ans	<p><b>Installation il y a 10 ans</b>, il crée son exploitation en tant que cotisant solidaire. C'est en 2016, avec l'installation de sa <b>compagne (DJA)</b> suite à l'obtention d'une assise foncière plus importante et moins précaire, qu'ils <b>passent en GAEC</b>. Ancien vacher d'estives, son installation part du constat qu'il n'y a plus que des vaches à la montagne et que cela représente des risques pour la préservation de l'agroécosystème. L'objectif est donc la revalorisation du territoire par la <b>réouverture des espaces</b> en forçant les brebis à aller en sous-bois. « <i>On est dans une situation de reconquête d'un grand territoire</i> ». Le cheptel est composé à 95% de brebis <b>rouges du Roussillon</b>, le reste est <b>de race BMC</b> (200 mères, 6 béliers, 400 têtes au total) pour la production d'agneaux principalement. La SAU représente 300 ha d'un seul tenant et sur plusieurs étages de la montagne jusqu'à l'estive. 5% de la SAU sont en propriété, le reste</p>

			se partage entre convention de pâturage, mise à disposition et bail à ferme. Il a pu récupérer des <b>terres non valorisées</b> en « <i>passant partout</i> » et s'est fait une place à la montagne grâce à ses relations de vacher car les brebis ou chèvres n'étaient pas du tout acceptées en estives. <b>Composante pastorale à 93% de la SAU</b> , composée de zones boisées, de pré-estives et de parcours herbeux. Proche de <b>l'autonomie fourragère</b> , il organise la gestion du pâturage depuis 10 ans pour augmenter l'ouverture des milieux avec la pression des brebis (un mois seulement en bergerie pour l'agnelage) et augmente ainsi sa disponibilité en fourrage.
14COV2	Gard Garrigues Ovin viande	M 33 ans	<b>Installation il y a 7 ans</b> , issu de l'école du Merle il profite de ce réseau d'éleveurs pour créer son exploitation en ovin viande. Le cheptel est composé de 400 brebis Mérinos élevées sur 182 ha de SAU. <b>Herbassier</b> , il possède seulement 2% de ce foncier, le reste étant en location (10 ha cultivés pour la production de foin), convention de pâturage (90 ha) et contrats oraux (80ha). La composante pastorale s'élève à 93% constituée de garrigues (entretien des pare-feu de la commune). Grand <b>transhumant</b> avec des estives dans les Alpes, transport en camion. Volonté de s'émanciper d'un maximum de contraintes. Cela passe par le fait de rester au microBA dans une logique de « précarité volontaire », <b>sans demander d'aides à l'installation</b> , pour s'opposer au système conventionnel, et adopte une démarche de manière à éviter la contrainte des labels. Son objectif : vendre de la viande accessible au plus grand nombre ( <b>vente directe</b> aux particuliers par colis) et renouer avec la vie <b>traditionnelle</b> de berger, <b>exploiter les terres libres</b> et déprisées et ne pas faire de dettes.
15CCL1	PO Conflent Caprin lait	F 35 ans	<b>Installation il y a 2 ans</b> . Issue du milieu équestre et après de <b>nombreux emplois dans des secteurs para-agricoles</b> , cette éleveuse s'installe dans le village où elle passait ses vacances. Elle y habite quelques années avec le démarrage de son activité agricole, au moment où elle apprend le métier de chevrière en faisant des gardes en estives. Ainsi, elle se crée un <b>réseau important</b> qui va permettre la production dès la première année, condition non négociable pour <b>l'obtention de la DJA</b> . Elle s'appuie beaucoup sur <b>l'accompagnement à l'installation</b> et le réseau de la <b>race chèvre des Pyrénées</b> . Son cheptel est composé de 66 bêtes dont 48 mères productives. L'exploitation s'étend sur 100ha de SAU dont seulement 2ha en propriété. Le reste sont des conventions pâturage et une mise à disposition par un gros propriétaire foncier (Caisse d'Épargne). Cette exploitation est <b>100% pastorale</b> du point de vue des surfaces. En revanche l'alimentation des animaux consiste en 50% d'apport de foin acheté et de grains pour la lactation. Ces <b>intrants importants</b> sont dus au fait de la <b>transformation fromage</b> qui prend du temps de garde, en plus de l'accès compliqué à la ressource pastorale (embroussaillage, forte pente). L'ajustement de la production est en cours. Des tensions fortes existent autour de l'usage informel des terres, il n'y a pas de terres communales. Mais la zone se trouve dans la réserve de Py (proche Canigou), zone plutôt touristique qui permet à l'éleveuse de <b>bien valoriser ses produits</b> en jouant sur la <b>marque</b> et la valorisation du territoire.
16CCL1	Gard Garrigues Caprin laine	F 50 ans	<b>Installation il y a 3 ans (pas de DJA)</b> . Elle crée sa propre exploitation après une carrière dans l'élevage de chèvres laitières, elle se détourne des contraintes d'un élevage laitier pour de la <b>chèvre lainière</b> . Elle a donc une bonne <b>connaissance pratique de l'élevage</b> et s'installe avec une bonne partie de <b>fonds personnels</b> . Système avec <b>petit troupeau</b> (26 mâles et femelles, <b>race angora</b> ) et <b>SAU</b> de

			58 ha d'un seul tenant (2 ha seulement sont en propriété, le reste sont des accords verbaux). 40ha ne sont pas déclarés. L'exploitation est à <b>97% en composante pastorale</b> , seulement 0.5ha sont cultivés en prairie artificielle avec amendement (fumier). <b>Importants intrants fourragers</b> à la chèvrerie pour dégager du temps de garde et s'occuper de la <b>démarche commerciale</b> (75% de son temps). Suivi poussé sur les animaux car une bonne laine ne peut être produite que sur des animaux en très bonne santé, tout en sachant que les animaux sont peu rustiques. Elle développe un réseau particulier par la coopérative de transformation de la laine (ANECA), et fait beaucoup de visites d'élevage pour s'inspirer. <b>Produit de luxe</b> et zone de vente étendue car peu de producteurs (marché de niche).
17CCL1	Gard Cévennes Caprin lait	M 33 ans	<b>Installation il y a 3 ans sans DJA.</b> L'enquêté s'installe d'abord seul et sa compagne le rejoint cette année pour monter un GAEC (avantages économiques du passage en GAEC). C'est leur second projet d'installation agricole après avoir fait des <b>études en environnement</b> . Ils élèvent 48 chèvres laitières plus ou moins rustiques (Massif Central, Alpines, Anglo-nubienne) et font de la transformation à la ferme (vente de fromage, yaourts, glaces). Leur SAU s'étend sur 200ha dont <b>80% sont des parcours sous châtaigniers</b> (140ha seulement sont déclarés). 60ha sont en propriété rachetée via la SAFER à l'installation. Le reste du foncier est en location, communaux ou accords oraux (60ha). Ils développent une <b>stratégie commerciale « forte »</b> par la diversification des points de vente, l'insertion dans de <b>nombreux réseaux</b> , l'utilisation de l'image paysanne ainsi que la valorisation territoriale en étant dans la <b>zone Pélardon</b> et le parc naturel des Cévennes. Ils cherchent à <b>libérer du temps de garde</b> pour pouvoir faire la transformation, à l'aide d'outils comme le collier GPS. Ils s'orientent vers <b>une race qui s'adapte</b> à la sécheresse et valorise bien le parcours <i>« Ils perçoivent l'hétérogénéité du milieu comme un avantage pour donner plus de goût aux produits laitiers »</i> . Les <b>intrants fourrages</b> restent importants avec le système du troupeau en chèvrerie 50% du temps.
18CCL2	Aude Corbières Caprin lait	M et F environ 60 ans	<b>Installation il y a 9 ans sans aide à l'installation.</b> Leur installation à deux représente une deuxième expérience dans l'élevage. C'est grâce au <b>réseau de l'éleveuse</b> qu'ils ont trouvé leur terrain dans l'Aude pour <b>créer cette exploitation</b> qui s'avérera être une ressource très structurante de leur conduite technique. Après un élevage caprin allaitant, leur permettant une installation à faibles investissements, ils passent à la production laitière avec transformation fromage sur la ferme pour mieux valoriser leurs produits au moment où les réglementations sur la transformation fermière s'assouplissent. Leur SAU s'étend sur <b>400 ha d'un seul tenant</b> , avec seulement 1.5ha en propriété sur le lieu de vie. Pour 88% de la SAU, il s'agit d'accord oraux. Le reste est une convention avec la mairie. La richesse de la ressource pastorale ( <b>100% pastoral</b> ) de leur exploitation, valorisée par des <b>chèvres de race rustique</b> (chèvres des Pyrénées, <b>26 chèvres laitières</b> ) donne un lait très compliqué à transformer (taux de gras très important), un taux de prolificité élevé et une taille étonnamment grande pour la race. Le conseil technique et leur volonté d'avoir plus de temps <i>« pour retourner à l'essentiel »</i> (faire leur potager, passer du temps avec leur animaux...) les amènent à faire des <b>yaourts</b> . Ce produit est plus simple à transformer et profite d'un <b>marché de niche</b> dans le coin ; cela entraîne une diminution des besoins en eau et en lait et permet de diminuer le cheptel (passage de 70 à 26 mères productives) dans une cohérence de gain de temps. Avec les

			<b>associations de race</b> , ils pratiquent depuis longtemps l'amélioration de la génétique sur leur troupeau. <b>L'autonomie fourragère</b> était leur condition principale pour l'installation à deux.
19CCL2	Hérault Garrigues Caprin lait	M 29 ans	<b>Installation il y a 8 ans sans DJA</b> mais avec des <b>soutiens financiers familiaux</b> . Originaire de la ville où il s'installe, il développe un <b>réseau syndical et associatif</b> important. Pourtant au départ la mobilisation du foncier reste instable et la zone à déclarer trop petite pour engager la DJA. Le cheptel est composé de <b>90 chèvres du Rove</b> pour la production de lait ( <b>traite manuelle</b> ) et transformation fromage à la ferme. L'éleveur possède aussi depuis peu 4 vaches et 1 cheval. La SAU s'étend sur 500ha sur deux communes avec seulement <b>5 ha en propriété</b> . Il a aussi des conventions avec les communes et des arrangements avec des producteurs (vignes, arbres fruitiers) du coin. La <b>composante pastorale est à plus de 95%</b> de la SAU constituée principalement de garrigues débroussaillée ou d'inter-rang dans des cultures pérennes et sous-bois. La logique de l'exploitation a été en premier lieu d'augmenter petit à petit la production par la taille du cheptel, la production de foin et la traite deux fois par jour (tout en étant en <b>plein air intégral</b> ). Après un gros <b>coup dur suite au vol du troupeau en 2017</b> , il change de stratégie pour se remettre sur pied, notamment en <b>diminuant au maximum les charges</b> et donc le niveau de production (mono traite manuelle, arrêt des aliments juste un peu de pain, vente très rapide des chevreaux après naissance) ce qui montre une certaine flexibilité. Aujourd'hui le troupeau est à vendre.
20CCL2	Hérault Garrigues Caprin lait	M 42 ans	<b>Installation il y a 8 ans</b> d'abord seul (création d'exploitation) puis <b>passage en GAEC</b> en 2011 avec sa femme ( <b>DJA</b> ). La <b>DJA</b> a été permise grâce aux relations qui ont facilité l'accès au foncier car l'éleveur travaillait déjà dans le coin avant de s'installer. La SAU s'étend sur 130 ha (98% de convention et d'accords verbaux). La composante pastorale est importante avec <b>80ha de garrigues</b> . Les 40ha restants sont cultivés pour la <b>production de foin</b> (non pâturés) et 10 ha pour la <b>production de céréales</b> . Ils veulent atteindre une totale autonomie fourragère avant de passer en bio pour ne pas faire grimper les charges d'approvisionnement. Un cheptel de 90 chèvres de <b>race Alpine</b> contribue au projet de <b>fromagerie à la ferme</b> , projet né suite à une expérience antérieure en caprin lait et dont toute la production était vendue à un unique client (coopérative). Le choix de <b>valorisation fromage</b> permet plus d'indépendance face aux prix trop peu rémunérateurs des coopératives et l'obtention d'un certain pouvoir de négociation. <i>« Aujourd'hui la règle est de ne pas avoir un client qui dépasse 15% »</i> de leur CA sur les ventes. Moins de 80% des MB au même moment (Lissage de la production et de la trésorerie). Ils visent l'optimisation du système pour <b>mieux gérer le temps de travail</b> . Cela passe par une <b>diversification des ateliers</b> de production à <b>haute valeur ajoutée</b> (fromage de chèvre et futur atelier porcin) et par une complémentarité interspécifique au pâturage (vaches en bas-fonds). La fin de la DJA a autorisé le couple d'éleveurs à remanier leur projet librement sans charges dues aux avenants du contrat en cours. <i>« C'est le bâtiment qui a déclenché le réajustement et l'adaptation des moyens de production »</i> .

## 3.2. Description de la typologie et trajectoire type

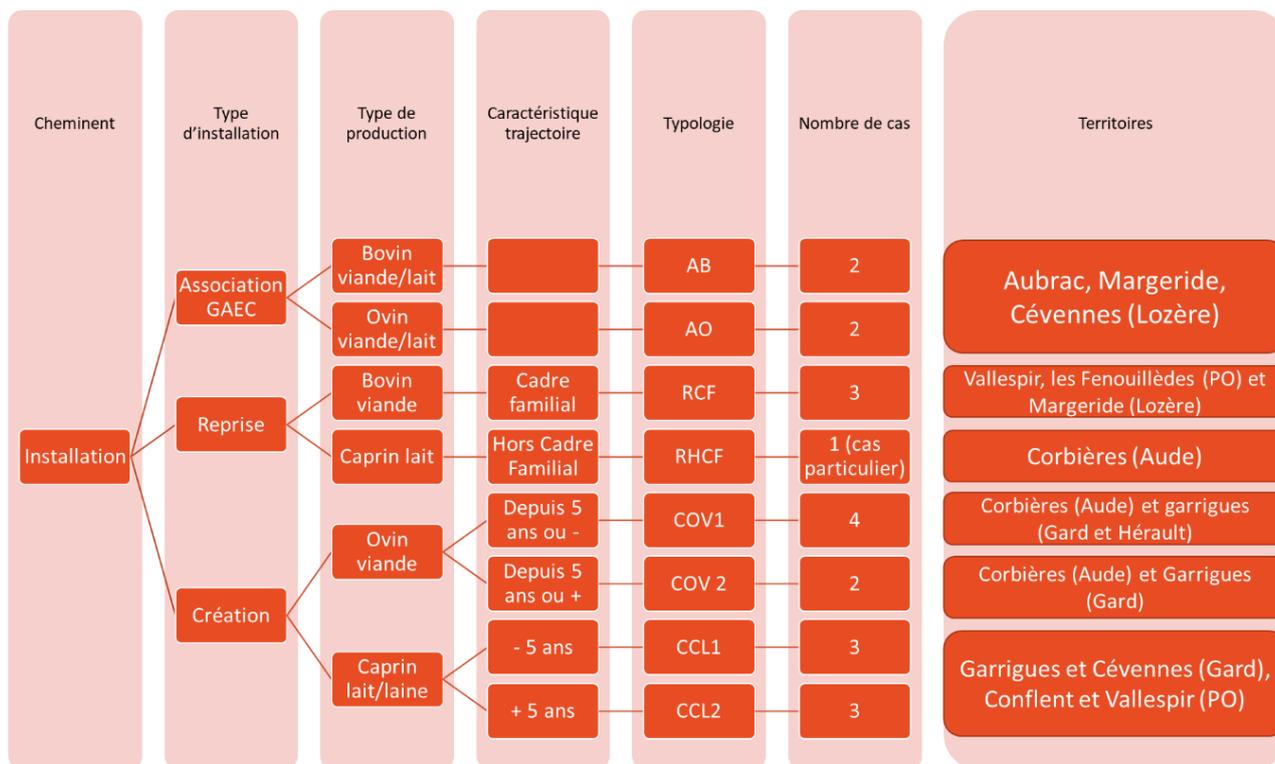


Figure 8 : Description de la construction de la typologie des installations

La Figure 8 présente la typologie établie avec trois niveaux de regroupement des profils d'installation.

En premier lieu, le type d'installation (création, association en GAEC ou bien reprise d'exploitation) nous a semblé être le facteur le plus déterminant du point de vue de la mobilisation des ressources dans le temps.

Le deuxième niveau concerne le type de production, selon chaque type d'installation. On remarque que sur l'échantillon enquêté, les exploitations de bovins ne sont jamais des situations de création d'exploitation. En effet, ces productions bovines sont situées sur des territoires d'élevage traditionnels (la Lozère et les Pyrénées Orientales) où les installations sont majoritairement des reprises ou des associations. Concernant les créations d'exploitation en revanche, elles se font avec des petits ruminants dans les Pyrénées Orientales.

Le troisième niveau, dans le cas de création d'exploitation, concerne l'ancienneté de l'installation avec des trajectoires d'exploitation différentes et des profils de ressources mobilisées contrastés. Les éleveurs installés depuis moins de 5 ans témoignent de nombreuses ressources mobilisées pour construire le système, tandis que ceux installés depuis plus longtemps ont traversé différentes phases dans les trajectoires d'exploitation et font un récit plus distancié de cette première phase d'installation, le système ayant évolué entre-temps. Pour les cas de reprise, le troisième niveau fera la distinction entre des installations dans le cadre familial (CF) et Hors Cadre Familial (HCF). Pour les associations en GAEC, il n'a pas été nécessaire de faire cette distinction supplémentaire vu le nombre de cas peu élevé.

Ce système de classification aboutit à des profils de mobilisation de ressources convergents en tendances (que nous verrons par la suite) malgré une diversité importante due au caractère unique de chaque combinaison entre le profil de l'éleveur, le projet d'installation et le contexte d'installation. **Les à Figure 16 représentent l'accumulation de ressources au cours des trajectoires d'installation et d'exploitation.** L'axe des abscisses représente les années et celui des ordonnées la somme des ressources relevées dans le discours des enquêtés. Chaque ressource compte comme une unité dans la majorité des cas.

*Types AB et AO : Associations, production ovins () et bovins (Figure 10) viande et lait*

### - **Profil des trajectoires**

Dans ces trajectoires, la phase de pré-installation est caractérisée par une mobilisation assez faible de ressources. Ces associations se réalisent dans le cadre familial, et les éleveurs disposent d'expériences précédentes dans l'agriculture et le secteur para-agricole (acquise en phase de préparation à l'installation).

Le moment de l'installation est marqué par les nombreuses ressources disponibles au moment de l'arrivée de la personne, au sein de projets déjà bien stabilisés. De ce fait, cela autorise le recours à des soutiens financiers type DJA qui imposent une production effective dès la première année et calibrés dans un dossier monté à l'avance. Ces quatre exemples concernent des installations de moins de 5 ans, pourtant, après l'installation et une phase rapide de stabilisation, de nouveaux projets émergent et se remarquent sur la courbe par de nouvelles mobilisations de ressources. Ces quatre GAEC ont également le point commun d'être intégrés à la filière viande ou lait par des coopératives (Jeune Montagne, Sodiaal...) dont certaines valorisent un certain ancrage territorial.

### - **Acteurs structurants**

Dans l'échantillon observé, sur ce territoire à forte présence d'élevage, les filières ne sont pas structurées par les mêmes acteurs, ce qui oriente différemment les installations. En filière bovins, les acteurs portent des signes de qualité liés au territoire (Association Fleur d'Aubrac pour la viande, coopérative Jeune Montagne pour le lait), alors que la production ovine, qu'il s'agisse de la production laitière ou de viande, est structurée par des filières longues sans signe spécifique de provenance.

Pour les productions ovines, deux acteurs ont des rôles structurants. La coopérative Sodiaal, ayant racheté les laiteries locales, fait la tournée dans l'une des plus anciennes fermes de brebis laitières. Quant à la coopérative Célia, elle est actionnaire de coopératives locales et permet la distribution de la viande de la région au niveau national.

On remarque qu'en réponse à cette stratégie filière, les éleveurs ovins mettent en place eux même une meilleure valorisation de leur production. Par exemple, l'un des anciens associés du système ovin allaitant (1AO) a été le fondateur de la marque Elovel (cf encadré p38) garantissant une certaine qualité de produit par un cahier des charges précis,. Le GAEC

d'ovins laitiers (2AO) qui s'était orienté dans les années 90 dans cette production en réponse à la baisse de prix de la viande, met aujourd'hui en place un projet de valorisation par la transformation fromagère à la ferme.

- **Ressources alimentaires**

L'autonomie fourragère des deux exploitations agricoles bovines situées en Aubrac (Lozère) est faible. Elles ont recours à des achats importants et structurels de fourrages et de compléments, en lien avec la demande énergétique de la production laitière et le gabarit des animaux. Ces exploitations adhèrent à un cahier des charges en lien avec leurs coopératives, pour une alimentation majoritairement en foin sur six mois de l'année.

Compte tenu de la faible disponibilité en foncier, les éleveurs sont dépendants de l'achat de foin et paille et donc des prix du marché. Seule l'exploitation 1AO dispose du foncier et de la main d'œuvre nécessaires pour produire du foin et être autonome en fourrage.



Figure 9 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en association, production ovine

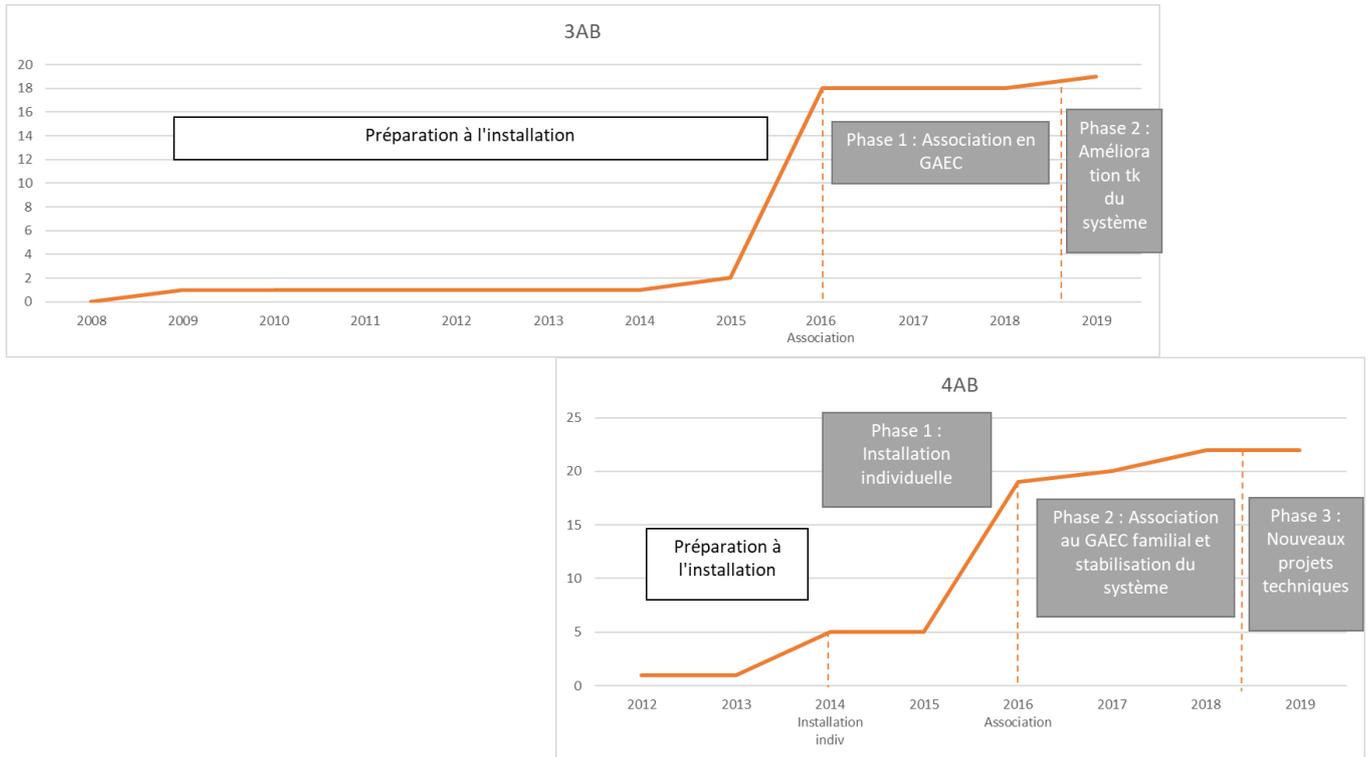


Figure 9 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en association, production bovine

- **Profil des trajectoires**

Ces trajectoires sont des reprises d'exploitations familiales (parentales ou non) dans les Pyrénées-Orientales et en Margeride (Lozère). Les trajectoires d'installation sont plus ou moins longues, et fournissent à l'éleveur différentes ressources relationnelles (habiter depuis l'enfance sur le site où l'on s'installe, etc.) ou techniques (connaissances acquises des formations ou sur le tas).

L'objectif de s'installer n'est pas toujours défini au départ, mais la trajectoire professionnelle est toujours dans le secteur agricole.

Comme pour les associations en GAEC, le moment de l'installation mobilise les différentes ressources liées à la ferme en reprise (foncier, matériel, débouchés, etc.). Ensuite, selon le nombre d'années après l'installation, une réappropriation et un ajustement du projet sont réalisés pour que le repreneur s'approprie le système de production.

- **Ressources alimentaires**

Le foncier est également difficilement accessible pour les éleveurs en installation sur le territoire des Pyrénées à cause des contraintes de l'environnement (forte pente, embroussaillage avec un coût de réouverture trop important), soit parce que les terres les plus valorisables sont déjà soumises à de fortes spéculations.

Pour optimiser l'efficacité de l'approvisionnement et de la gestion du fourrage, les exploitations 5RCF et 6RCF (Figure 10) ont construit des bâtiments correspondant aux projets d'amélioration du système de production et à leur gestion de la reproduction en saison hivernale.

Le cas 7RCF (Figure 10) installé récemment sur une exploitation stabilisée et qu'il connaît déjà bien dans son fonctionnement, n'a pas engagé de projet d'évolution du système pour l'instant. Il a tout de même déjà un objectif d'autonomie fourragère par une gestion plus fine du pâturage et de la production de foin.

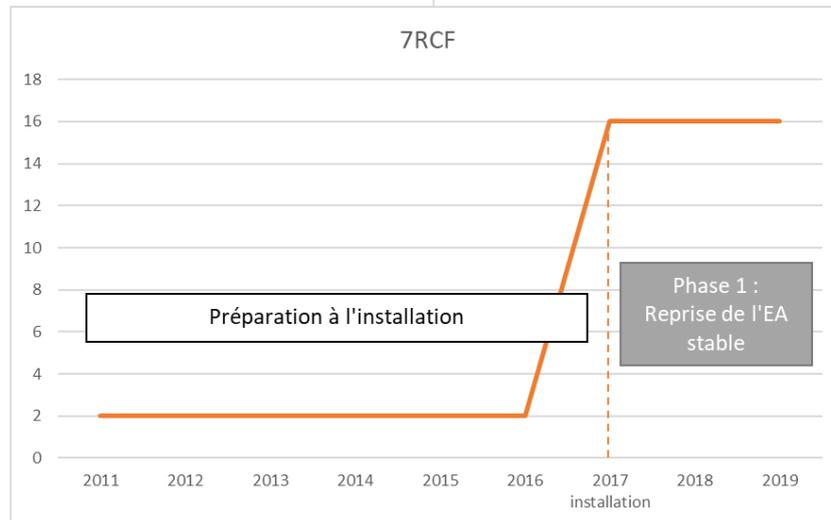
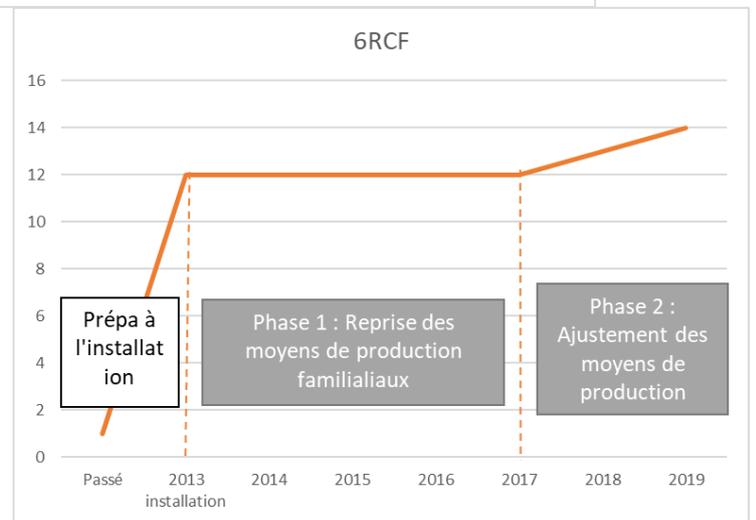
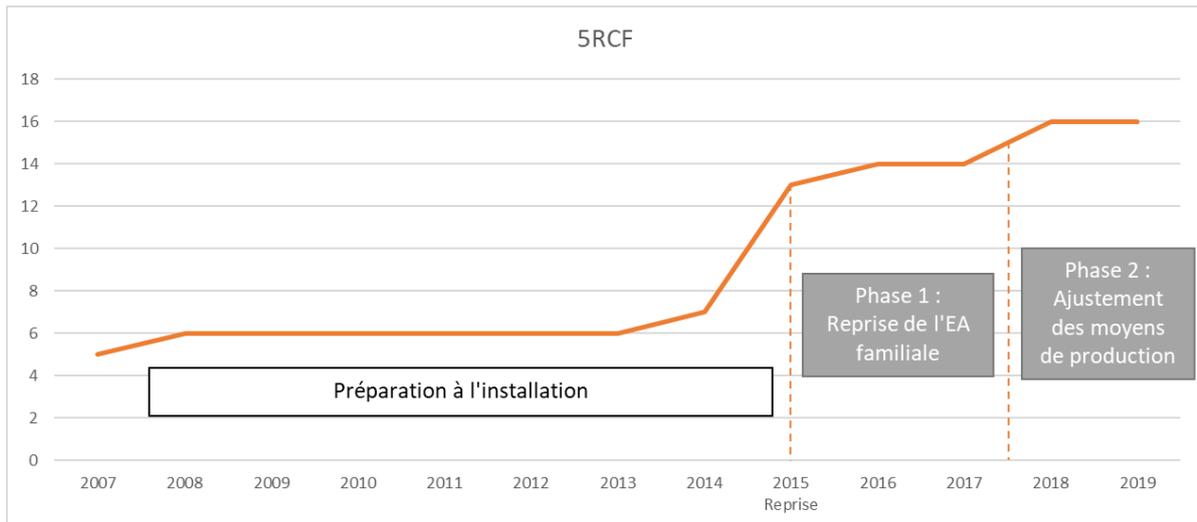


Figure 10 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en reprise d'exploitation Cadre Familial, production bovine

## - Profil de la trajectoire

Cette situation d'installation est un cas particulier dans l'échantillon car elle présente un profil de type « reprise » tout en étant une création d'exploitation. En effet, après avoir quitté leur ancienne profession d'environnementalistes, le couple d'éleveurs se lance dans une démarche de création d'exploitation. Ils profitent de l'opportunité de louer au conseil départemental pour un bail de 18 ans, la structure d'un ancien CPIE (Centre d'Initiatives Permanent pour l'Environnement), avec une centaine d'hectares d'un seul tenant tout autour. L'accès à des moyens de production fonctionnels et d'une assise foncière relativement importante et stable a constitué un bouquet de ressources pour l'installation, similaire aux profils des reprises et associations.

Alors que dans la première phase de la trajectoire d'exploitation, le couple d'éleveurs mise sur la diversité des productions passant par une multiplication des ressources mobilisées, on voit une stabilisation en 2017 qui marque le début d'une autre phase dans la trajectoire d'exploitation. Par une mobilisation décroissante des ressources, cette phase de simplification permet au couple, de mieux réaliser leur projet à travers les nombreuses initiatives citoyennes, des engagements associatifs et des mobilisations pour la communauté paysanne locale (création de marchés paysans, boutique paysanne, buffets fermiers...). Ils ont également mobilisé un diagnostic pastoral à ce moment-là pour raisonner leurs pratiques de pâturage et gérer au mieux la ressource.

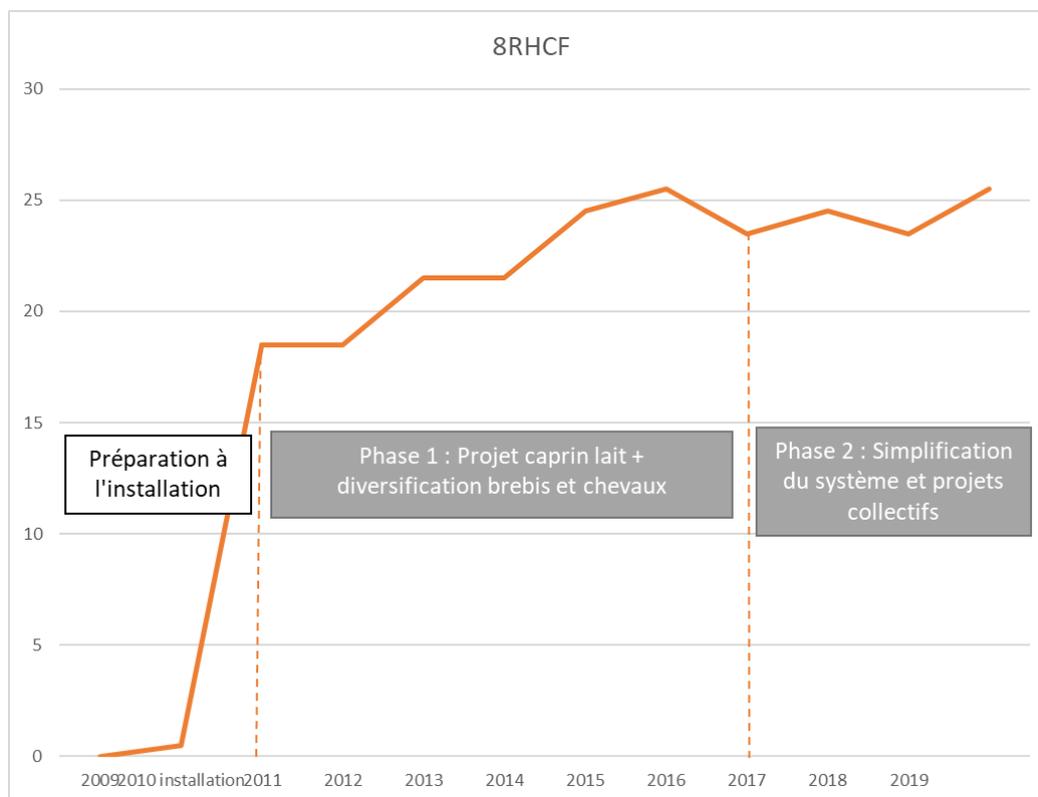


Figure 11 : Trajectoire de mobilisation des ressources à l'installation en reprise Hors Cadre Familial, production caprine

Afin de faciliter l'analyse et la comparaison des types, la description est réalisée d'abord pour les types installés il y a moins de cinq ans (COV1 et CCL1) en présentant les phases des trajectoires d'installation et d'exploitation. Puis on pourra s'intéresser aux installations de plus de cinq ans, comportant des phases plus complexes dans les trajectoires d'exploitations (COV2 et CCL2).

*Type COV1 et CCL1 : Création d'exploitations en ovins viande et caprins lait/laine, installation il y a 5 ans ou moins (Figure 12 et Figure 13)*

### - **Profil des trajectoires**

L'ensemble de ces six cas illustre des trajectoires d'exploitation relativement courtes mais les projets d'installation peuvent commencer à se concrétiser via la mobilisation des premières ressources jusqu'à 10 ans en amont de l'installation effective.

Dans les systèmes ovins (9COV1, 10COV1, 11COV1, 13COV1) (Figure 12), les leviers majeurs sont principalement des ressources relationnelles, et mobilisent des réseaux établis en amont. Ces réseaux sont divers : éleveurs d'estives et association de races liées aux expériences de garde, école de berger (10COV1, 11COV1, 13COV1) ; réseau d'amis et voisins ayant quasiment endossé le rôle d'accompagnateurs à l'installation (9COV1).

Ces réseaux relationnels sont fortement mobilisés au moment de l'installation, d'où les profils des trajectoires marqués en partie par une forte croissance de la courbe. En parallèle, les autres catégories de ressources mobilisées dans ces trois cas sont relativement moins importantes que la moyenne (économiques, techniques et naturelles). Ces éleveurs développent des stratégies de « reconquête pastorale » en pâturant différents espaces peu valorisés, avec une forte mobilité et sur une assise foncière instable basée sur des accords oraux. Les systèmes de production sont en grande partie ou totalement autonomes en fourrage, en lien avec la volonté des éleveurs de s'émanciper au maximum de dépendances financières et structurelles.

Dans le cas des éleveurs caprins laitiers installés depuis moins de 5 ans (15CCL1, 16CCL1, 17CCL1) (Figure 13), les stratégies d'installation se basent sur les ressources économiques autour de produits à forte valeur ajoutée (laine mohair, glace au lait de chèvre, fromages), appuyés par une stratégie commerciale structurante. Les éleveurs investissent du temps dans la transformation et la vente, en adaptant la gestion du pâturage : composante pastorale moins importante que dans les systèmes ovins (compensée par l'apport de fourrages en chèvrerie), solutions techniques comme l'utilisation de colliers GPS pour permettre la divagation libre des animaux, mise en place de clôtures libérant du temps de garde.

L'emploi de salariés en direct ou via un groupement d'employeurs, ou encore de prestataires, est mobilisé pour aider les éleveurs à la garde, dans la transformation ou la vente. La mobilisation des ressources de manière générale est très intensive sur la première année d'installation pour obtenir rapidement un niveau de productivité nécessaire à l'obtention de la DJA.

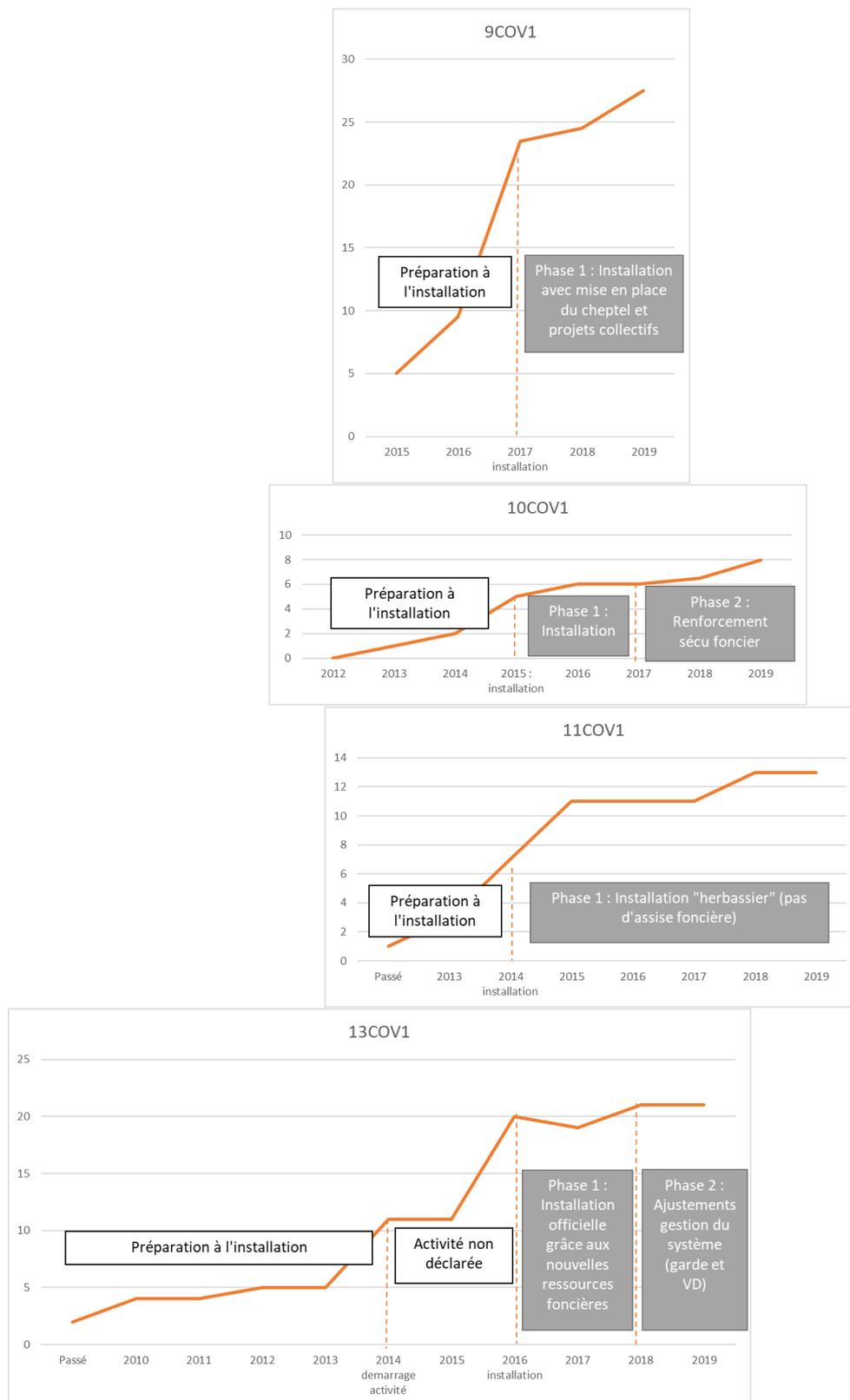


Figure 12 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en création d'exploitation, production ovine de moins de 5 ans

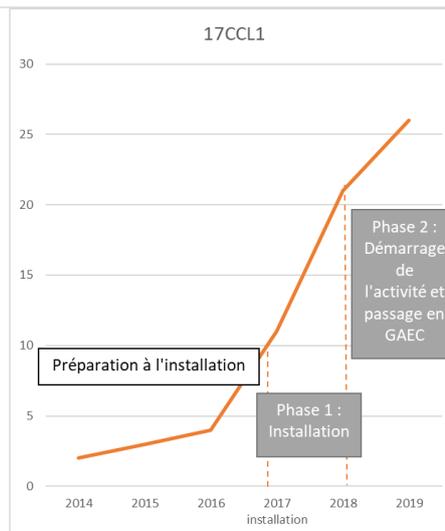
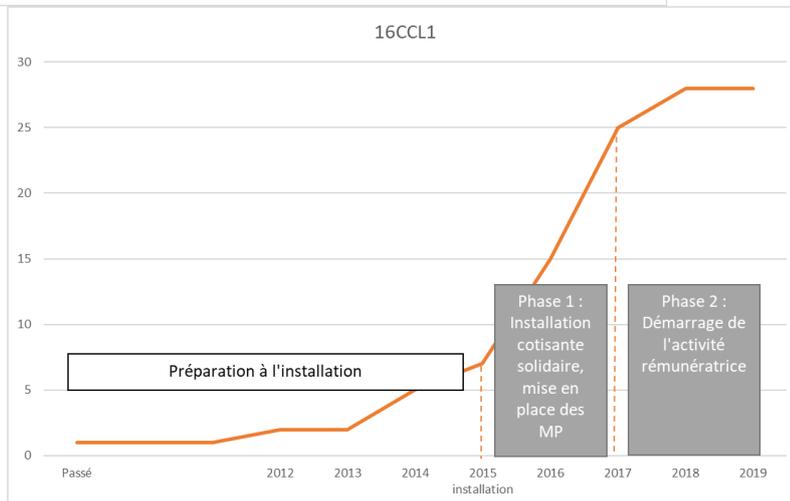
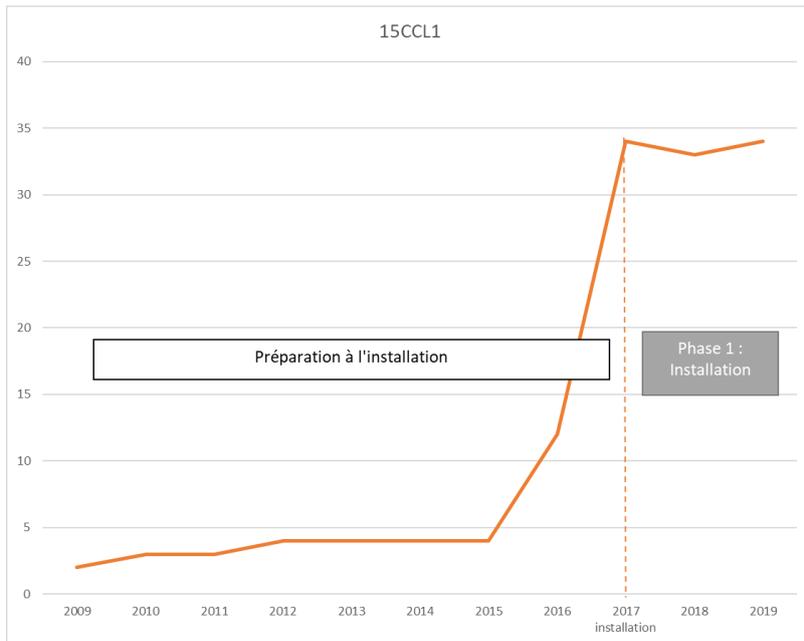


Figure 13 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en création d'exploitation, production caprine, de moins de 5 ans

*Type COV2 et CCL2 : Création d'exploitations en ovins viande et caprins lait/laine, installation il y a 5 ans ou plus (Figure 15 et Figure 16)*

### - **Profil des trajectoires**

Dans ces trajectoires, la trajectoire d'exploitation, plus longue que celles vues précédemment, ainsi que le découpage en différentes phases plus complexes, nous permet d'identifier des stratégies au long terme qui évoluent en fonction des aléas. Avec ces trajectoires, on peut introduire la notion d'installation progressive et voir si elle s'applique ou non.

Les systèmes ovins viande (12COV2, 14COV2) (Figure 15) présentent des situations d'installation que l'on peut qualifier de progressives. Dans ces trajectoires, la construction de réseaux d'acteurs territoriaux (réseaux des éleveurs d'estives, écoles de berger régionales, collectivités territoriales) en amont de l'installation est, là encore, le levier activant de nombreuses ressources à l'installation. Ce tissage entre ressources se crée lors de la trajectoire d'installation par des expériences de formation au métier d'éleveur pastoral, par le fait d'habiter à l'endroit de la future exploitation, ou encore par le démarrage d'une toute petite activité non professionnelle pour « se faire sa place ». Cette progression dans la stabilisation de l'exploitation se voit également à travers les paliers de mobilisation des ressources qui apparaissent quelques années après l'installation et qui sont les marqueurs de nouvelles phases dans la trajectoire d'exploitation.

Les systèmes caprins lait (18CCL2, 19CCL2, 20CCL2) (Figure 16) mobilisent de nombreuses ressources caractéristiques des systèmes laitiers (intrants, matériel, infrastructures), à la différence des systèmes allaitants. Ces ressources mobilisées dès le début de l'installation constituent un investissement de départ important, « palier » structurant de la trajectoire. Les ressources relationnelles, issues du réseau familial ou d'expériences professionnelles agricoles antérieures sont également mobilisées à l'installation pour l'apport de connaissances pratiques et de conseils.

Après une première phase de cohérence de 3 à 5 ans, des ajustements au système de production sont réalisés : adaptation des infrastructures, changement de produit (par exemple 18CCL2 : passer de viande à fromage puis à yaourt). Le cas 19CCL2 (Figure 16) présente une situation où un choc intervient après quelques années, remettant en cause la pérennité du système : l'éleveur repart au même point qu'au moment de son installation, il a beaucoup à reconstruire.

### - **Ressources alimentaires**

Les systèmes installés il y a plus longtemps parviennent souvent à avoir une autonomie fourragère plus importante que les systèmes installés récemment. Il semblerait que la combinaison de ressources foncières, l'organisation du travail et la gestion de la main d'œuvre se construisent au fil du temps pour aboutir à une situation d'autonomie fourragère plus effective qu'au moment de l'installation. Alors que les systèmes installés récemment font appel à des soutiens économiques pour pouvoir mobiliser des intrants fourragers, les installations plus anciennes ont su combiner une production fourragère adaptée au besoin d'un troupeau, lui-même calibré sur la capacité productive de leur exploitation, tout en faisant

l'économie de charges d'approvisionnement. Cette autonomie fourragère sur les élevages caprins lait ne peut donc se réaliser qu'une fois que l'installation est à peu près stabilisée, qu'elle libère de la main-d'œuvre et du temps (travaux terminés, clientèle fixe, transformation et ventes équilibrées avec le temps de garde...).

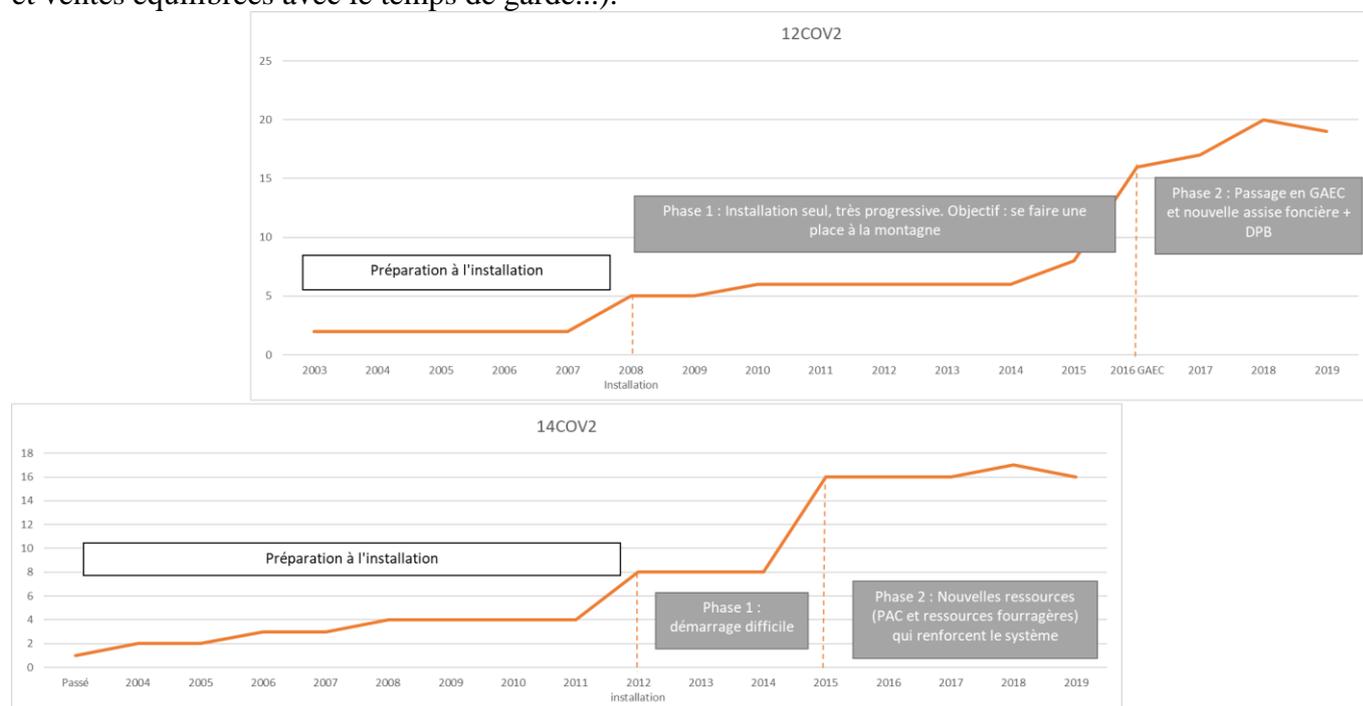


Figure 14 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en création d'exploitation, production ovine de plus de 5 ans

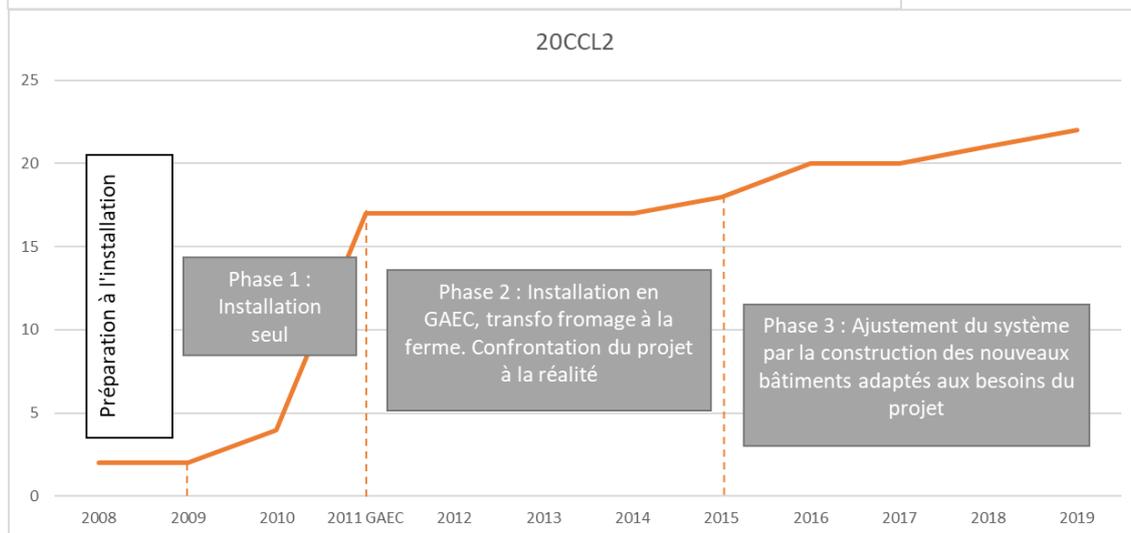
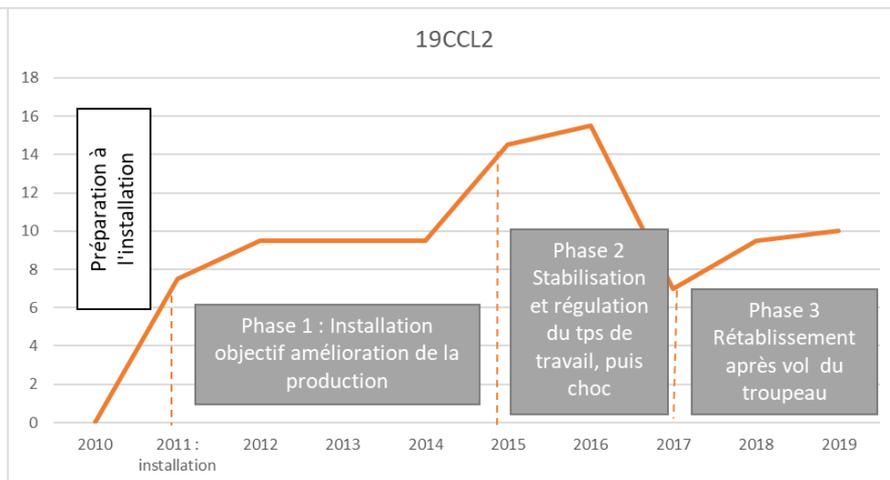
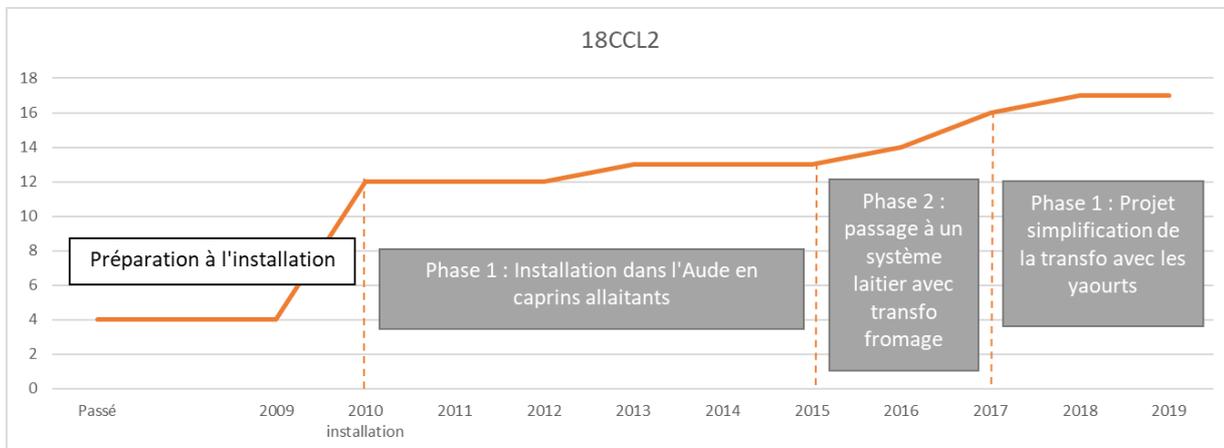


Figure 15 : Trajectoires de mobilisation des ressources à l'installation en création d'exploitation, production caprine de plus de 5 ans

### **Synthèse de la typologie des trajectoires**

Les trajectoires identifiées montrent que les porteurs de projets en situation de création d'exploitation ont tout à construire pour s'installer, mais peuvent mobiliser moins de ressources à un moment donné qu'un cas de reprise ou d'association, en raison des projets bien distincts des éleveurs (autonomie, hyper-mobilité). On observe donc une progressivité dans la mobilisation des ressources. Les créations d'exploitations se font principalement sur des territoires répondant à des critères de proximité avec le marché et permettant la vente directe des produits par l'éleveur, qui souvent y trouve son compte éthiquement parlant, en ne dépendant pas d'intermédiaires. Ces créations se font aussi sur des territoires marqués par la déprise de l'élevage, donnant une dimension de reconquête pastorale à ces systèmes d'élevage qui valorisent des territoires délaissés. Cette dimension procure une certaine légitimité, donne un rôle de l'éleveur pour le territoire, mais génère aussi une forte précarité.

Pour les associations en GAEC, l'intégration filière par les coopératives est le levier principal du fonctionnement de ces EA en partie à cause de l'isolement économique de ces territoires. Ce sont bien souvent les aides économiques perçues à l'installation d'un nouvel associé qui permettent d'améliorer le système par le biais de projets d'ordre technique, dans un territoire où l'élevage doit être compétitif.

Les reprises d'exploitations ressemblent fortement aux situations d'association en GAEC et s'effectuent dans des régions où les évolutions des projets ne peuvent porter quasiment que sur des aspects techniques puisqu'il est difficile d'étendre les SAU. C'est une situation qui semble se retrouver surtout dans les régions traditionnelles d'élevage où toutes les surfaces facilement valorisables ont été investies.

On remarquera que le passage en GAEC post-installation est une stratégie juridique mobilisée dans 5 cas sur 16 (on ne prend pas en compte les 4 cas historiquement en GAEC) pour l'obtention d'aides financières. En reproduisant l'effet « aide à l'installation » cela permet la réalisation de nouveaux projets (première raison énoncée dans les entretiens). Bien entendu, des facilités de gestion de l'organisation de la ferme sont également en jeu dans ce passage en GAEC.

### 3.3. Combinaisons de ressources mobilisées

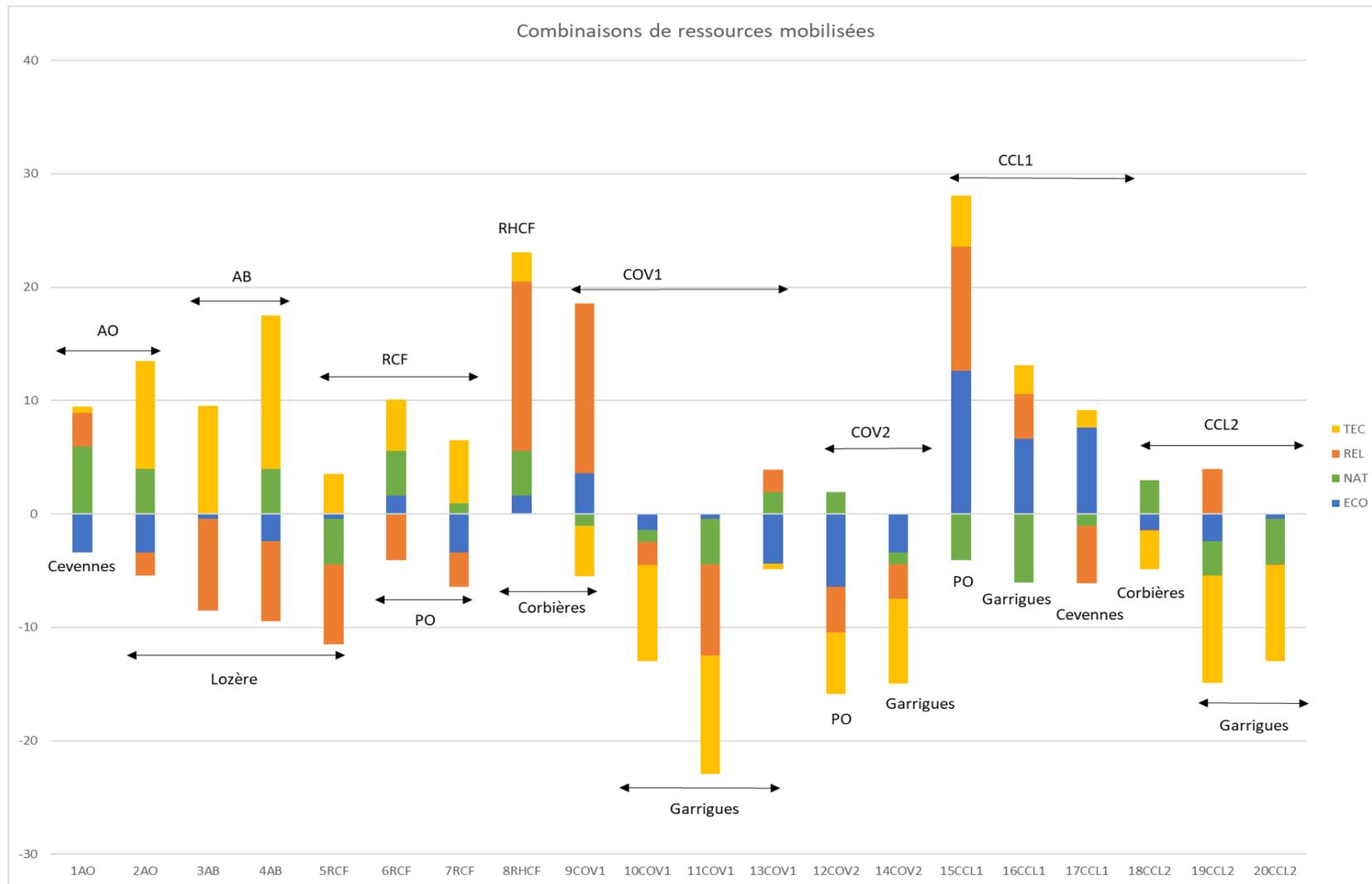


Figure 16 : Comparaison des combinaisons de ressources, classées en fonction des types

La Figure 17 représente, pour chacun des cas d'installation, les combinaisons de ressources et leur niveau de mobilisation que l'on compare à la moyenne des cas enquêtés. Cette figure met en évidence des écarts à une moyenne (représentée par la valeur zéro sur l'axe des ordonnées). En positif apparaissent donc les ressources plus mobilisées par l'éleveur que la moyenne du groupe d'enquêtés. Plus la barre est grande, plus l'écart à la moyenne est important. Par exemple, pour le cas 4AB, l'éleveur a principalement mobilisé des ressources techniques et un peu moins de ressources naturelles, mais ces deux catégories de ressources sont quand même plus mobilisées que pour la moyenne des éleveurs enquêtés. A l'inverse, il aura utilisé moins de ressources relationnelles que la moyenne et un peu moins de ressources économiques que la moyenne.

Ce graphique montre qu'il n'y a pas de tendance générale, les combinaisons de ressources mobilisées étant très variables. En effet, certains éleveurs mobilisent beaucoup de ressources de catégories très variées (8RHCF, 15CCL1, 16CCL1). D'autres mobilisent particulièrement une certaine catégorie de ressources (2AO, 4AB, 9COV1, 17CCL1). D'autres encore mobilisent très peu de ressources quelles qu'en soient les catégories (10COV1, 11COV1, 14COV2, 20CCL2). Cependant, des recoupements apparaissent si on analyse ces combinaisons de ressources sous l'angle de la typologie de profils (indiqués au-dessus des histogrammes) et des territoires (indiqués en dessous).

#### - **Effet type de production**

Le type CCL1 (15CCL1, 16CCL1, 17CCL1) se distingue des autres types en mobilisant fortement, presque de manière spécialisée, les ressources économiques. C'est dans ce type de profil qu'elles apparaissent le plus, indépendamment d'un effet territoire. Ces éleveurs sont situés en Pyrénées-Orientales, sur la zone Garrigues et dans les Cévennes, trois territoires très différents sur les plans géographique et socio-économique. Ces ressources économiques sont combinées aux ressources techniques, et relationnelles pour deux éleveurs sur les trois (15CCL1 et 16CCL1). Ces derniers sont par ailleurs différents des profils existants sur leurs territoires respectifs (Figure 17). Pour ces trois cas du type CCL1, les intrants fourragers sont une composante très importante du système, rendue nécessaire par les besoins que présente un troupeau laitier par rapport à un troupeau allaitant. On retrouve aussi la mobilisation de la main d'œuvre pour les ateliers de transformation et pour la mise en place de commercialisation en vente directe, qui prend le pas sur la possibilité de garde.

La mobilisation des ressources dans les trajectoires d'installation paraît donc en partie liée aux projets des éleveurs, à leurs profils individuels et au territoire dans lequel ils se situent. Cette analyse est approfondie dans la suite en étudiant comment ces ressources s'organisent autour de leviers majeurs mis en évidence dans les trajectoires individuelles.

#### - **Effet territoire** (Figure 17)

La réorganisation de l'analyse par territoire affiche des tendances prononcées dans les combinaisons de ressources en coévolution avec le projet de production de l'éleveur dans un territoire donné. Le type d'installation peut même apparaître comme une condition pour exister dans certains territoires selon leur histoire agricole.

On peut s'intéresser en premier lieu à l'effet du territoire « Garrigues » qui correspond aux plaines et collines à la jonction des départements du Gard et de l'Hérault. Les éleveurs

concernés (10COV1, 11COV1, 13COV1, 14COV2, 16CCL1, 17CCL1, 19CCL2, 20CCL2) mobilisent moins de ressources, toutes catégories de ressources confondues, que la moyenne. Ils sont dans des situations de création d'exploitation en ovin viande ou caprin lait (excepté le cas 16CCL1 en caprin laine). De plus, sur le territoire « Garrigues », ce sont en général les ressources techniques qui sont les moins mobilisées par rapport à la moyenne. Les ressources économiques représentent quant à elles un soutien important dans les trajectoires analysées, mais jamais au-dessus de la moyenne. Ceci peut être dû à des profils type herbassiers (dans le Gard) montrant la difficulté des éleveurs pastoraux à stabiliser leur assise foncière, concurrencés par d'autres activités agricoles (vignes, vergers). Au contraire, dans l'Hérault, il semblerait que les collectivités territoriales soient plus impliquées dans la démarche de reconquête pastorale. Si les conditions sont favorables à l'installation et au fonctionnement du système d'élevage, les éleveurs semblent mobiliser moins de ressources (10COV1, 19CCL2, 20CCL2). La faible mobilisation de ressources s'explique de manière générale pour des cas d'installations sur des petites structures sans investissement important ni capital technique initial.

Dans les territoires « Lozère » et « Pyrénées-Orientales », marqués par un élevage plus présent et des filières structurées, ce sont des cas d'associations et de reprises qui sont observés (2AO, 3AB, 4AB, 5AB, 6RCF, 7RCF). Ces cas d'installation semblent miser sur une mobilisation de ressources techniques plus importante que la moyenne des enquêtés. À l'inverse, les ressources relationnelles sont moins représentées que la moyenne (excepté le 15CCL1). Dans ces trajectoires de reprise/association, le réseau déjà existant et le système déjà en fonction peuvent limiter la nécessité de faire appel aux acteurs du territoire pour obtenir un soutien. L'enjeu apparaît plus sur la prise en main et l'adaptation du système technique au projet de l'éleveur. Concernant les cas 12COV2 et 15CCL1 l'effet territoire n'est pas prépondérant.

Même s'ils appartiennent aux territoires « Pyrénées-Orientales », dans les situations de création d'exploitations, de manière générale, c'est la stratégie relationnelle, prise comme levier majeur à la mobilisation de ressources adaptées au projet de production, qui sera explicatif ici. Le 12COV2 a une stratégie axée sur l'occupation de terrains pour l'accès aux ressources pastorales qu'il mobilise par son ancien réseau de vacher. Tandis que le 15CCL1 mobilise son réseau en pré-installation via les syndicats caprins et le voisinage en compléments des soutiens économiques existants pour l'installation.

Les cas 8RHCF et 9COV1 sont situés dans les Corbières et sont voisins. Ils se distinguent par leur mobilisation de ressources relationnelles qui traduisent l'existence d'un entourage d'éleveurs qui sont aussi des amis de longue date. À cela, s'ajoutent d'autres éleveurs voisins avec qui ils mettent en place des projets communs. La plus forte mobilisation de ressources techniques pour le cas 8RHCF s'explique par le fait qu'il est installé en production caprin lait. Cette stratégie de mobilisation de ressources est caractéristique de ce type de production, comme nous allons le voir. Pour le cas 18CCL2, plus isolé dans son territoire, il est installé depuis longtemps et probablement dans une phase de diminution de l'activité (âge avancé du couple). Ils se sont construits un système autonome et peu gourmand en ressources grâce au vaste terrain dont ils disposent (400 ha) et du petit cheptel qu'ils élèvent (26 chèvres laitières, race des Pyrénées).

Dans le cas des Cévennes, on se place à la fois dans les Cévennes lozériennes et gardoises. Ici c'est le type de production qui affecte la combinaison de ressources. Le système 1AO est une

grosse structure en GAEC, historiquement présente dans la région en production ovins allaitants, et profitant d'une filière montée par leur ancien associé dans les années 90. La stabilité économique et structurelle montre que ce sont surtout les ressources naturelles pour l'affouragement qui comptent. Le CCL1, est récemment installé. On retrouve la situation des systèmes caprins lait avec d'importantes mobilisations de ressources techniques et économiques pour stabiliser leur installation.

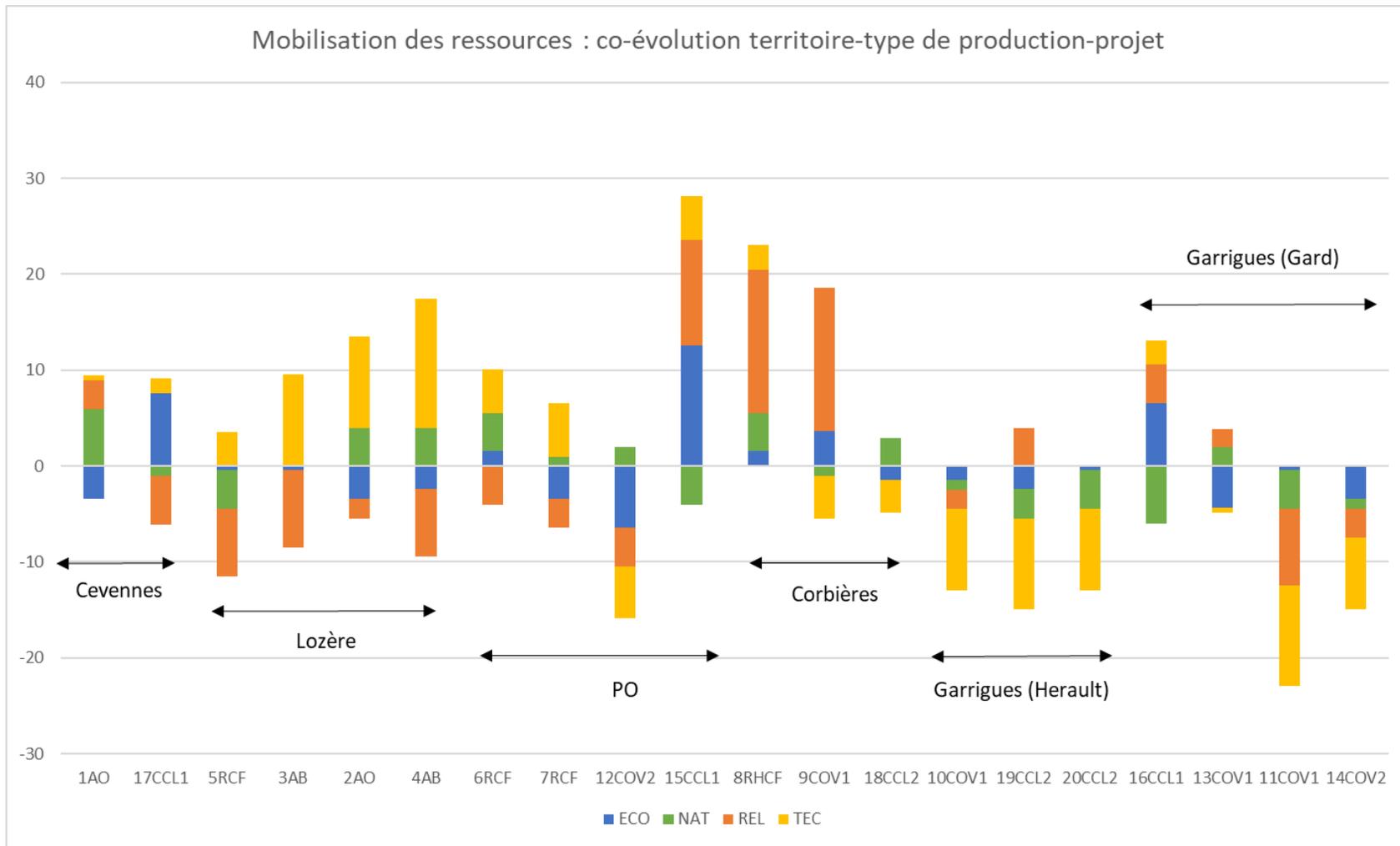


Figure 17 : Comparaison des combinaisons de ressources, classées en fonction des territoires

Tableau 3 : Description des leviers majeur pour la mobilisation de ressources

Nomenclature Production Territoire	Leviers majeurs	Catégorie de ressources
1AO Ovin viande Cévennes	Filière Elovel (créée par l'un des membres fondateur du GAEC), seul débouché de la ferme qui permet de faire de l'économie d'échelle dans un territoire isolé et pour un GAEC de taille conséquente.	ECO
2AO Ovin lait Margeride	Les coopératives locales laitières puis Sodiaal avec le temps qui permet d'assurer un débouché. Mais cela ne suffit plus, orientation vers des solutions techniques de transformation à la ferme.	ECO et TEC
3AB Bovin lait Aubrac	Coopérative Jeune Montagne apportant un prix rémunérateur du lait, des primes et soutiens économiques, une logistique déjà en place, des orientations techniques précises.	ECO et TEC
4AB Bovin viande Aubrac	Les associations pour les signes de qualité donnant de la valeur ajoutée à leurs produits, en faisant en sorte que tous les produits soient finis en sortant de la ferme. Organisation en GAEC familial. « <i>Pour résumer, la coop, les associations filières de qualité, les Cuma, ça nous aide beaucoup.</i> »	ECO
5RCF Bovin viande Margeride	Reprise de la ferme parentale et répartition des productions (élevage et maraichage) avec l'aide des parents sur la ferme n'étant plus officiellement exploitants	TEC
6RCF Bovin viande PO	Reprise des moyens de production familiaux, entraide entre éleveurs, ce qu'il rapproche à un « esprit montagnard ». Aide financière pour l'adaptation de son système de production.	TEC
7RCF Bovin viande PO	Reprise de la ferme de son oncle en rythme de croisière ainsi que le réseau technique issu de sa carrière avant installation.	TEC
8RHCF Caprin lait Corbières	Opportunité de récupérer un CPIE avec les moyens de production (foncier disponible et bâtiments fonctionnels), cela leur a permis de prendre du temps pour s'investir dans des projets paysans militants participant à leur propre projet d'installation	TEC et REL
9COV1 Ovin viande Corbières	Avoir des amis éleveurs de longue date qui les ont aidé dans leur projet d'installation et avec qui ils ont créé un réseau de proximité pour développer des projets agricoles collectifs.	REL
10COV1	Ecole de berger et réseau d'éleveur de la race raïole renforcé par son	REL

Ovin viande Hérault	installation anticipée dans le village où elle compte s'installer.	
11COV1 Ovin viande Gard	Connaissance antérieure d'un éleveur qui lui a donné l'accès aux estives et donc au réseau d'éleveur de raïole.	REL
13COV1 Ovin viande Gard	Ecole de berger et réseau d'éleveur, Opportunité de pouvoir exploiter des terres arables lui offrant de nouvelles ressources fourragères à bas coût.	REL
12COV2 Ovin viande PO	Son ancien poste de vacher lui a fait connaître des gens qui lui ont fait une place en estive pour ses brebis qui n'étaient pas acceptées au début. Sa présence sur la commune depuis de nombreuses années lui a permis de récupérer des terres au fur et à mesure.	REL
14COV2 Ovin viande Gard	Ecole de berger qui lui a fait un réseau. Opportunité de pouvoir exploiter des terres arables, offrant des nouvelles ressources fourragères à bas coût par arrangement.	REL
15CCL1 Caprin lait PO	Création d'un réseau parmi les chevriers de la zone en s'installant en amont de la création de son exploitation et avec les expériences de garde. Ce réseau lui a donné accès à des ressources cognitives, techniques, relationnelles mais aussi des infrastructures ont été prêtés afin de démarrer l'activité rémunératrice l'année de l'installation afin de bénéficier de la DJA	REL
16CCL1 Caprin laine Gard	Connaissances techniques à l'installation suite à sa carrière de chevrère par le passé. Choix d'une production de niche et l'adhésion à la société lainière (SICA)	TEC/ECO
17CCL1 Caprin lait Cévennes	Opportunité de trouver un terrain et un bâtiment dans un territoire touristique reconnu (Parc des Cévennes). Projet calibré à l'avance et stratégie commerciale poussée sur le produit « glace au lait de chèvres »	ECO
18CCL2 Caprin lait Corbières	L'opportunité de trouver un territoire répondant à leur critère premier d'autonomie fourragère. Cette opportunité provient du fait que l'éleveuse est originaire de la région.	REL/NAT
19CCL2 Caprin lait Hérault	Originaire de la commune où il s'installe, en plus de s'inscrire dans de nombreuses associations et syndicat lui permettant de côtoyer les acteurs du territoire, de se faire une clientèle fidèle.	REL
20CCL2 Caprin lait Hérault	La carrière sur le même territoire que la nouvelle installation mettant en lien avec les collectivités territoriales. « <i>On connaissait la mairie, qui a permis d'avoir cette convention</i> ». Puis l'association en GAEC permettant de repenser le projet de manière personnalisé.	REL

Le Tableau 3 permet de dégager des tendances à propos des leviers majeurs pour l'installation. On peut identifier trois grands leviers : le réseau, le capital technique, les opportunités économiques.

Dans le cas des reprises d'exploitations, pour lesquelles l'accès aux ressources dépend de la récupération des moyens de production familiaux, le levier majeur est bien le capital technique existant au moment de l'installation. A partir de cela, les éleveurs concernés souhaitent ajuster et améliorer le système de production par de nouvelles ressources techniques et par la gestion des ressources naturelles (cas 5RCF, 6RCF et 7RCF).

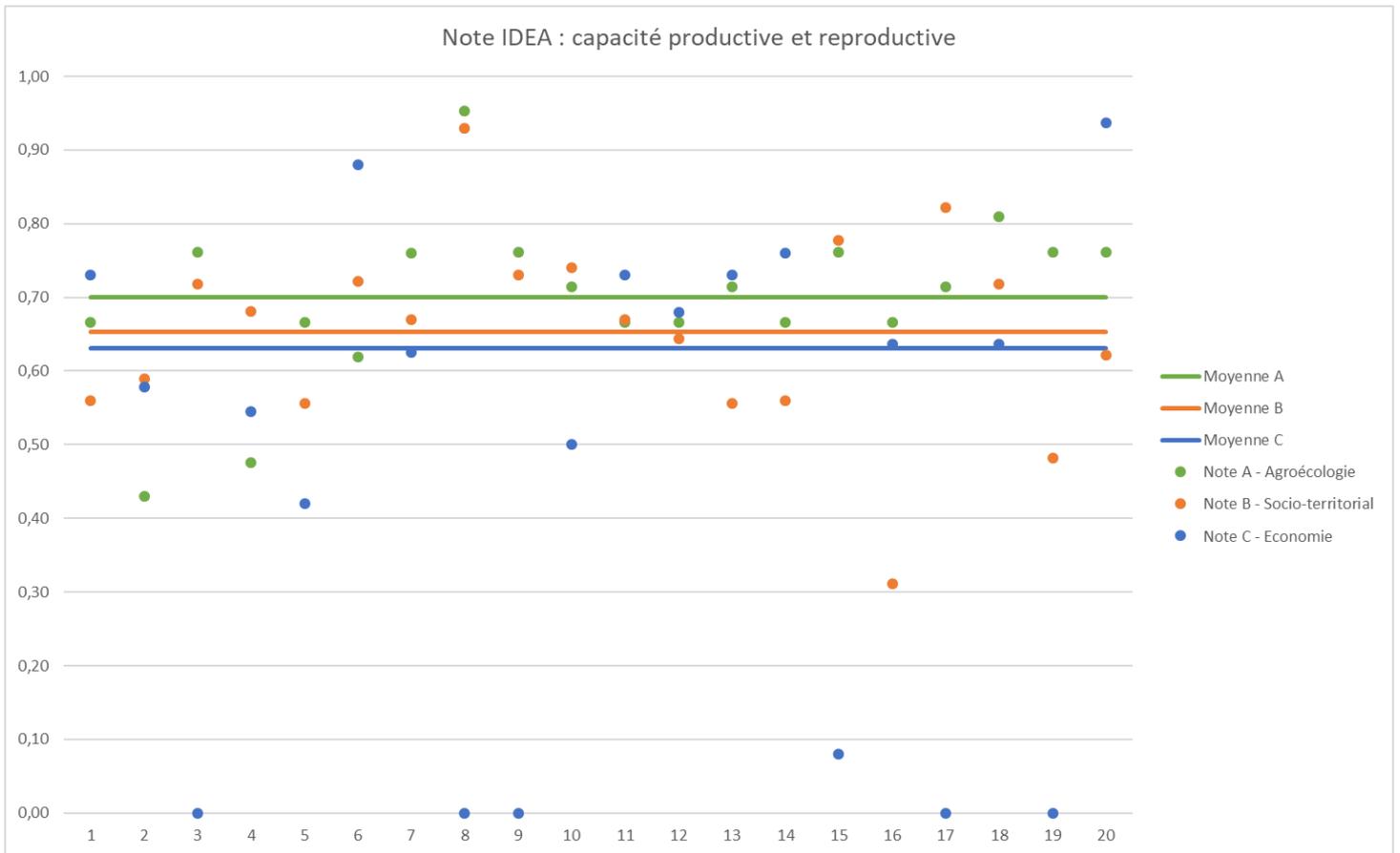
Dans le cas des créations d'exploitation, comme les cas 12COV2 et 14COV2, ce sont des opportunités relationnelles qui leur ont permis obtenir de nouvelles ressources d'ordre naturel, principale ressource dans leurs trajectoires respectives. On a ici l'illustration que le réseau pré-installation est un facteur clé pour l'installation, permettant d'avoir accès soit aux estives, soit à des ressources fourragères diversifiées et en quantité suffisante, permettant de s'adapter aux aléas. On retrouve cette stratégie dans la grande majorité des cas en création d'exploitation. Les deux exceptions (cas 16CCL1 et 17CCL1) relèvent d'une capacité d'investissement bien plus importante leur permettant d'éviter l'intégration dans des réseaux et une possibilité de garde réduite. Il y a donc ici une substitution du relationnel par l'économique. Cependant, il est à noter que les ressources relationnelles sont négligeables dans leur trajectoire d'installation mais bien présentes dans leur trajectoire d'exploitation (post-installation) afin de répondre aux besoins de leur projet (stratégie commerciale des produits).

### **3.4. Evaluation de la pérennité**

La Figure 19 présente l'ensemble des notes issues de l'évaluation IDEA des exploitations enquêtées. Il y a une note par dimension d'évaluation et par EA, représentée par les points de couleur. Certaines informations concernant les résultats économiques n'ont pas pu être récupérées, ce qui explique les notes à zéro. Enfin, les trois droites correspondent à la note moyenne de chaque dimension d'évaluation, matérialisées pour identifier les élevages les plus éloignés de la moyenne.

Les trois dimensions d'évaluation présentent des écarts assez faibles à la note moyenne, sauf quelques exploitations qui apparaissent très en-deçà ou au-dessus des notes moyennes. Nous présentons ici les deux cas ayant les plus fortes et les plus faibles notes de chaque dimension d'évaluation, en reliant ces notes aux trajectoires individuelles.

Cette analyse permet de dégager les forces et/ou les faiblesses des différentes exploitations mais les critères de notation en jeu restent assez génériques.



*Figure 18 : Evaluation de la capacité productive et reproductive de biens et services par les exploitations (IDEA v4)*

## **Note A : Agroécologique**

### Les meilleures notes

#### *Cas 8RHCF Caprin lait en Corbières*

L'élément permettant à cet éleveur d'obtenir une meilleure note agroécologique est la non utilisation de vermifuges contrairement à un bon nombre d'éleveurs transhumants. Il se trouve que de nombreuses obligations sanitaires de prévention existent en estive à cause du mélange des troupeaux. D'autre part, il y a toute une gestion réfléchie de la pression au pâturage sur la flore environnante, permise par un diagnostic pastoral réalisé il y a quelques années. Cela a été considéré comme une pratique plus favorable que d'autres éleveurs à l'accueil des pollinisateurs, en préservant de manière volontaire une biodiversité notoire sur l'exploitation. Concernant la gestion de l'eau, un système de récupération des eaux de pluies et un autre de potabilisation à rayons UV couplé à un bassin de phyto-épuration (déjà présent à l'installation sur le CPIE) contribuent fortement à faire monter la note. Il est à noter que les élevages pastoraux, du fait de leur mobilité et du temps passé en plein air par le troupeau, témoignent difficilement d'économies d'eau, critère important pour la notation IDEA, mais plus pertinent pour les systèmes d'élevage en bâtiment.

Enfin, il n'y a pas d'utilisation de produits phytosanitaires, en comparaison avec les systèmes lozériens où cette pratique est courante à cause du temps passé par les animaux à l'étable et au besoin de produire du foin au maximum et de façon régulière, pour répondre aux besoins fourragers de cette période en bâtiment.

#### *Cas 18CCL2*

Les vermifugations dans cette exploitation ne sont réalisées qu'une année sur deux ce qui contribue à ne pas mettre la note au plus bas pour l'emploi d'insecticides au sein de l'exploitation en comparaison avec des fermes où la vermifugation ou la vaccination sont systématiques. Concernant la consommation d'eau, des points ont été attribués pour souligner la démarche faite au niveau du choix d'un produit laitier transformé à la ferme, le yaourt. Ce dernier nécessite moins d'eau pour sa transformation que les fromages de manière générale.

### Les moins bonnes notes

#### *Cas 2AO*

Les critères qui font baisser la note de cette exploitation sont en premier lieu l'utilisation d'antibiotiques sur 10% des brebis par an suite aux analyses cellulaires réalisées. Deuxièmement, le système n'est pas organisé majoritairement autour du pâturage. Le troupeau reste seulement quatre mois de l'année à la prairie, on ne considère pas ces systèmes comme à pâturages dominants et pour l'évaluation IDEA, ils sont considérés comme plus exigeants en eau.

#### *Cas 4AB*

Pour le cas présenté ici, toutes les vaches sont vaccinées chaque année parce qu'elles passent sept mois de l'année confinées à l'attache en étable (étable entravée) ce qui est un facteur de

risque sanitaire important. En revanche, il n'y a pas de traitement antiparasitaire puisqu'elles ne sont pas exposées à d'autres troupeaux. De la même manière que le cas 2AO, ce système est plus exigeant en eau qu'un système à pâturage dominant, les vaches passent moins de six mois au pâturage. En effet, la rudesse du climat en Lozère fait que les prairies ne repoussent que plus tard dans l'année. L'utilisation d'engrais minéraux et glyphosate pour installer une nouvelle culture sur les parcelles en rotation fait également baisser la note.

Alors que la méthode IDEA traite de l'utilisation de l'eau pour des systèmes qui peuvent s'apparenter à des gros consommateurs, nos enquêtes présentent des élevages à pâturages dominant pour la quasi-totalité. Les systèmes de production laitiers/transformation à la ferme comptent comme des plus gros consommateurs, cependant, les systèmes allaitants en présentant des besoins en eau minimes et donc des risques sur la ressource en eau faible, mettent très peu en place des systèmes de préservation de la ressource, expliquant le décalage entre les deux types de production.

Concernant les traitements sanitaires sur le troupeau, IDEA met l'accent sur l'utilisation d'insecticide sur le cheptel. A notre sens, du point de vue des enquêtes sur les éleveurs pastoraux, la mesure du risque sanitaire de parasitisme engendré par le regroupement de troupeaux en estives peut être un nouveau critère de durabilité. A noter que la plupart des GP obligent les utilisateurs d'estives à traiter les troupeaux.

Enfin pour l'utilisation de traitements phytosanitaires, on retrouve des situations d'intensification des prairies dans certains systèmes qui provoquent une dépendance aux engrais et par la même, à la productivité des prairies. La durabilité du point de vue pastoral sera moins importante car moins résiliente en cas d'aléas et engendrera une déstabilisation du système.

## **Note B : Socio-territoriale**

### Les meilleures notes

#### *Cas 8RHCF*

La note élevée attribuée à cette exploitation provient du critère « qualité nutritionnelle » pour leur produit. Ceci est expliqué par le fait que leur troupeau est nourri à l'herbe principalement, ce qui donne un lait avec une meilleure teneur en oméga 3. En plus de cela, la certification AB garantit une qualité globale sur le fonctionnement de l'exploitation. Outre la qualité sur l'alimentation produite, le fait de partager du matériel agricole avec l'entourage, mais aussi une mutualisation du travail (faisant appel à des groupements d'employeurs), l'entraide avec les voisins et les projets collectifs redynamisent la zone agricole. Enfin, la forte insertion dans des réseaux de connaissances, l'investissement dans des associations (élu ADEAR, Paysan de Nature) et la participation à la création depuis dix ans d'un réseau très riche fait monter la note concernant le travail collectif, les réseaux d'innovation et la mutualisation du matériel.

### Cas 17CCLI

Dans ce cas les notes élevées sont dues aux multiples certifications et signes de qualité qui ont été mis en place sur les produits, suivant la stratégie de valorisation de la production choisie pour ce couple d'éleveurs. On retrouve ainsi l'AOP Pélardon et une certification AB garantissant l'origine des produits ainsi qu'une certaine qualité. En parallèle, les investissements dans des réseaux syndicaux ou les ADEAR, ainsi que la promotion de l'abattoir du Vigan (structure reprise et gérée collectivement par les éleveurs tâcherons) entrent dans le critère de notation « mutualisation de projets constructifs ». Enfin la mutualisation du travail est représentée par la mobilisation d'un service de remplacement.

#### Les moins bonnes notes

### Cas 16CCLI

L'éleveuse est productrice de laine mohair exclusivement. En conséquence elle ne participe pas à la production alimentaire humaine. Ce critère fait baisser énormément sa note socio-territoriale. Malgré le fait que la coopérative de transformation de la laine (ANECA) soit à l'initiative d'une marque garantissant une production et une transformation sur le territoire français, cela n'entre pas dans les critères de l'évaluation IDEA pour la reconnaissance de qualité/ d'origine de produits alimentaire. En plus de cela, cette ferme n'est pas certifiée AB. Enfin, l'éleveuse n'entre pas dans des processus de dynamisation du territoire par l'échange d'outils ou par la participation à des projets collectifs. Comme elle est peu équipée et qu'elle souhaite simplifier ses opérations sur la ferme, elle fait beaucoup appel à l'intervention de prestataires de service sur son exploitation plutôt qu'à de la mutualisation de matériel, par exemple.

### Cas 19CCL2

Dans ce cas-là, l'éleveur refuse d'avoir des signes de qualité pour éviter les contraintes et les cotisations supplémentaires qui y sont liées : « *je préfère une garantie auprès des clients de proximité plutôt que se cacher derrière un label* ». Suite au vol de son troupeau il y a quelques années, il a décidé de quitter toutes les associations et les différents engagements auprès des collectivités territoriales et des syndicats qu'il avait pu avoir pour se consacrer à la remise sur pied de son exploitation. Cela se ressent dans la note alors qu'on est ici pourtant avec un éleveur très impliqué autrefois. En revanche, il conserve ses liens avec le réseau d'éleveurs de chèvres qu'il considère comme assez solidaires et avec qui il pratique l'entraide sur des tâches comme le transport d'animaux, l'aide au marché, la manutention.

<p>La notation B est peut-être à reconsidérer en fonction des choix des éleveurs qui voient certaines certifications seulement comme des objectifs marketing ne correspondant pas à des exigences de qualité ou de valorisation du territoire. Pour d'autres, le refus de s'inscrire à des labels a plus à voir avec une volonté d'offrir des produits accessibles à tous. Ils ne veulent donc pas s'engager dans des certifications coûteuses, qui en plus sont sources de charges supplémentaires et de contraintes dans l'approvisionnement fourrager.</p>
---

## Note C : Economique

### Les meilleures notes

#### *Cas 6RCF*

Malgré une efficacité brute moyenne cette exploitation présente une très bonne capacité économique. En outre, la reprise des moyens de production des parents avec un projet de système simplifié et de petite taille tout en cherchant l'autonomie lui a permis d'éviter les dettes structurelles.

#### *Cas 20CCL2*

Pour cette ferme en caprin lait, on remarque une très bonne efficacité brute provenant de la valorisation des produits, couplée à la stratégie de vente. Cela permet de fixer des prix décents en diversifiant la clientèle : « *Aujourd'hui la règle est de ne pas avoir un client qui dépasse 15% du CA sur les ventes* ». Enfin, malgré le fait qu'il manque des données pour évaluer l'endettement il semblerait que lors de la trajectoire d'exploitation, l'éleveur ait fait le choix de faire des investissements modérés et étalés dans le temps : « *C'est une installation basique avec des investissements raisonnés, aujourd'hui l'outil de production répond vraiment à nos besoins* ».

### Les moins bonnes notes

#### *Cas 4AB*

Dans le cas de cette ferme bovine, la capacité économique n'est pas mauvaise mais ici c'est l'efficacité brute négative qui remet en cause la pérennité du système en regard des résultats économiques de l'exploitation.

#### *Cas 5RCF*

Dans ce cas de reprise d'exploitation en bovin viande, les résultats concernant la capacité économique et l'efficacité brute sont relativement bons, attribuables à la volonté de minimiser les charges au maximum. « *L'objectif de l'exploitation agricole c'est d'être autonome, les trois premières années on était au forfait et cette année on passe au réel. Si on avait su, on serait resté avec 35 vaches pour rester en dessous et limiter les taxes.* », « *Tout l'argent qu'on gagne, on le garde* ». Cependant, cette stratégie ne compense pas le taux d'endettement structurel de la ferme. Cela peut traduire en partie les investissements dans les bâtiments et le matériel importants sur cette exploitation.

Il a été choisi de ne pas traiter les cas 10COV1 et 15CCL1 qui ne sont évalués que par une approximation de l'efficacité brute, sans avoir aucun autre résultat ; qui plus est, la ferme 15CCL1 en est à sa deuxième année de production seulement, les résultats économiques ne sont donc pas représentatifs des objectifs du projet à terme.

L'analyse sur les notes économiques perd en justesse suite au manque de données. En effet, certains items ne sont pas renseignés ce qui ne permet pas vraiment de conclure sur les

faiblesses des systèmes. En effet, se baser sur un seul critère peut être trompeur dans un contexte où les produits d'élevage sont peu rémunérateurs comme la viande, et où l'EBE est compensée par les fortes subventions (ICHN et DPB très fortement mobilisées à cause de l'espace déclaré) ou bien pour des cas très récemment installés pour lesquels les résultats ne sont pas encore représentatifs du fonctionnement du système. Il faudrait peut-être donner une limite d'application de cette méthode à des exploitations installées après un minimum de temps.

Pour détailler la source de revenus, nous avons fait un focus sur l'efficacité brute des fermes enquêtées (Tableau 4). L'efficacité brute « mesure la richesse créée par le processus productif. Elle met en avant l'efficacité des systèmes agricoles et rend compte de l'efficacité économique intrinsèque du système de production. Cet indicateur analyse comment le cycle de production génère de la richesse à partir de la quantité d'intrants consommés » (Zahm et al., 2019). Elle est calculée par le rapport entre la valeur ajoutée créée (valeur de la production – consommations intermédiaires) et la valeur de la production, hors subventions. Les cas non indiqués sont ceux pour lesquels les données économiques sont incomplètes.

*Tableau 4 : Analyse des efficacités brutes des exploitations avec suffisamment de données.*

<b>Individu</b>	<b>Note de l'efficacité brute</b>	<b>Commentaires</b>
1AO	0/12	Beaucoup de charges malgré l'autonomie fourragère
2AO	0/12	Charges liées à l'alimentation du troupeau pour un système laitier et la reproduction IA
4AB	0/12	Charges intrants (aliments, engrais), charges mécanisation
5RCF	4/12	Achat de matières premières
6RCF	6/12	Autonomie fourragère et valorisation AB des produits malgré des charges qui restent importantes
7RCF	0/12	Charges d'approvisionnement importantes
10COV1	6/12	Pas d'intrants, vente directe
11COV1	12/12	Pas d'intrants, vente directe, nouvelle filière à forte valeur ajoutée et valorisation de filière laine et cuir
13COV1	0/12	Petite production et pas de label ni valorisation par vente directe
12COV2	0/12	Achat d'aliments et fournitures pour une production modeste (moins de 400 brebis)
14COV2	0/12	Ventes trop peu importantes, prix non rémunérateur selon l'éleveur qui souhaite néanmoins « produire pour tous »
15CCL1	0/12	Trop faible production qui ne reflète pas son business plan par rapport aux charges liées à l'installation
16CCL1	8/12	Très forte valeur ajoutée sur la production, peu de charges car petit troupeau, marché de niche
18CCL2	12/12	Autonomie fourragère et valorisation d'un produits sur un marché avec peu de concurrence (yaourt au lait de chèvres)
20CCL2	10/12	Tendant vers l'autonomie fourragère pour un système fromager simple mais productif. Stratégie commerciale double avec la vente directe (valorisation du produit) et vente aux professionnels (vente en quantité).

On voit grâce au Tableau 4, que les exploitations les plus efficaces jouent principalement sur la réduction des intrants. Parfois cette stratégie est couplée avec la valorisation des produits par la vente directe et/ou les signes de qualité. Seule une exploitation en production bovins allaitants, tend vers l'autonomie fourragère. Cela s'explique en partie par son avantage géographique d'être assez bas en altitude et de pouvoir profiter au maximum des prairies par rapport à d'autres élevages des Pyrénées Orientales. Les autres productions qui sont au-dessus de la moyenne dans ce système de notation, concernent les petits ruminants en situation de création d'exploitation. En partant sur des systèmes très extensifs, en modérant les dépenses liées aux gros investissements et en minimisant les charges de fonctionnement (approvisionnement, cotisations labels...) les efficacités des exploitations sont à l'équilibre comme le cas 10COV1. Concernant les meilleures notes pour cet item de notation, on retrouve principalement des éleveurs caprins lait qui vendent des produits à forte valeur ajoutée avec bien souvent un système autonome en fourrage pour limiter les dépenses. On a également deux cas (16CCL1 et 11COV1) pour lesquels les stratégies sont basées sur un marché de niche des produits (laine mohair, viande de moutons de luxe).

### 3.5. Mise en évidence de la dépendance aux acteurs publics

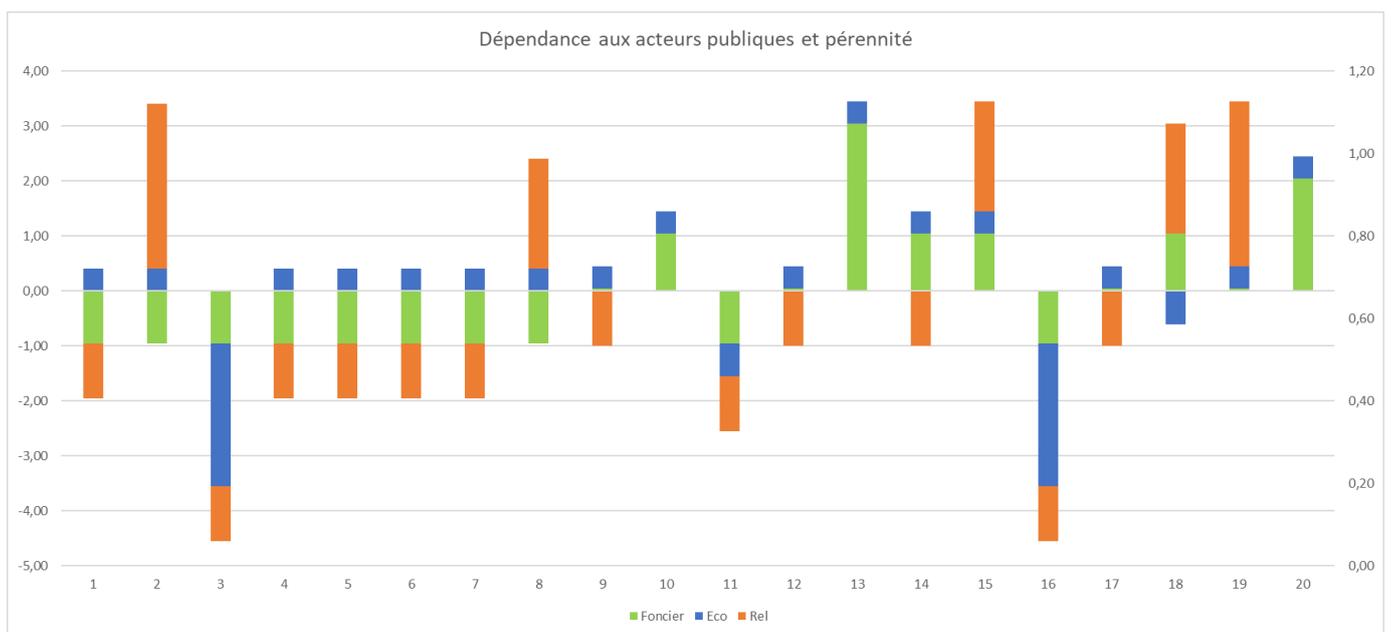


Figure 19 : Comparaison des dépendances des exploitations aux acteurs publics en termes de ressources mobilisées

La Figure 20 illustre d'une certaine manière la dépendance des éleveurs aux acteurs publics sur les différents types de ressources. Les barres vertes représentent la part des ressources mobilisées par l'éleveur concernant le foncier rattaché à des instances publiques. Cela se comptabilise par la part des surfaces utilisées par les enquêtés soumises à des contrats type convention de pâturage ou mises à disposition par les mairies par exemple. Les barres oranges sont le reflet des relations qui ont eu un rôle de ressources stratégiques dans la trajectoire des éleveurs. Enfin les barres bleues représentent le soutien économique apporté par des structures publiques. Ce graphique ne distingue que les aides découplées de la PAC.

De la même manière que la Figure 17 sur les combinaisons de ressources mobilisées, cette représentation est basée sur des écarts à la moyenne. Plus les éléments positifs sont élevés, plus ils sont mobilisés lors de l'installation par rapport à la moyenne des enquêtés. A l'inverse, plus les éléments négatifs sont grands, moins les ressources liées aux acteurs publics sont mobilisées dans les trajectoires par rapport à la moyenne.

Sur le graphique (Figure 20) on voit bien que des aides économiques publiques sont quasi-systématiquement mobilisées au même niveau. Elles représentent bien souvent les subventions à l'installation ainsi que les aides de la PAC. Les cas 11COV1, 16CCL1 et 18CCL2 contrastent avec la moyenne : ce sont des individus pour lesquels les aides PAC représentent une part moins importante que les autres de leur excédent brut d'exploitation (EBE). Parfois cette mobilisation moins forte des soutiens économiques publics est substituée par une ressources personnelle de fonds à l'installation (cas 16CCL1).

Nous n'avons pas représenté la dépendance aux aides à l'installation sur ce graphique. Cependant il y a plusieurs raisons qui justifient le fait que certains ne font pas appel aux subventions à l'installation. D'abord, ils ne remplissent pas les critères des parcours DJA, ou bien n'en veulent pas pour des raisons éthiques propres à leur projet de s'installer progressivement. Ils peuvent dans certains cas choisir d'être financés par la région via le programme « s'installer autrement ». De plus, pour le cas 3AB, nous n'avons pas les résultats économiques mais nous avons choisi de rester fidèles au discours. Ainsi pour ce cas-là, il a été annoncé une « dépendance aux subventions de 20% seulement ». En plus d'avoir la DJA ce cas bénéficie d'une autre source de subvention à l'installation, grâce à la coopérative qui joue un rôle important dans la viabilité économique de l'exploitation.

Pour la catégorie relations avec les acteurs publics, le critère de notation est un comptage du nombre de relations par individu. Avec la méthode des écarts à la moyenne on obtient des résultats négatifs qui signifient que les individus n'ont aucune relation avec les acteurs du territoire. Ici, ce ne sont donc que les cas qui affichent un résultat positif qui construisent une « dépendance » via les relations avec les acteurs publics. Pour la plupart, ce sont les relations avec les collectivités territoriales ou avec des structures d'accompagnement par des chambres d'agriculture par exemple. Les cas n°2 et n°19 sont ceux qui mobilisent le plus de relations dans les deux types de ressources mentionnées.

De la même manière que pour les relations, la dépendance aux acteurs publics en ce qui concerne le foncier est mesurée par la part de la SAU qui dépend de contrats avec des structures publiques. Dans plusieurs cas, aucune part de la SAU n'est concernée. On constate que les seuls individus qui font appel à des structures publiques pour mobiliser du foncier sont en situation de création d'exploitations, ce qui fait écho à une volonté des collectivités de réinstaller des éleveurs sur leur territoire.

## 4 Discussion

### 4.1. Discussion sur la méthode

#### 4.1.1. Les méthodes d'échantillonnage et d'enquête

Le temps imparti pour ce travail et le choix de mener des études monographiques a été un facteur limitant à une multiplication des enquêtes. Cependant, à ce stade de mise en place d'une méthodologie propre au sujet, l'important était de trouver une manière définie d'observer les trajectoires et les parcours des individus. L'échantillonnage en cascade après les entretiens experts a permis de rencontrer des cas connus par les circuits d'accompagnement et ainsi de croiser les discours des éleveurs avec les perceptions des experts. En revanche, par cette méthode il a été compliqué de rencontrer des éleveurs en difficulté pour comprendre les processus ou combinaisons de ressources qui auraient pu mettre en péril leur installation.

Maintenant que nous avons testé le guide d'enquêtes et que l'identification de ressources est une notion plus claire, l'idée serait de mettre en place une grille d'analyse plus fine des ressources à faire ressortir d'un discours. Cela pourrait se matérialiser par des relances spécifiques lors de l'entretien mais également par une méthode d'identification des ressources plus systématique afin de lisser l'analyse et la comparaison entre les enquêtes. De plus, si l'objectif de l'étude est de faire un focus sur les changements et les adaptations au cours d'une trajectoire, il semble intéressant d'enquêter des éleveurs installés il y a entre 5 et 10 ans. L'avantage des installations il y a moins de 5 ans réside cependant dans la précision de la mémoire des ressources mobilisées.

Pour revenir sur l'échantillonnage, nous avons fait le choix d'explorer une diversité importante de situations en croisant trois facteurs d'analyse : les territoires, les types de productions (bovins et ovins allaitants et laitiers et caprins laitiers) et les conditions d'installation (création, reprise ou association). Nous cherchions, à travers cette méthode, à appréhender des situations les plus contrastées possibles du point de vue de la mobilisation des ressources. Cependant, ce choix a rendu la mise en évidence de redondances plus complexe. Nous aurions pu nous limiter à un territoire donné ou un type de production particulier.

#### 4.1.2. Le cadre d'analyse

Le cadre d'analyse que nous avons développé constitue une des originalités de ce travail, à savoir observer le processus d'installation par la mobilisation des ressources, concept pris au sens large. De par son ambition d'étudier conjointement différentes dimensions du processus d'installation (trajectoires, ressources mobilisées, ancrage territorial, pérennisation), le cadre d'analyse construit est très intégrateur et holistique mais pousse à une compréhension fine des systèmes, qui n'a pas pu être approfondie autant que nécessaire dans ce travail.

**L'analyse des trajectoires** : la vision dynamique et temporelle portée par les trajectoires contribue, avec des éléments nouveaux, à un courant de recherche en zootechnie des systèmes

d'élevage. Ce courant dépasse la simple recherche « de conditions d'optimisation des systèmes mais souhaite explorer les possibilités de marges de manœuvre des systèmes et leurs conditions de transformation » (Moulin et al., 2008).

**L'analyse des ressources mobilisées :** une limite possible de la méthode est que la qualification des ressources est rapportée aux projets individuels des éleveurs, ce qui fait ressource dépend principalement de ce qu'en dit l'éleveur. Ce qui est une ressource majeure pour l'un, peut être moins important pour un autre, en fonction de ses priorités et objectifs.

La diversité des combinaisons dans les trajectoires observées, en fonction des profils d'installation et des territoires, montre une forme de "coévolution" entre les projets individuels et les ressources mobilisées : les éleveurs trouvent des ressources particulières qui correspondent à leurs enjeux et priorités (produire de manière autonome, structurer une chaîne de valeur efficiente, etc.). L'analyse transversale et la comparaison des combinaisons de ressources entre exploitations nous informe sur la diversité des profils et l'effet du contexte territorial, mais nécessite une connaissance fine et un retour sur les données individuelles, elle ne peut être analysée en soi.

Pour cela, un travail de lissage et de révision des critères de notation des ressources est à faire en tenant compte de cette coévolution entre le projet de l'éleveur et les ressources qu'il choisit de mobiliser. Une interrogation demeure dans la quantification de ressources immatérielles et subjectives comme les ressources relationnelles. Peut-on les compter au même titre qu'une surface ou qu'un intrant ? L'enjeu ici serait de pouvoir rationaliser l'importance de chaque relation faisant ressource dans le parcours d'installation.

**L'analyse de l'ancrage territorial :** cette analyse est secondaire dans le travail proposé, car les ressources identifiées montrent des degrés de « territorialisation » très variables et difficiles à qualifier : par exemple, l'image du territoire peut passer par la reconnaissance d'une AOP, mais aussi par le relationnel avec des clients en vente directe (dans ou en dehors du territoire). Ces différentes stratégies sont souvent liées, pour les éleveurs, à un ancrage territorial fort. Pour Gafsi (2002), l'ancrage territorial correspond à la production et coproduction de ressources au-delà de l'utilisation de ressources productives ou sectorielles, or cela peut être fait suivant des manières très différentes par les éleveurs. De même, la classification des ressources génériques ou spécifiques (Colletis et Pecqueur, 2005) n'a pas été approfondie car des ressources génériques (intrants, aliments du bétail) dépendent souvent de ressources spécifiques (technicien de coopérative locale, vétérinaire bien connu de l'éleveur).

**L'évaluation de la pérennité des exploitations :** plusieurs éléments de discussion restent en suspens dans ce travail.

L'évaluation a été faite selon des critères issus de la méthode IDEA, avec une dimension normative importante. Comme dans la méthode EDAPPA (Gasselin et al., 2013) qui préconise une approche non-normative des critères de réussite du projet d'installation, l'évaluation de la pérennité de l'exploitation pourrait être effectuée au plus proche des opportunités mais surtout des priorités de l'éleveur.

L'analyse technico-économique pour évaluer la pérennité d'une exploitation reste limitée dans les cas d'installations que ce soit en élevage pastoral ou dans d'autres filières comme la viticulture (Nougarèdes, 1999). La diversité des temps d'installation entre les cas enquêtés nous a permis de voir qu'il n'y a pas qu'un type de stratégie qui amène à une certaine pérennité mais bien une notion importante de flexibilité. Cette flexibilité s'apparente à une

capacité des systèmes à s'adapter dans un environnement changeant, par l'apprentissage et la multiplication des configurations possibles. Cette capacité d'adaptation rend compte des stratégies d'utilisation de ressources et de reproductibilité du système (Leclerc et al., 2008). L'analyse IDEA remobilise une partie de ces concepts mais reste sur une vision figée du système à un moment donné, ne prenant que peu en compte le potentiel adaptatif (résilience) de ces systèmes, qui sont pourtant caractérisés par leur mobilité intrinsèque plus ou moins forte afin de trouver de la ressource fourragère en qualité et en quantité suffisantes dans le temps et dans l'espace.

L'outil IDEA nous a tout de même fourni des indicateurs référencés permettant une opérationnalité dans le temps imparti du stage afin d'évaluer une certaine durabilité que l'on qualifie de restreinte et interne car centrée sur le système de production. La pertinence de l'utilisation d'IDEA est discutable puisque cet outil est adapté à des systèmes plus classiques tel que des exploitations céréalières ou bien en polyculture-élevage. Même si tous les items ont été retenus dans la notation de la *capacité productive et reproductive*, une adaptation de cette évaluation pourrait constituer une piste méthodologique intéressante pour appuyer l'accompagnement des éleveurs, via un diagnostic des forces et les faiblesses d'un système d'élevage pastoral.

En perspective, une méthode d'évaluation affinée de la pérennité des exploitations nécessiterait de mettre en œuvre une analyse approfondie :

- Des réseaux sociaux des éleveurs, de leur caractère de « lien fort / lien faible » et du rôle de ces liens dans la pérennité des exploitations (Van Tilbeurgh et al., 2008);
- Des stratégies commerciales et productives ainsi que des performances économiques et de la robustesse qui en découlent (Bouttes et al., 2018) ;
- Des modes d'organisation du travail pour en assurer la soutenabilité (Madelrieux et Dedieu, 2008) ;
- Des stratégies d'utilisation des ressources fourragères en fonction de leur dynamique de pousse et de renouvellement (Jouven et al., 2010).

## **4.2. Discussion des résultats**

### **4.2.1. Le relationnel, ressource pour les ressources**

Dans toutes les trajectoires d'installation, une part importante de ressources relationnelles apparaît, soit construites tout au long de la trajectoire (pour les créations d'exploitations hors cadre familial principalement), soit "héritée" d'un capital relationnel (pour les reprises et associations ou pour les créations dans un territoire dont l'éleveur est issu). Cette intégration sociale (Nougarèdes, 1999) peut donner directement accès à des ressources (mobilisation de foncier communal, sollicitation des propriétaires fonciers), ou favoriser l'installation de l'activité (accords et bonnes relations avec les chasseurs et autres éleveurs). Ce travail de construction de relations nécessaires à l'installation est souvent de l'initiative de l'éleveur et passe par des négociations / accords informels. Dans certains cas, les éleveurs surinvestissent dans les relations locales, par la participation à des associations, à la vie publique, en mettant

en péril leur activité par surcharge d'activités.

Pour soutenir les installations en élevage pastoral, un appui pourrait être proposé par les pouvoirs publics ou les citoyens, via l'animation et la facilitation des relations entre acteurs locaux. C'est en partie ce qui peut être observé dans les initiatives comme le GIEE Fricato (Napoléone et al. 2017), où la mairie a mandaté une animatrice pour la prospection foncière et l'organisation collective des éleveurs, chasseurs et cultivateurs.

#### **4.2.2. Des compétences professionnelles pour valoriser les ressources territoriales**

L'analyse proposée des ressources naturelles, techniques, économiques et relationnelles correspond en creux à des compétences que les éleveurs ont, ou acquièrent au cours de leur installation. Il s'agit par exemple des connaissances sur l'animal, son comportement, ses besoins physiologiques, la conduite au pâturage, la sélection génétique, le "sens du commerce" ou encore la capacité de convaincre et négocier avec un propriétaire foncier. Renforcer la formation des éleveurs en économie / commerce et communication pourrait être un levier important. Dans un contexte où la vente directe est en vogue du fait de l'indépendance, de la revalorisation économique des produits et de la confiance éleveurs-clients qu'elle peut procurer, cette pratique reste chronophage pour la plupart des éleveurs. Ceux qui optimisent au maximum cette voie consacrent une large part de leur temps de travail à cela. Encore une fois, l'organisation collective entre acteurs du territoire qui peut exister sur la fin du cycle de production (groupement de producteurs, marchés et boutiques paysannes, association de valorisation de la laine ou encore abattoir collectif) pourrait être encouragée par la mise en réseau des acteurs concernés. On peut imaginer que cela participerait à une certaine redynamisation des territoires.

#### **4.2.3. Des ressources en tension dans un contexte de changement**

En zone méditerranéenne, le changement climatique menace fortement les ressources fourragères, et impacte les élevages pastoraux. Les réponses observées chez les éleveurs sont une tendance à sécuriser encore plus la ressource fourragère, en cherchant de nouvelles zones de parcours. Cela peut limiter la disponibilité de telles ressources pour les nouveaux éleveurs et mener à des situations de concurrence qui doivent être anticipées. Les sécheresses récurrentes impactent également le marché des fourrages avec des prix plus élevés pour des produits de qualité souvent moindre, les éleveurs qui achètent beaucoup à l'extérieur peuvent donc être impactés. Cette situation de tension nécessite de renforcer la connaissance des milieux et de leur évolution (via la promotion de diagnostics pastoraux plus accessibles par exemple), de rechercher de nouveaux types de ressources (par exemple arbres fourragers), ce qui implique une bonne dotation en ressources relationnelles pour l'accès à l'information et la construction individuelle voire collective des stratégies d'adaptation.

#### 4.2.4. L'intervention publique et l'élevage pastoral

L'intervention publique se manifeste sur deux thématiques concernant les éleveurs : le soutien économique et l'accès au foncier.

Les élevages enquêtés s'avèrent fortement dépendants des aides de la PAC (aides découplées et aides européennes à la construction et à l'équipement). Ces dernières représentent une part majoritaire dans leur EBE. Les prix peu rémunérateurs et la production extensive caractéristique du pastoralisme dans le sud de la France sont les déterminants d'une situation où les efficacités brutes des exploitations peuvent être négatives. Pourtant on remarque que les installations en création d'exploitations ne sont pas les plus demandeuses en aides à l'installation. Par exemple, la contrainte technico-économique que la DJA impose dès la première année rebute de nombreux éleveurs. Ces formes de contrats sont peu adaptées à des installations qui se veulent progressives. Il faut faire des avenants coûteux au projet qui est en train de s'ajuster au moment où il se confronte à la réalité. Les leviers de ces problèmes peuvent se trouver soit dans une meilleure formation auprès des éleveurs qui montent un projet pour leur éviter de faire des erreurs stratégiques, soit dans l'assouplissement des contrats, couplés à un accompagnement du projet qui permette de répondre aux attentes technico-économiques. En revanche, la majorité des élevages mobilisent les aides de la PAC, notamment depuis 2015 avec la revalorisation des DPB. Dans les territoires d'élevage traditionnels, particulièrement en Lozère, les aides publiques à l'installation peuvent être complétées voire substituées par le phénomène d'intégration des élevages aux filières. Nous avons l'exemple du soutien économique des coopératives (aides à l'installation, prime de respect du cahier des charges, subvention à l'équipement, facilitation logistique) qui témoigne d'une époque où l'organisation de l'agriculture s'envisageait de cette manière. Dans des territoires isolés des marchés comme la Lozère, il est intéressant de se questionner sur la place des coopératives, qui peuvent jouer un rôle crucial dans le maintien de l'activité à condition qu'elles conservent une proximité, géographique de surcroît, avec les éleveurs, jouant un rôle beaucoup plus intéressant que les politiques de développement agricole du secteur public.

L'accès au foncier est le deuxième enjeu sur lequel l'intervention publique joue un rôle important. L'obtention de contrats ou de mises à disposition de terrains est au final l'aboutissement d'un processus relationnel comme ressource pour une ressource en s'appuyant sur les acteurs locaux publics. Mais cet accès au foncier est aussi un déterminant du territoire, illustrant la volonté politique de la commune d'installer de nouveaux éleveurs. Promouvoir la reconquête pastorale « interventionniste » permettrait de revaloriser des espaces délaissés en répondant à l'agenda politique des territoires (enjeux autour de la biodiversité, lutte contre les incendies, dynamisation économique). Elle est différente mais complémentaire de la reconquête pastorale « individuelle » qui dans ce cas est le fruit d'une initiative personnelle d'ouverture du milieu par le troupeau pour valoriser plus de surfaces.

Mais fait-on une place suffisante aux éleveurs pastoraux au sein des territoires ? En effet, les porteurs de projets doivent composer et négocier l'usage des terres avec les chasseurs, les touristes ou encore la concurrence des autres secteurs d'activité (viticulture, élevage équin). Des projets comme le pacte pastoral (par la communauté de commune Causses-Aigoual-Cévennes) œuvrent pour protéger le pastoralisme en réunissant et en informant les différents acteurs du territoire. Leur mission s'articule autour d'innovations juridiques concernant le droit foncier (négociation entre les acteurs locaux tout en faisant référence au droit législatif). Il serait intéressant à terme de voir les effets de ce type d'intervention et d'innovation sur l'installation en élevage pastoral.

### 4.3. **Vérification des hypothèses et atteinte des objectifs**

1. Il existe des combinaisons de ressources propres à assurer certaines **sécurités / consolidations** des trajectoires d'installation.

Les combinaisons de ressources sont réalisées en fonction d'un environnement et d'un projet d'installation particulier propres à chaque individu. Consolider ce projet et faire en sorte qu'il puisse produire et reproduire des biens et services est donc la priorité. Il a été montré que le relationnel en amont de l'installation amenant à une ressource foncière accessible et suffisante était la combinaison systématique à l'installation. Cette ressource foncière en revanche n'est pas toujours stable mais cela peut être contourné par des stratégies de mobilité et de progressivité dans l'installation. Dans les situations où la stratégie sur le foncier ne permet pas de mieux atteindre les objectifs du projet, la sécurisation des trajectoires d'installation est réalisée plus souvent par des stratégies de mobilisation de ressources techniques (pour optimiser des pratiques) et économiques (pour construire une valorisation particulière des produits).

On remarque également qu'une certaine dose de hasard, ou de chance, entre en compte dans la consolidation des trajectoires. Nous avons étudié plusieurs cas où la mobilisation de ressources était le fait d'opportunités non préméditées (rencontre d'une personne, découverte d'un outil ...). Il serait intéressant d'approfondir l'identification de cette part de « chance/opportunité » dans les trajectoires de mobilisation des ressources afin d'en distinguer pleinement ce qui se rattache proprement aux stratégies d'installation.

2. Il existe une **hiérarchie entre les ressources mobilisées à l'installation** en fonction du projet de vie du candidat et du territoire dans lequel il s'installe.

Comme dit précédemment, le territoire peut être un facteur donnant plus ou moins d'importance pour certaines ressources lors de l'installation, mais les types d'installations et les projets des éleveurs sont également en jeu dans cette hiérarchisation des ressources. On retiendra tout de même que les ressources d'ordre relationnel ont une place particulière de levier activateur d'autres ressources, que ce soit avant l'installation ou pour la mise en place de projets. Nous pouvons donc valider pleinement cette hypothèse.

3. La **construction d'un ancrage territorial fort** favorise l'accès aux ressources nécessaires à l'installation.

La question de l'ancrage territorial n'a pas pu être approfondie dans le temps imparti. L'idée que nous aurions souhaité approfondir concernait la distinction entre ressource spécifique d'un territoire et ressource générique transférable entre les territoires. Cependant, nous avons vérifié qu'aucun cas d'installation ne se focalisait sur la mobilisation d'un seul type de ressource, ce qui correspondrait à un ancrage territorial faible selon la définition retenue dans notre étude. De plus, nous avons remarqué que des processus de mise en réseau s'établissaient souvent lors des trajectoires d'installation (avec l'installation réelle) et constitueraient comme un point de départ à l'ancrage territorial d'une activité pour la mobilisation et co-production de ressources. L'ancrage serait donc une évidence pour ces éleveurs, ce qui peut être lié au type de production, l'élevage pastoral, là où des systèmes plus hors-sol, ou d'autres formes d'agriculture comme l'agriculture de ferme, pourraient avoir un rapport moins fort au territoire.

4. Le **processus de mobilisation des ressources** est amené à évoluer au cours de la mise en place du projet d'installation

Par la mise en évidence de ressources propres aux différentes phases de cohérence dans les trajectoires, nous avons confirmé que ce ne sont pas les mêmes ressources qui sont les plus mobilisées. Il a cependant été compliqué d'approfondir le lien entre phase de cohérence et ressources principales, ceci étant variable selon les profils d'installations et les territoires. Il serait intéressant de poursuivre ce travail pour affiner encore la compréhension des stratégies que les éleveurs peuvent développer pour mobiliser des ressources différentes au cours du temps, y compris sur des trajectoires plus longues.

## Conclusion

Nous sommes partis du postulat suivant : le pastoralisme est structurant pour les territoires et il peut leur rendre de nombreux services. Mais dans quelles mesures peut-on conforter sa présence ou sa réinstallation et évaluer sa durabilité au sein de ces territoires ? C'est cette question qui nous a amenée à réaliser ce travail. Grâce à la réalisation d'enquêtes semi-directives menées auprès de vingt éleveurs pastoraux sur le territoire de l'ancien Languedoc-Roussillon nous avons tenté de comprendre les stratégies de mobilisations des ressources territoriales en élevage pastoral. La construction de notre cadre d'analyse a été portée sur les trajectoires d'installation, c'est-à-dire la phase de montage du projet, et les trajectoires d'exploitation, lorsque le projet est confronté à la réalité. Au sein de ces trajectoires nous nous sommes attachée à 1) identifier des ressources, 2) comprendre comment elles se combinent entre elles et 3) trouver des redondances pour faire émerger des « types » de mobilisation des ressources en fonction des territoires, des conditions d'installation (création, reprise, association) et des projets des éleveurs.

Le premier facteur pris en compte pour créer notre typologie a été les conditions d'installation. Cet élément est déterminant car il ne fait pas démarrer les trajectoires de mobilisation des ressources du même point. Les associations et reprises, peuvent être assimilées à l'acquisition d'un « package » à l'installation, que l'éleveur doit s'approprier et qu'il ajustera ensuite selon son projet. A l'inverse, dans les cas de création d'exploitations, ce sont toutes les briques du système d'élevage qui doivent être mobilisées et associées entre elles pour participer au mieux à la réalisation du projet d'installation. Le processus peut s'avérer plus progressif que les cas de reprises/associations et passe souvent par l'utilisation de leviers majeurs d'ordre relationnels.

Le deuxième facteur de catégorisation des installations pour nourrir la typologie a été le type de production. Il s'est avéré déterminant dans la mobilisation des ressources lors des trajectoires. Entre des petits ou gros ruminants, les exigences du système ne sont pas les mêmes, tout comme le fait d'un élevage allaitant ou laitier. On retrouvera alors des dynamiques de mobilisation des ressources bien distinctes, à des moments décisifs du parcours.

Le troisième facteur porte sur un élément d'analyse, la date d'installation. Elle détermine la quantité et la qualité des informations que l'on pourra recueillir sur les monographies de chaque éleveur. Alors qu'une installation récente permettra d'avoir un regard précis et complet sur une période appartenant à un passé proche, les cas d'installations plus lointaines nous renseignent sur les évolutions qui ont eu lieu tout au long de la trajectoire des éleveurs.

En développant un tel cadre d'analyse nous avons fait émerger de nombreux points de compréhension concernant les installations en élevage pastoral. L'analyse monographique par les trajectoires a mis en évidence des processus d'enchaînement et des ressources particulières qualifiées de « leviers majeurs ». On retrouve parmi elles, les ressources relationnelles, souvent mobilisées pour activer d'autres ressources au projet. Elles semblent particulièrement utiles dans des situations d'installation.

Pour effectuer une analyse comparée des combinaisons de ressources, nous avons procédé à l'agrégation de celles-ci en quatre catégories (économiques, naturelles, techniques et relationnelles). Nous avons comparé le degré de mobilisation de ces catégories de ressources par rapport à la moyenne de notre échantillon. Il en ressort que pour s'installer, il y a une

diversité de combinaisons de ressources et de stratégies à mettre en place par l'éleveur. De plus, il existe une adéquation et une coévolution évidentes entre le projet d'installation et les combinaisons de ressources mobilisées, en fonction des conditions d'installation et du territoire concerné par ce projet. Il semblerait que le type de production choisie ait un effet plus important sur cette coévolution que le territoire selon les cas. Cette analyse nous ouvre des pistes de questionnement concernant la notion d'ancrage territorial en fonction des ressources mobilisées.

L'objectif d'évaluer la durabilité de ces systèmes, a été fixé pour tenter de faire le lien entre des coévolutions plus ou moins pérennes, afin de faire ressortir des « combinaisons gagnantes ». La méthode employée n'était pas conclusive mais a renforcé l'idée que la durabilité restreinte et interne d'un système n'est pas seulement due à sa performance technico-économique mais bien à une certaine flexibilité, une capacité d'adaptation au changement. Pour se détacher de cette vision figée qui a été un frein à l'établissement de réflexions concluantes, nous proposons d'approfondir quatre angles d'évaluation. L'analyse plus approfondie pourrait porter sur les réseaux sociaux des éleveurs, les stratégies commerciales et productives donnant une idée des performances économiques, les modes d'organisation du travail et de sa soutenabilité, et enfin les stratégies d'utilisation de la ressource fourragère en fonction des dynamiques de pousse et de renouvellement.

La compréhension fine des installations et des trajectoires d'exploitations que nous avons documentées, participe à compléter certains travaux déjà lancés sous l'angle des techniques agronomiques (Leclerc et al., 2008). Aujourd'hui, nous abordons cela avec une démarche interne au processus, en travaillant à partir du point de vue de l'éleveur et remettant en cause certaines évidences et leur relativité quant à la durabilité comme l'optimum et la performance, l'opportunité et les stratégies ou encore l'attractivité du secteur.

Pour apporter un nouveau regard dans les démarches d'accompagnement à l'installation, l'idée de l'élaboration d'une grille d'analyse des trajectoires à l'installation, vue à travers la mobilisation des ressources, apparaît comme un livrable intéressant pour les collectivités et associations.

## Références bibliographiques

- Barbe, Héloïse. « Trajectoires d'installation en micro-maraîchage biologique : processus d'adaptation, compromis et évolution des pratiques pour atteindre la viabilité », s. d., 12.
- Baritoux, Virginie, Marie Houdart, Jean-Pierre Boutonnet, Carole Chazoule, Christian Corniaux, Philippe Fleury, Nicolas Lacombe, Martine Napoléone, et Jean-François Tourrand. « Ecological Embeddedness in Animal Food Systems (Re-)Localisation: A Comparative Analysis of Initiatives in France, Morocco and Senegal ». *Journal of Rural Studies* 43 (février 2016): 13-26. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.11.009>.
- Bouttes, San Cristobal, Martin, Vulnerability to climatic and economic variability is mainly driven by farmers' practices on French organic dairy farms, *European Journal of Agronomy*, Volume 94, 2018, Pages 89-97, ISSN 1161-0301, <https://doi.org/10.1016/j.eja.2018.01.013>.
- Buclet, Nicolas, et Juliette Cerceau. « Interactions et rétroactions entre dimensions matérielle et immatérielle de systèmes communs de ressources spatialisés, une lecture par l'écologie territoriale ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 10, n°1 (4 avril 2019). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13467>.
- Cañada, Javier Sanz, et José Muchnik. « Introduction : Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 322 (21 mars 2011): 4-10. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2962>.
- Capitaine, Mathieu, Ambroise Garnier, Frank Pervanchon, Yann Chabin, Nathalie Bletterie, Bertrand de Torcy, Hugues de Framond, et Philippe Jeanneaux. « PerfEA: A Methodological Framework to Help Farm Managers to Build and Manage a Sustainable Strategy in a Participative Way », s. d., 10.
- Chabrat, Sabine, Baritoux Virginie, et Marie Houdart. « De la viande, du foin et un pastoralisme sédentaire. Le cas de l'AOP Fin Gras du Mézenc ». *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n° 102-2 (24 mars 2014). <https://doi.org/10.4000/rga.2422>.
- Colletis, Gabriel, et Bernard Pecqueur. « Révélation de ressources spécifiques et coordination située ». *Économie et institutions*, n° 6-7 (1 décembre 2005): 51-74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>.
- Coudel, Émilie, Hubert Devautour, Christophe-Toussaint Soulard, Guy Faure, et Bernard Hubert. *Apprendre à innover dans un monde incertain*. Editions Quæ, 2012. <https://doi.org/10.3917/quae.coude.2012.01>.
- Dumont, Bertrand, Pierre Dupraz, Joel Aubin, Marc Benoit, Vincent Chatellier, Zohra Bouamra-Mechemache, Luc Delaby, et al.. Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe. Synthèse de l'expertise scientifique collective. [Contrat] auto-saisine. 2016, 127 p. <hal-01595470>

- Dumont, B., J. Ryschawy, M. Duru, M. Benoit, V. Chatellier, L. Delaby, C. Donnars, et al. « Review: Associations among Goods, Impacts and Ecosystem Services Provided by Livestock Farming ». *Animal*, 18 octobre 2018, 1-12. <https://doi.org/10.1017/S1751731118002586>.
- Duru, M., C. Donnars, J. Ryschawy, O. Therond, et B. Dumont. « La « grange » : un cadre conceptuel pour appréhender les bouquets de services rendus par l'élevage dans les territoires ». *INRA Productions Animales* 30, n° 4 (25 juin 2018): 273-84. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2017.30.4.2259>.
- Développement durable et territoires. « Écologisation des pratiques et Territorialisation des activités ». Text, 1 février 2018. <http://journals.openedition.org/developpementdurable/12444>.
- Frayssignes, Julien. « L'ancrage territorial d'une filière fromagère d'AOC. L'exemple du système Roquefort ». *Économie rurale* 264, n° 1 (2001): 89-103. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2001.5259>.
- Gafsi, Mohamed. « Multifonctionnalité de l'agriculture et redéfinition du rapport de l'exploitation agricole au territoire ». Conference\_item. La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques : actes du colloque international de la Société française d'économie rurale, 21 - 22 mars 2002, 2003. <http://agritrop.cirad.fr/516610/1/ID516610.pdf>.
- Gafsi, Mohamed, et Jean-Luc Favreau. « Diversité des logiques de fonctionnement et durabilité des exploitations en agriculture biologique ». *Économie rurale*, n° 339-340 (20 janvier 2014): 129-43. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4269>.
- Gasselin P., Tallon H., Dalmais M., et Fiorelli C. « Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon », 2013. <http://www.intersama.fr/>.
- Gerber P.J., Steinfeld H., Henderson B., Mottet A., Opio C., Dijkman J., Falcucci A., Tempio G., 2013. Tackling climate change through livestock \_ A global assessment of emissions and mitigation opportunities. FAO, Rome, Italy, 116p.
- Gómez-Baggethun E., De Groot R., 2010. Natural capital and ecosystem services: the ecological foundation of human society. *Ecosys. services*, 105-121.
- Guinamard, Christine, Marie-Odile Nozières-Petit, Jean-François Bataille, et Moulin Charles-Henri. « Installation et apprentissage du métier d'éleveur pastoral en territoire méditerranéen », s. d., 17.
- Jacquemain, Hortense, 2017. Modalités et contenus des processus d'apprentissage chez les éleveurs ovins et bovins viande utilisateurs de parcours: une enquête qualitative dans les zones méditerranéennes du Sud-Est de la France. Mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur SAADS, DARS, RESAD, Montpellier SupAgro. 147 p.

- Jouven, M., P. Lapeyronie, C-H. Moulin, et F. Bocquier. « Rangeland Utilization in Mediterranean Farming Systems ». *Animal* 4, n° 10 (octobre 2010): 1746-57. <https://doi.org/10.1017/S1751731110000996>.
- Lamara, Hadjou. « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 7 juillet 2009. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8208>.
- Launay, F, et M Jouven. « le Rami pastoral Un jeu-outil pour partager, discuter et adapter les pratiques pastorales », 2017, 12.
- Leclerc, Bernadette, Eduardo Chia, Benoît Dedieu, Charles-Henri Moulin, et Muriel Tichit. *L'élevage en mouvement: Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*. Quae, 2008.
- Leenhart, R, et Olivier Barrière. « Le pacte pastoral intercommunal Causses Aigoual Cevennes Terres Solidaires », s. d., 6.
- Meuret M. (coord), 2010. Un savoir-faire de bergers. Educagri éditions/Quae éditions, 334 p.
- Moulin C-H, Ingrand S, Lasseur J, Madelrieux S, Napoleone M, Pluvinage J, Thénard V. Chapitre 11 – Comprendre et analyser les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations : propositions méthodologiques. *L'élevage en mouvement: Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*. Quae, 2008.
- Madelrieux S., Dedieu, B., 2008. Qualification and assessment of work organization in livestock farms. *Animal*, 2, 435-447.
- Napoléone, Martine, Olivier Gravas, Elodie Campoy, Anne Rouquette, et Roberto Cittadini. « FRICATO: un projet de complémentarité plaine – montagne », s. d., 16.
- Napoleone, Martine, Olivier Gravas, Anne Rouquette, Roberto Arnaldo CITTADINI, et Elodie Campoy. « L'élevage et les friches au cœur de complémentarités entre littoral périurbain et arrière-pays. L'exemple du projet FricatoI en Pyrénées Orientales ». *Innovations Agronomiques* 72 (2019): 107-19.
- Nougarèdes B., 1999. Enjeux et modalités de l'installation en coopération viticole languedocienne : propositions à partir d'une étude de cas. Mémoire du CNEARC
- Nozières-Petit, M O, et C Guinamard. « Diversité des formes d'installation en élevage en territoires méditerranéens », 2017, 12.
- Rabassa, Marie, 2016. Diversité des formes d'installation en élevage pastoral en territoires méditerranéens : difficultés et leviers d'action. Mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur SAADS, DARS, RESAD, Montpellier SupAgro. 96 p.
- Rigolot, Cyrille, Guillaume Martin, et Benoît Dedieu. « Renforcer les capacités d'adaptation des

systèmes d'élevage de ruminants: Cadres théoriques, leviers d'action et démarche d'accompagnement ». *INRA Productions Animales* 32, n° 1 (7 mars 2019): 1-12. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.1.2414>.

Rodríguez-Ortega, T., E. Oteros-Rozas, R. Ripoll-Bosch, M. Tichit, B. Martín-López, et A. Bernués. « Applying the Ecosystem Services Framework to Pasture-Based Livestock Farming Systems in Europe ». *Animal* 8, n° 8 (août 2014): 1361-72. <https://doi.org/10.1017/S1751731114000421>.

Ryschawy, Julie, Norma Choisis, Jean-Philippe Choisis, Alexandre Joannon, et Annick Gibon. « Quelles stratégies pour un maintien de la polyculture-élevage ? Une étude des trajectoires passées d'exploitations dans les coteaux de Gascogne ». In *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, édité par P. Gasselin, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle, et S. Zasser, 287. EDP Sciences, 2015. <https://doi.org/10.1051/978-2-7598-1192-2.c016>.

Ryschawy, J., B. Dumont, O. Therond, C. Donnars, J. Hendrickson, M. Benoit, et M. Duru. « Review: An Integrated Graphical Tool for Analysing Impacts and Services Provided by Livestock Farming ». *Animal*, 4 mars 2019, 1-13. <https://doi.org/10.1017/S1751731119000351>.

Steinfeld Henning, Gerber Pierre, Wassenaar Tom, Castel Vincent, Rosales Mauricio, De Haan Cees. 2006. Livestock's long shadow : environmental issues and options. Rome : FAO, 414 p. ISBN 978-92-5105571-7. <http://www.fao.org/docrep/010/a0701e/a0701e00.HTM>

Sulaiman R. V. « Systèmes d'innovation agricole. Note 13. Notes du GFRAS sur les bonnes pratiques de services de vulgarisation et de conseil rural. » GFRAS, 2015. <http://www.g-fras.org/en/good-practice-notes/agricultural-innovation-systems.html>.

Therond, Olivier, Michel Duru, Jean Roger-Estrade, et Guy Richard. « A New Analytical Framework of Farming System and Agriculture Model Diversities. A Review ». *Agronomy for Sustainable Development* 37, n° 3 (juin 2017). <https://doi.org/10.1007/s13593-017-0429-7>.

Van Tilbeurgh, Le Cozler, Disenhaus, « La durabilité des exploitations laitières : rôle du territoire dans leur fonctionnement en Ile-et-Vilaine », *Géocarrefour*, Vol. 83/3 | 2008, 235-244.

Wezel, A, et A Peeters. « Agroecology and Herbivore Farming Systems – Principles and Practices », n° 109 (2014): 16.

Zahm, Frédéric, Adeline Alonso Ugaglia, Jean-Marc Barbier, Héloïse Boureau, Bernard Del'homme, Mohamed Gafsi, Pierre Gasselin, et al. « Évaluer la durabilité des exploitations agricoles. La méthode IDEA v4, un cadre conceptuel combinant dimensions et propriétés de la durabilité ». *Cahiers Agricultures* 28 (2019): 5. <https://doi.org/10.1051/cagri/2019004>.

Zhang, Wei, Taylor H. Ricketts, Claire Kremen, Karen Carney, et Scott M. Swinton. « Ecosystem Services and Dis-Services to Agriculture ». *Ecological Economics* 64, n° 2 (décembre 2007): 253-60. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2007.02.024>.

Webographie :

<http://agneau-de-lozere.com/>

<https://www.reussir.fr/bovins-viande/une-start-deleveurs-reprend-labattoir-du-vigan>

<https://aude.chambre-agriculture.fr/territoires/gestion-de-lespace/pastoralisme/>



## Annexe 2 : Guide d'enquête

Bonjour, l'entretien va se passer en 3 temps. Tout d'abord je voudrais faire connaissance avec vous et votre projet d'installation. En particulier j'ai besoin de comprendre ce qui vous motive dans ce projet et qu'est-ce qui, dans vos expériences passées, a permis de mener à bien votre projet. Je vais tenter d'identifier vos motivations, forces/faiblesses. A l'issue de cela, on va essayer de représenter tout cela sous forme de schéma pour faire le point sur ce que vous m'aurez dit.

Puis après cette compréhension très chronologique on va essayer de comprendre et d'identifier les facteurs mobilisés au cours de votre installation de manière plus spatiale. Pour cela, on construira ensemble une carte mentale géographique pour aborder les questions d'ancrage territoriale.

Enfin, nous aurons une partie plus technique et économique de l'exploitation.

### 1. Chronologie (40 min)

#### 1.1. Présentation générale de l'exploitation

Objectif : présentation de la zone et de l'exploitation, représentations sur son métier et l'originalité de son activité

Comment la personne se décrit, qu'est-ce qui l'a amené là ? :

« *Pouvez-vous me présenter votre exploitation ?* »

« *Comment décririez-vous votre métier ?* »

#### **Fiche Récapitulative**

**Nom, Prénom, Age :**

**Activités pratiquées (agricoles ou non) :**

**Date d'installation :**

**Création/reprise :**

**SAU :**

**Main d'œuvre et forme juridique :**

**Productions :**

- Cultures (variété, surface, importance des parcours)
- Elevage (race, effectif, type de produit)

**Moyens de production** (terres, mode de faire-valoir, bâtiments) :

**Forme de commercialisation :**

#### 1.2. Trajectoire du chef d'exploitation (récit de vie)

**Objectif** : obtenir des infos sur la **trajectoire, les motivations, les forces, les faiblesses, les ressources, les freins** lors de la **confrontation du projet à la réalité**, après une phase de projection antérieure et **qu'est-ce que l'éleveur met en œuvre** pour faire vivre son projet dans une réalité donnée ?

« *Pouvez-vous me raconter votre installation ?* »

« *Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en agriculture/ développer ce projet d'activité ?* »

« *Quelles ont été vos motivations à l'installation ?* »

« *Comment en êtes-vous arriver là ?* »

Revenir sur les éléments de la première partie pour dégager :

**QUAND** : date des évènements, périodes à identifier (conditions et motivations à approfondir si l'éleveur n'en a pas parlé spontanément)

**Où** : Lieux de vie et de travail (importance de recueillir l'appréciation, le jugement sur le lieux pour approfondir les motivations, l'importance et le rôle de ce lieu dans son projet)

**QUOI, COMMENT, AVEC QUI ?** : Faits vécus par le porteur de projet (activités, comment, évènements pro et perso)

**JUGEMENTS ET APPRECIATION** : point de vue du porteur de projet sur les faits et évènements vécus => éléments qui permettent d'identifier les forces et les faiblesses, ressources et freins, moteurs et motivations, valeurs du candidat, le sens que le projet a au regard de sa trajectoire d'installation.

#### **Relances :**

- ⇒ *Quand vous êtes-vous installé ici ? Où étiez-vous avant ?*
- ⇒ *Comment était votre exploitation à ce moment-là, et qu'est-ce qu'il y avait ici avant de vous installer ?*
- ⇒ *Depuis votre installation, qu'est-ce qui a changé ?*
- ⇒ *Faites-vous parti d'un réseau d'essai, de connaissance, de gestion, collectifs d'apprentissage ou de conception de pratiques innovantes ? (ex : CIVAM....) (à mettre plus loin en relance)*
- ⇒ *Périodes critiques et solutions mises en œuvre ?*
- ⇒ *Éléments de soutien face à des éléments critiques (éventail de solutions)*
  
- ⇒ *Qu'est-ce qui pour vous a été un vrai plus à votre installation ? (à adapter selon l'entretien)*

**Temps d'analyse : reprise avec l'éleveur de la frise chronologique**

## 2. Espace et territoire (carte mentale) : organisation, gestion et utilisation des surfaces (10 min + 30 min)

Objectif : « On fait une carte mentale pour voir comment tu perçois le territoire que couvrent tes activités, pour comprendre ce qui fait sens pour toi, ce à quoi tu accordes de l'importance par rapport au territoire et ton projet. Et cela ne ressort pas forcément par la parole mais parfois par le dessin. Pour rappeler ce que nous entendons par là, le territoire comprend des dimensions d'espaces géographique (lieux, aspect physique, aménagement...) mais aussi une dimension sociale, d'appartenance, de patrimoine, d'organisation (association faisant partie du territoire). »

Début de l'exercice (dessin autonome de l'éleveur) :

« Pouvez-vous me représenter l'ensemble des espaces que vous utilisez pour vos productions et ce qui rentre en compte dans vos activités ? »

« Représente-moi le territoire de tes activités, ce qui fait sens pour toi dans ce territoire. »

« Dans quel espace tu verrais tes activités pro mais aussi perso ? »

« Représente-moi ton projet, dans son territoire »

Discussion et questions après 10-15 minutes de dessin : qu'est-ce que l'éleveur a voulu exprimer par ce dessin ? (« Qu'est-ce que tu recherches à travers telle chose ? »).

**Explication des éléments dessinés** (« Pourquoi tel élément ? »), sur le sens et l'importance qu'il leur donne (« C'est important pour toi ? Pourquoi ? »). Mais **interrogation aussi sur les absences**, liens manquants.

- ⇒ Dialogue autour d'une **idée maitresse** qui donne du sens et justifie la projection dans un territoire donné. Cette idée doit être conservée pour comprendre les **motivations** mais aussi de rendre compte d'une **préoccupation** actuelle ou **sujet important** (4 grands thèmes apparaissent souvent : **genèse du projet**, ses **objectifs et sa place dans le projet** de vie de la personne, **motivations** sur lesquelles est bâti le projet, le **développement** du projet).
- ⇒ Éléments récurrents : voies, limites, quartiers, nœuds, point de repères, lieu d'exploitation, cadre de vie, infrastructure, flux liés/influençant l'activité.
- ⇒ **Liens directs** entre un projet et les acteurs du territoire (vouloir vendre très localement, insertion réseaux) + **Critères de choix** du foncier

Qu'est-ce que la personne perçoit de l'environnement :

« Pouvez-vous me parler de l'élevage dans le coin ? »

« Pouvez-vous me parler des activités agricoles qui se font ici ? »

« Et ce que vous faites, vous pensez que ça ressemble à ce que les autres font dans le coin ? »

Rappel d'éléments qui peuvent apparaître au cours de la discussion :

Le territoire est un espace social :

- **Réseaux sociaux** pour des relations d'entraide / source de concurrence => identifier la constitution et finalité de ces réseaux permettra d'analyser les impacts de ces réseaux sur le projet.
- **Lieux de rencontre** souvent à prendre en compte (base de constitution d'un réseau ...

Le territoire à une étendue :

- Un projet est souvent en contact avec **plusieurs territoires institutionnels** => l'éleveurs compose avec plusieurs règles différentes, contraintes et opportunités à dénicher
- **L'espace vécu** est rarement uniforme => discuter pour cerner l'archipel de cet espace

Le territoire est soumis à ses caractéristiques agroécologiques

- Caractéristiques qui participe au **choix** de l'emplacement du projet
- Participent aussi à des **représentations particulières** (montagnes, rivières, caractéristiques du sol, climat...)

Le territoire à des lieux identifiés, organisés, aménagés

- **Les institutions** qui conditionnent les initiatives en partie => bien situer les espaces sur lesquels des réglementations spécifiques s'appliquent
- **Aménagements** comme les axes routiers, réseaux, d'eau et d'électricité (conditionne les trajets, les possibilités d'installation)

Le territoire génère un sentiment d'appartenance

- Correspond à des **périodes de vie** ou des aspirations profondes
- Quel enjeu le territoire revêt dans le **projet de vie** de la personne ?

### 3. Aspects techniques 1h

#### 3.1. Systèmes de Cultures (espaces gérés)

*On réutilise les éléments qui ont déjà été dits auparavant et on rajoute les espaces gérés si pas déjà mis. Si la représentation est loin d'être spatialisée on s'adapte.*

*Ces questions arrivent en complément de la discussion. Prendre une photo du dessin de l'éleveur avant de rajouter des choses.*

1. Quelles sont les terres qui vous appartiennent (on peut s'appuyer sur le dessin) ? Quel titre de propriété ? Surface ?
2. Pouvez-vous me dire ce que vous cultivez sur les terres que vous m'avez citées ?

Culture principale en termes de surface (nom de l'espèce/variété), en mélange avec quelles espèces ?

Qualité des sols

Période de culture

Densité de semis, types de semences/semis direct ?

Titre de propriété

Forêt : sylviculture ou non ?

Présence de terres non productives ? (Haies, bandes enherbées, jachères...) Gestion phytosanitaire ?

3. Comment sont-elles réparties dans l'espace ? (Pouvez-vous me dessiner l'endroit où elles se trouvent sur la carte ?)  
 Pourquoi cette culture se trouve-t-elle ici ?  
 Caractéristique du sol, accès, contraintes techniques
4. Qu'est-ce qui est investi sur chacune de ces parcelles ?

Travail du sol, éléments de **fertilisation (MO, chimiques ?)**, **irrigation (de l'atelier dominant)** \_ sur quelle SAU ?  
 Outils/équipement utilisés => ces outils sont-ils mis en commun (CUMA)

Lieu d'approvisionnement des intrants et prix

Gestion dynamique des pâturages (pâturage tournant, ...)

Aménagement des parcelles ? lutte contre l'érosion (terrasses, enherbement, fascines, ...)

5. Comment sont utilisés les produits et sous-produits de ces cultures ?

Productivité de chaque culture ? Période de pousse des parcours et prairies ?

A quel moment se fait la récolte/fauches (combien dans l'année) ?

Est-ce que vous stockez certains produits ?

Gestion des pailles et chaumes ? Vaine pâture ? (Apport de fumier) Restitution à la parcelle ?

Ressenti par rapport au temps de travail et à l'investissement

Certaines ont-elles une autre vocation que la production alimentaire (production d'énergie par exemple) ?

#### Part et place de la composante pastorale ?

6. Pouvez-vous m'expliquer comment vous alternez les cultures sur vos parcelles cultivées ?

Pourquoi vous alternez ces cultures ? Est-ce dû à des événements particuliers (en fonction du climat, du marché, événement politique) ? Ou est-ce suivant des cycles déjà prévus ? (Faire un croquis)

Qu'est-ce qu'il y avait avant sur cette parcelle ?

Surfaces en couvert permanent ou plus de 3 ans ? Quelle surface ?

Y-a-t-il des jachères, intercultures mellifères ?

7. Quelles sont les contraintes majeures que vous trouvez sur vos SC ? Divagation des animaux, irrigation insuffisante, climat, espaces...

### 3.2. Systèmes d'Elevages (espaces utilisés)

1. Quels sont les animaux que vous élevez ? Taille du troupeau, race, production animales ?  
 « Est-ce que vous gérez différemment les animaux selon les périodes de lactation, l'âge (agnelles)... »  
 (gestion des lots)

2. « Comment gérez-vous leur alimentation tout au long de l'année ? »

- 2.1. Sur quelles zones sont conduits les animaux pour avoir accès au pâturage ? Pouvez-vous me montrer et dessiner ces endroits sur la carte et me les décrire ?

Qu'est-ce qu'on y trouve dessus ? Qualité de l'espace

A quelle(s) période(s) de l'année, périodes de démarrage

Combien d'animaux sont conduits dessus ?

Pourquoi ? (Différence d'utilisation/contraintes de votre point de vue), correspond à quel stade de pousse ?

Raisons agronomiques particulières ?

## 2.2. Stratégie d'alimentation : fourrage et concentrés

Si fourrage apporté, quelle quantité, pourquoi ?

Quels besoins en eau ? Gestion de l'abreuvement (systèmes économe ? Récupération eau de pluie ?  
Surveillance du système d'abreuvement ?

## 2.3. Qui se charge de mener les animaux à ces endroits-là ? Combien de temps cela prend ? Est-ce difficile d'accès ?

Règles d'accès implicites ou explicites

Tensions avec vos voisins sur le partage de ces zones collectives ?

Période(s) de pic de travail ? Vous prenez des vacances ?

## 3. Infrastructures : Où dorment les animaux la nuit ? (cartes)

Qui les conduit, pour combien de temps ?

Ils dorment au même endroit toute l'année ? Si non, où ailleurs et pourquoi ?

Infrastructures liées à l'élevage et les différentes productions ? **Mise en commun de bâtiments ?**

Lavage des bâtiments, pour élevage laitier surtout (quel système ? Est-il économe, haute pression ?)

**Gestion sanitaire des animaux ? Traitements parasitaires ? Insecticides ?**

## 4. Quels sont les produits issus de cet élevage ?

Outils et bâtiments liés à ces productions ?

Utilisation de la fumure ?

## 5. Quel abattoir et où (distance, temps) ?

## 6. A qui sont-ils vendus ? Les acheteurs viennent-ils sur place ?

Prix de vente/valorisation ? Vente directe ? Points de vente collectif ?

## 7. Avez-vous des signes de qualité, d'origine ou de procédés sur vos productions et/ou sur votre SP global (type AB) ?

## 8. Avez-vous des pratiques d'entraide et/ou de mutualisation du travail sur des projets productifs ? (Magasin de producteurs, assolement partagés ? Si oui, lesquelles ? Sur quelles tâches et à quelles périodes ?) Faites-vous partie d'un réseau de connaissance ? (CIVAM réseau écophyto...)

## 9. Questions ouvertes :

« Quelles sont les principales contraintes que vous rencontrez dans votre élevage ? »

« Si vous aviez la liberté de changer quelque chose, ce serait quoi ? »

« Pour la suite, quelles évolutions seraient envisagées ? »

« Comment appréciez-vous votre qualité de vie sur une échelle de 0 à 6 ? »

## 4. Capacité productives et reproductives (partie économique)

Éléments à demander :

- **EBE** : Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ou compte de résultat qui donnera :

- **Production** : Comptes 70/71/72 :
  - CA : Compte 70
  - + variation de stock des produits (fin – début) : compte 71
  - production autoconsommée : comptes 721, 722, 724
  - + production immobilisée : compte 726
  - + production d'activité annexes (hors subvention)
- **- Consommations intermédiaires** : Comptes 60/61/62
  - charges réelles d'approvisionnement : comptes 601 602 603 hors 6037
  - l'eau, le gaz, l'électricité etc... : compte 606
  - redevance crédit-bail, loyer matériel et animaux, entretien, assurance : compte 606 hors comptes 6131, 6141
  - frais de travaux par tiers, transport, déplacement gestion, ptt : comptes 62 et 605
- + Indemnités et subventions d'exploitation : Comptes 741/742/743/744/745
- - Impôts et taxes (sauf impôt sur les sociétés) : Compte 63
- - Charges de personnel et rémunération des salariés : Compte 64 (hors 6413 rémunérations associées)
- **Annuités LMT** : Tableau des emprunts (pas de numéro de compte)
- **Dotations aux amortissements** : Compte de résultat / SIG - Compte 68
- **Montant des annuités LMT + Frais Financier CT** = Capital annuellement remboursé des emprunts LMT + Frais Financier/Intérêts LMT + Frais Financiers CT = Capital annuellement remboursé des emprunts LMT + Compte 66 (tous Frais Financiers) : Voir **tableau des emprunts (pas de numéro de compte)** : feuillet n°8 de la liasse fiscale. A défaut **voir compte de résultat**
- **UTH non salarié**
- **Emprunt LMT** : **Grand livre** : Somme des soldes des comptes 16 (déduire le compte 1643) + part des dettes des associés considérés comme LMT (dans les sociétés: comptes 4553 et 4554) ou **Liasse fiscale** : Feuillet n°8 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice ou **Bilan (passif)** : Impossible d'isoler les dettes à LMT sauf présentation particulière
- **Capitaux permanents** =
  - capitaux propres (**Bilan (passif)** ou **Grand livre** : Somme des soldes des comptes 10 à 15 (Capital et réserves) )
  - + provisions pour risques et charges
  - + dettes LMT

*« Les aides que vous percevez sont-elles importantes par rapport à votre revenu ? »*

**Appréciation de l'agriculteur :** « Estimez-vous que votre exploitation dégage un revenu suffisant ? (Sur une échelle de 0 à 5) »

« Aujourd'hui, est-ce que vous vous dégagez un revenu (SMIC) ? »

**a) Capacité économique de l'EA**

$$\text{Capacité économique (CE)} = \frac{\text{EBE} - \text{BF}}{\text{UTH non salariées}}$$

**BF** = montant des annuités + 0,25 \* montant de la dotation aux amortissements

**b) Poids de la dette =**  
montant des annuités LMT  
+ frais financiers CT  
-----  
EBE

**c) Taux d'endettement structurel =**  
 $TES = \frac{\text{Emprunts LMT du passif}}{\text{Capitaux permanents}}$

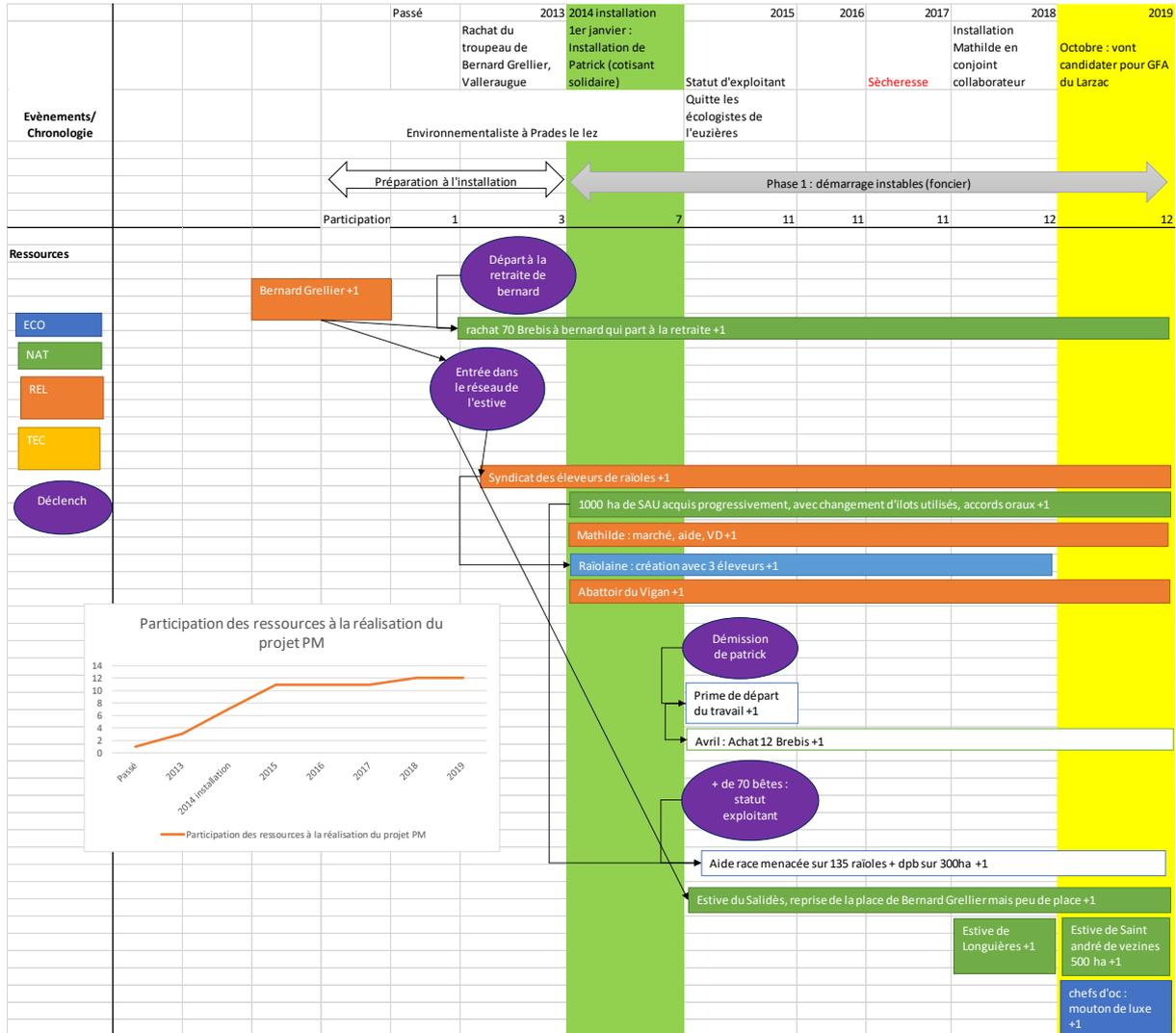
**d) Efficience brute =**

$$EB = \frac{\text{valeur Production} - \text{valeur CI}}{\text{valeur Production}}$$

*Production (PR) = chiffre d'affaires (ventes) + variation de stock des produits (fin - début) + production immobilisée + produits d'activités annexes (travaux à façon, produits résiduels, pension d'animaux, terres louées prêtes à semer, autres locations, agritourisme, ...).*

**Hors subventions PAC 1<sup>er</sup> pilier et ICHN**

## Annexe 3 : Extrait des éléments de méthode pour les analyses individuelles (liste des ressources, frise chronologique)



Mobilisation	Ressources productives Système de production/ressources fourragères	Utilité/avantage	Mobilisation	Ressources relationnelles	Utilité/avantage	Mobilisation	Valorisation des caractères du territoire	Utilité/avantage
	race raiole	aide sur race menacée (135 brebis dont 60 mâles castrés), laine 40 chèvre sont 10 mâles castrés, projet tranfo fromage par mathilde + allaitant pour l'instant	ami qui part à Bernard Greillier coopérateur s mais pas tacheron		rachat du troupeau de brebis, reprise de la place sur l'estive du salidès		réseau des restaurateurs des chefs d'oc	developper une filière mouton de luxe
	race rove		repréend la place de Bernard greillier	abattoir du Vigan	viande, collecte cuir			
	race caprin massif central race mérinos précoce parc de nuit parc sous bois	21 caprins, projet tranfo fromage et caprin allaitant laine, 25 brebis continuent à manger en domant réserve d'herbe sans garde projet de vente de viande de luxe, plus gros producteur de la zone des garrigues, opportunité du mouton en pasto (pas de cout supplémentaire)	localisation al réseau	GPdu Salidès vignerons du coin artisans syndicat des éleveurs de raioles	accès au garrigues valo du cuir	création pas Patrick	raioleine : chantier collectif tonte, tri et répartition des tâches de tranfo entre éleveurs	valorisation laine des éleveurs de raioles
	90 mâles castrés							

## Résumé

L'élevage est aujourd'hui fortement remis en cause au sein de nos sociétés, concernant des enjeux environnementaux, climatiques et éthiques. Pourtant, certaines formes d'élevage peuvent se démarquer et alimenter un autre modèle. En partant du constat que l'élevage pastoral peut avoir un rôle structurant pour les territoires dans lesquels il s'insère, tout en leur rendant de nombreux services, l'UMT pasto travaille à conforter ce type d'élevage dans la zone méditerranéenne. En se penchant sur l'analyse des trajectoires d'installation et la mobilisation de ressources, ce travail a pour but d'apporter des éléments de compréhension sur les parcours à l'installation et renforcer l'accompagnement et la pérennité de cette activité. Une enquête qualitative a été réalisée sur vingt éleveurs dans l'ex-Languedoc-Roussillon. L'étude des trajectoires et la comparaison des monographies ont permis de mettre en évidence la co-construction de combinaisons de ressources et de projets de productions en fonction des types d'installations, et des territoires qui les supportent. Il est à noter que l'étude de la pérennité des exploitations avec la méthode IDEA laisse en suspens des questions méthodologiques concernant son adaptation à des systèmes pastoraux. L'ensemble de ce travail donne à voir de nouvelles pistes de recherches en élevage pastoral concernant l'analyse des réseaux sociaux des éleveurs, les stratégies économiques, l'organisation du travail et l'utilisation de la ressource pastorale.

## Mots clés

Trajectoire ; ressource ; pastoralisme ; installation ; durabilité ; territoire ; Occitanie ; France

Pour citer ce document : Svahn, Charlotte, 2019. Quelles mobilisations des ressources territoriales dans les trajectoires d'installation en élevage pastoral ?. Mémoire d'ingénieur SAADS option RESAD, Montpellier SupAgro. 83 pages.

Montpellier SupAgro, Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>